



Rapport du jury
sur le concours d'entrée
2021

RAPPORT DU JURY
SUR LE CONCOURS
D'ENTRÉE 2021

ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

5 NOVEMBRE 2021

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
PRÉSENTATION DE LA SESSION 2021	5
CONCOURS D'ENTRÉE EN 1 ^{RE} ANNÉE	11
Épreuves écrites de la section a	11
Composition française.....	11
Histoire moderne	16
Histoire du Moyen Âge	18
Version latine	23
Thème latin.....	27
Version grecque	30
Version anglaise (LVE 1)	33
Version allemande (LVE 1).....	42
Version espagnole (LVE 1)	45
Épreuves écrites de la section B.....	48
Composition française.....	48
Histoire moderne	48
Histoire contemporaine (épreuve d'histoire de la BEL)	48
LVE 1 : commentaire et traduction (épreuve de la BEL)	49
Version latine	49
Version grecque	50
Géographie de la France.....	50
Histoire des arts	52
Histoire du Moyen Âge	54
Version anglaise (LVE 2)	56
Version allemande (LVE 2).....	62
Version espagnole (LVE 2)	66
Version italienne (LVE 2).....	71
Épreuves orales de la section A et B.....	73
Histoire du Moyen Âge (section A)	73
Histoire du Moyen Âge (section B).....	74
Histoire Moderne (sections A et B).....	76
Histoire contemporaine (section A).....	78
Histoire contemporaine (section B)	81
Histoire des arts (section B)	85
Géographie (section B).....	86
Version latine (sections A et B).....	87
Version grecque (section B)	89
Anglais (sections A et B).....	89
Allemand (sections A et B).....	97
Espagnol (sections A et B)	99
Italien (section B)	104

INTRODUCTION

Après les perturbations, liées à la crise sanitaire, de l'année 2020 et un concours sans oraux, alors que l'on battait un record d'inscriptions, la session 2021 se devait d'amorcer un retour à la normale, au grand soulagement de tous.

Les contraintes sanitaires ont toutefois pesé plus lourdement que l'année dernière, puisque les candidats ont dû composer masqués et préparer leurs oraux dans des conditions analogues. Seul le moment du passage devant le jury a permis aux admissibles de s'affranchir de cette contrainte, et je me félicite d'avoir pu, toujours dans le respect des normes sanitaires, maintenir le caractère public des oraux, indispensable à la perfection du concours.

Doit-on s'alarmer de la baisse des inscriptions constatée en 2021 ? Au vu des circonstances, après le record enregistré en 2020, nous avons plutôt lieu de nous réjouir de la bonne tenue du concours. Les effectifs des sections A et B demeurent dans leur fourchette haute, et avec 214 candidats au lieu de 235 en 2020, on demeure bien au-delà des 200 inscrits qui étaient devenus la norme de ces dernières années.

Les difficultés traversées depuis deux ans du fait du contexte ont naturellement affecté les projets de rénovation du concours que nous avons amorcés en 2018. Non seulement cette réflexion n'est pas abandonnée, mais le bicentenaire de l'École doit être l'occasion de l'inscrire dans un cadre plus large, celui d'une réflexion sur la maquette du diplôme d'archiviste paléographe. La réforme du baccalauréat, dont les premiers effets pourront être bientôt analysés, nous invite également à privilégier une approche globale.

Sous certains aspects le concours 2021 ressemble à celui des années précédentes, puisque les questions d'histoire qui arrivaient à leur terme en 2020 ont été prolongées d'un an. Dans ce contexte si particulier, la composition des jurys n'a pas connu de grands bouleversements, sauf celui de français qui s'est vu intégralement renouveler. Je tiens à saluer ici le départ de Pascale Bourgain, qui pendant plus de trente ans a tenu la barre du jury de version latine.

Le lecteur attentif relèvera d'autre part que la composition d'histoire moderne figure désormais en deuxième place, à la suite de l'épreuve de français, comme épreuve commune aux sections A et B. Cette nouveauté du concours 2021,

permise par l'identité des programmes, permettra de mieux apprécier le degré de convergence entre les deux sections. Cette convergence est aussi remarquable en 2021 qu'elle l'était en 2020 : si le dernier reçu en B obtient une moyenne de 13,36, le candidat A à rang comparable (le 8^e) obtient une moyenne de 13,14.

La présidente du jury
Michelle BUBENICEK

PRÉSENTATION DE LA SESSION 2021

La session 2021 du concours d'entrée de l'École des chartes a vu un retour à la normale, après la rupture de l'année 2020. À cette condition près, aucune modification n'est intervenue dans les épreuves, ni dans le déroulement du concours.

Le nombre de postes de fonctionnaires stagiaires ouverts au concours 2021 a été fixé à 20, par arrêté du 25 mars 2021. Ces 20 postes se répartissaient comme suit :

– concours d'entrée en première année : 20 postes, à savoir 12 postes en section A et 8 postes en section B.

CONCOURS D'ENTRÉE EN 1^{RE} ANNÉE

Organisation des épreuves

Les épreuves écrites d'admissibilité spécifiques au concours d'entrée en première année ont eu lieu du 26 au 30 avril 2021 dans neuf centres en France (Paris, Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Nîmes, Rennes, Strasbourg, Toulouse).

Les candidats de la section B ont par ailleurs passé les épreuves communes de la BEL, le 13 avril (pour la composition d'histoire) et le 16 avril 2019 (pour la version et le commentaire en LVE1), alors que l'épreuve de langue ancienne, commune avec l'ENS de Paris, est intervenue le 20 avril 2021.

Les épreuves orales d'admission ont eu lieu à Paris du 21 juin au 1^{er} juillet 2021.

Évolution du nombre de candidats

L'évolution du nombre des candidats est difficile à appréhender, après un concours 2020 remarqué pour son nombre record d'inscrits, mais aussi pour son record d'abandons au moment des épreuves, notamment en section A. Ce

dernier phénomène est naturellement imputable à la crise sanitaire. Pour autant les inscriptions au concours 2021, ouvertes en décembre, ont été les premières à s'ouvrir dans ce contexte inhabituel, sans qu'on puisse en tirer de conclusions particulières.

Rappelons qu'après quatre années (2016-2019) où le nombre de candidats avait oscillé entre 199 et 204 inscrits, la session 2020 s'était nettement distinguée. Ce fut, avec 235 inscrits, soit une augmentation inattendue de l'ordre de 20%, notre meilleur millésime depuis 2013. La section A avait même connu un record de 91 candidats. En comparaison la session 2021 témoigne d'un certain retour à la normale, même si on peut se féliciter des 214 inscriptions enregistrées, soit un chiffre nettement supérieur à la moyenne.

Si cette situation est principalement imputable au concours A qui demeure loin du record de 2020, les 77 candidats de 2021 s'inscrivent tout de même dans le haut de la fourchette historique. Sans connaître de tels écarts, le concours B confirme également sa bonne tenue, puisqu'avec 137 inscrits au lieu de 144 en 2020, il retrouve les chiffres de 2018 qui avaient été déjà remarqués à l'époque.

Admissibilité et admission

En section A, 23 candidats ont été déclarés admissibles ; le dernier admissible a obtenu une moyenne de 13,08 à l'issue des six épreuves écrites. En section B, le jury a retenu 25 admissibles ; le dernier admissible avait une moyenne de 12,08. Les sous-admissibles ont été respectivement au nombre de 11 en section A (dont les moyennes allaient de 12,25 à 11,25) et de 8 en section B (pour des moyennes allant de 11,83 à 11,17).

Les moyennes enregistrées en section A, particulièrement élevées, auraient sans doute justifié que l'on prenne 25 admissibles en A et 23 en B selon une clé de partage plus fréquente, sachant qu'il est impossible de monter au-delà de 48 pour des questions d'organisation du concours. Mais il faut toujours trouver un seuil pertinent et les cinq candidats à avoir été 24^e ex-aequo en A empêchaient un partage de ce type. Le nombre de sous-admissibles s'en est trouvé relevé.

En section A, avec huit admis, le lycée Henri IV (Paris) l'emporte sur le lycée Pierre de Fermat (Toulouse), qui avec quatre admis, se trouve seul cette année en position de le concurrencer, emportant même les trois premières places.

Le dernier admis avait 12,41 de moyenne (12,32 en 2019, 11,73 en 2018 et 11,95 en 2017).

En section B, les lycées qui assurent une préparation spécifique renforcent leurs positions par rapport à 2019 : 19 des 25 admissibles sont issus de leurs rangs ; ils remportent six des huit postes offerts. Le lycée Fustel de Coulanges (Strasbourg) se distingue particulièrement avec quatre lauréats. Trois autres lycées, habitués de notre classement sont également représentés, avec un candidat chacun : Carnot (Dijon), Faidherbe (Lille) et Chateaubriand (Rennes). Le dernier admis avait 13,36 de moyenne (13,55 en 2019, 13,36 en 2018, et 12,68 en 2017).

Les places ayant été âprement disputées, le jury en a tenu compte dans la formation de la liste complémentaire, qui compte quatre noms pour le concours A et cinq pour le concours B. Il a d'ailleurs été fait appel au premier reçu de la liste complémentaire du concours A, en raison d'un désistement – phénomène toujours inhabituel, et plus particulièrement dans cette section.

Répartition des classes d'origine des candidats à la section B en 2021

CLASSES	INSCRITS		PRÉSENTS AUX ÉPREUVES PROPRES		ADMISSIBLES		ADMIS	
Chartes B	100	73,5 %	99	81,8 %	19	82,6 %	6	75,0 %
Ulm A/L	17	12,5 %	9	7,4 %	4	17,4 %	1	12,5 %
ENS Lyon	15	11,0 %	9	7,4 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Autres	5	3,7 %	4	3,3 %	2	8,7 %	1	12,5 %
Total	136	100 %	121	100 %	23	100 %	8	100 %

Répartition des candidats par centre de concours en 2021 (2020)

CENTRE	INSCRITS	ADMISSIBLES	ADMIS
Paris (A)	47 (54)	15	8 (7)
Strasbourg (A)	9 (16)	1	0 (3)
Toulouse (A)	21 (21)	7	4 (2)

Paris (B)	22 (14)	4	1 (3)
Strasbourg (B)	31 (23)	6	4 (2)
Toulouse (B)	8 (17)	1	(0)
Bordeaux (B)	11 (12)	0	(0)
Dijon (B)	22 (22)	4	1 (0)
Lille (B)	9 (13)	2	1 (1)
Lyon (B)	9 (10)	2	0
Nîmes (B)	16 (17)	0	0
Rennes (B)	9 (16)	6	1 (2)

Candidats boursiers

La session 2021 confirme l'ouverture sociale du concours d'entrée de l'École des chartes, puisque d'une année sur l'autre la part des admis boursiers est généralement supérieure à 30%. La part de boursiers parmi les candidats inscrits était cependant nettement plus basse cette année.

Part des boursiers au concours d'entrée en première année

	INSCRITS	ADMISSIBLES	ADMIS
2021	30,4 %	37,5 %	30 %
2020	40 %	-	25 %
2019	39,2 %	45,8 %	31,6 %
2018	38,3 %	35,3 %	28,3%

Origine géographique des candidats

Les données géographiques fournies lors de l'inscription au concours d'entrée, qui se limitent au département de naissance du candidat et à son adresse au moment du concours, ne permettent pas de donner une mesure correcte de leur origine. Le principal biais tient au fait que des candidats donnent comme adresse leur lieu d'hébergement dans la ville de leur lycée de préparation, et non le foyer parental.

La mesure peut donc seulement être faite à l'entrée de l'École. La répartition des académies d'obtention du baccalauréat des 20 lauréats du concours d'entrée en première année donne 65% de provinciaux et 35% de franciliens, soit la même proportion qu'en 2020. Il s'agit, pour la province, d'une légère progression par rapport à 2019 (63%) 2018 (58%) et 2017 (60%), mais d'une part nettement plus réduite que les années précédentes (70% en 2016, 84,2 % en 2015 et 76,5% en 2014).

Parcours antérieur des candidats

Les données fournies par les candidats au moment de l'inscription au concours portent sur le baccalauréat (série, année d'obtention et mention obtenue).

L'examen des séries montre un recrutement en série L littéraire (11 lauréats) supérieur à celui des séries S scientifique (7 lauréats) et ES Économique et sociale (2 lauréats). Cette répartition, assez stable en ce qui concerne les inscrits d'une année sur l'autre, est sujette à des mouvements plus désordonnés quand on s'intéresse aux autres catégories.

	INSCRITS	ADMISSIBLES	ADMIS
ES Économique et social	22 %	12,5 %	10 %
L Littéraire	51,9 %	68,8	55 %
S Scientifique	26,2 %	18,8	35 %

D'année en année on constate qu'une fois franchi le seuil de l'admissibilité, le taux de candidats ayant obtenu la mention Très bien tend à dépasser les 90%. Le partage est moins net parmi les inscrits, où, cette année, le nombre de mentions Très bien est inférieur aux 60 voire 70% qui étaient la norme de ces dernières années.

	INSCRITS	ADMISSIBLES	ADMIS
Très bien	58,9 %	93,8 %	90,0 %
Bien	24,3 %	4,2 %	5,0 %
Assez bien	12,6 %	2,1 %	5,0 %
Sans	4,2 %	0,0 %	0,0 %

Le partage entre « carrés » (11 lauréats) et « cubes » (9 lauréats) est légèrement favorable aux carrés, ce qui n'est pas toujours le cas.

CONCOURS D'ENTRÉE EN 1^{RE} ANNÉE

I. ÉPREUVES ÉCRITES DE LA SECTION A

1. COMPOSITION FRANÇAISE

Programme : Cette épreuve, commune aux sections A et B, est spécifique au concours d'entrée de l'École des chartes et ne relève pas de la Banque d'épreuves littéraires (BEL). Elle ne fait officiellement l'objet d'aucun programme. Toutefois, le jury du concours de l'École des chartes veille à choisir un sujet en rapport avec l'un des thèmes mis au programme des ENS pour l'épreuve de composition française de la BEL.

Sujet : Dans *La Voix d'Orphée*, Jean-Michel Maulpoix écrit : « Que resterait-il à l'écriture lyrique, si on l'amputait de ses paysages ? Plus qu'un décor, elle y perdrait son âme. Elle n'aurait plus pour espace que celui, cruel, d'une page blanche où tenter en catastrophe un ultime coup de dés ! » (éd. José Corti, 1989, p. 153).

Vous analyserez et discuterez ce point de vue dans un travail argumenté, critique et illustré d'exemples précis.

La dissertation littéraire est un exercice dans lequel le candidat doit éclairer, illustrer et critiquer le sujet donné sous une forme argumentée, progressive et logique. Il s'agit donc dans un premier temps, au moment de la réflexion au brouillon puis dans l'introduction de prendre la mesure du sujet et d'en cerner le sens littéral avant de déplacer éventuellement ses enjeux sur un plan plus métaphorique et d'offrir une réflexion théorique. L'ensemble de la citation doit être exploré sans qu'aucun de ses aspects ne soit laissé de côté. Le jury a en effet remarqué que le dernier mouvement de l'énoncé était parfois assez rapidement oublié.

Jury : Aurélie BARRE, maître de conférences à l'Université Jean Moulin, Lyon 3 ; Mathieu BERMANN, maître de conférences à l'Université Paris 8 ; Yohann DEGUIN, maître de conférences à l'Université Rouen Normandie.

Analyse du sujet

Dans un premier élan, la citation de Jean-Michel Maulpoix, que de nombreux candidats ont reconnu comme l'auteur d'un essai légèrement postérieur à *La Voix d'Orphée : Du Lyrisme* paru en 2000, paraît unir l'écriture lyrique au paysage, comme si le paysage et l'écriture à la première personne étaient consubstantiels et définitoires de l'écriture *lyrique*. Il fallait d'abord prendre le paysage dans son sens premier d'« espace panoramique », comme l'a défini une bonne copie, de « vue d'ensemble, qu'offre la nature » (TLFi), et non dans un sens métaphorique, qui assimilait le paysage aux codes, aux *topoi* du lyrisme, au risque d'une composition hors sujet. Maulpoix refuse d'assimiler le paysage à un décor, comme au théâtre ou comme dans un roman. Il refuse d'en faire l'arrière-plan, devant lequel se posterait le sujet lyrique. Au fond, Maulpoix lie donc le paysage (qui aurait pu paraître extérieur au sujet) et l'âme (la plus profonde intériorité). Perdre les paysages revient à perdre l'âme de la poésie (les candidats ont souvent noté la force du verbe « amputer »), à dépersonnaliser la poésie alors que le poète fait le choix d'être attentif au monde, d'être à son contact sensible, épidermique, et de rendre cette porosité au monde grâce à l'usage unique qu'il fait du langage. Le poète est celui qui « réintensifi[e] l'être au monde » (Bonnefoy), qui l'*habite* de façon singulière et intime (pour reprendre Hölderlin, « En bleu adorable »).

La seconde partie de la citation, « [e]lle n'aurait plus pour espace que celui, cruel, d'une page blanche où tenter en catastrophe un ultime coup de dés ! », fait bien entendu allusion aux expérimentations formelles de certains poètes de la modernité. Maulpoix fait implicitement référence à Mallarmé, à son poème *Un Coup de dés jamais n'abolira le hasard* (1893). Le texte est célèbre, toutefois la reconnaissance de Mallarmé n'était pas attendue. Pour Jean-Michel Maulpoix, l'expérimentation de Mallarmé relève d'un échec, en tout cas d'une violence. La page blanche, comme l'étendue gelée du lac où le cygne se meurt (« Le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui »), a quelque chose de désespérant, elle dit la stérilité poétique mais les meilleures copies ont bien vu aussi que la page blanche était une promesse de paysages, éventuellement graphiques, lorsque l'on pense aux calligrammes comme à toutes les expériences plastiques qui font de la page un paysage.

Pistes pour le développement

La citation donnée cette année était à la fois très fermée, sur les seuls paysages, et très ouverte : l'écriture lyrique n'est pas exactement le poème lyrique et les candidats se sont d'ailleurs volontiers emparés de cette liberté générique, évoquant Racine ou Duras. Mais ils ont aussi parfois perdu de vue la question pourtant essentielle du lyrisme, toute forme de paysage littéraire entrant alors dans la réflexion. S'il y a eu assez peu de copies nettement hors-sujet, le jury souhaiterait toutefois rappeler la nécessité d'un dialogue toujours serré et approfondi avec la citation qui ne doit jamais être perdue de vue. Par ailleurs, la réflexion a pu donner lieu à des développements venus trop directement des cours enseignés pendant l'année sans la mise à distance et appropriation nécessaires ; à des développements trop amples relevant davantage de l'exposé que d'une pensée dense, théorique *et* critique. Quelques copies déployaient ainsi une culture – certes très solide – avec de longues citations sans que celles-ci donnent lieu à des analyses précises et approfondies.

Une première partie pouvait ainsi être centrée sur les multiples liens qui unissent le sujet lyrique et le paysage : le poète dans un paysage élu qu'il parcourt ou dans lequel il plonge, reçoit de lui son inspiration (comme Ronsard dans la forêt de Gâtine), s'imprègne de sa présence sensible (odorante, sonore, tactile, on pensera aux « sensations » de Rimbaud) et compose. L'exemple de la reverdie médiévale qui voit la naissance conjointe de la nature et du je poétique souvent convoqué par les candidats se prêtait très bien à cette saisie du paysage qui est de l'ordre de la co-naissance. Le poète habite le monde et lui transmet ses émotions jusqu'à ce que le paysage devienne l'image ou la projection d'un cœur souffrant, de l'âme du poète. L'exemple du *Lac* de Lamartine est régulièrement venu accompagner la réflexion comme la citation de Verlaine, « Il pleure dans mon cœur comme il pleut sur la ville ». Sans doute y a-t-il donc un lien ontologique et primordial entre le poète qui cherche son lieu et le paysage, le corps du poète devient même parfois un paysage, si l'on repense à Supervielle et à sa *Fable du monde* : « Et comme un voyageur qui arrive de loin / Je découvre en intrus mon paysage lointain » (« Nocturne en plein jour »).

Le deuxième temps de la composition, souvent construite selon un modèle dialectique (thèse-antithèse-synthèse), était l'occasion de nuancer la citation de Maulpoix et d'en mesurer les limites. Il fallait toutefois veiller à ne pas contre-

dire terme à terme la première partie de la composition. Il s'agit donc de soumettre au débat les principaux éléments de la citation et il nous paraît important d'inviter les candidats à gommer des maladroites d'expression, certains soulignant par exemple la pensée « réductrice » de l'auteur. Prélevée dans un ensemble plus vaste, la citation est nécessairement partielle et incomplète. Très souvent, cette partie plus critique a donné lieu à une réflexion assez maladroite visant à lister les autres composantes du lyrisme participant à sa définition et pourtant « oubliées » par l'auteur. Ainsi, une fois écartés les paysages, de nombreuses copies ont juxtaposé l'amour et les femmes, la musique, entre autres. Il était sans doute plus pertinent de se poser la question suivante : peut-on délier le paysage et l'écriture lyrique ? Et si l'on amputait l'écriture lyrique de ses paysages ? Il est en effet des poètes soustraits à toute possibilité de paysage. Joé Bousquet compose alité après une blessure pendant la guerre, ses volets seront constamment fermés ; Villon et Chénier ne sentent plus de leur prison que la lumière du soleil et le vent. On pensera aussi à tous les poètes en exil, loin du paysage natal aimé : à Du Bellay et aux *Antiquités de Rome* souvent cités par les candidats, à Ovide dans les *Tristes*, à Charles d'Orléans emprisonné loin de la France. Le paysage est loin mais la voix lyrique s'efforce de le rappeler, elle le convoque au sens littéral. La modernité poétique, en réponse parfois au romantisme, a également cherché à se défaire du paysage état d'âme, paysage envahissant dans lequel le sujet tend même à se dissoudre, par exemple chez Verlaine, pour trouver dans l'espace de la page une autre source d'inspiration. La page blanche est disponibilité à la parole (« surface vacante et supérieure », écrit Mallarmé) ; elle est aussi inquiétude du silence ainsi que le suggère le lac cette fois gelé dans « Le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui » évoquant la stérilité poétique au moment où il emprisonne le cygne (qui est aussi signe poétique). Les jeux de langage qu'elle accueille, les expérimentations qui ont par exemple été celles de l'écriture automatique des surréalistes interrogent alors certes la présence des paysages mais également celle de la voix : est-elle bien encore lyrique ?

Et si, en définitive et dans un troisième temps, la page devenait un paysage ? La première partie établissait l'équation $je = \text{paysage}$; la deuxième s'intéressait aux expériences limites cherchant à absenter le paysage au risque de perdre l'expression lyrique ou du moins de la réinventer. Or la question de la page comme lieu, comme espace à habiter (« la page blanche est le lieu où fonder le paysage imaginaire », a-t-on pu lire dans une bonne copie), peut permettre de dépasser les

éléments précédemment évoqués. Réceptacle de l'écriture lyrique et du paysage, la page serait donc pensée comme une actualisation visible et concrète de cet autre lieu où être. L'écriture poétique est créatrice de paysages : elle lit le monde et le transfigure. Plusieurs bonnes copies ont ainsi travaillé à partir de Ponge, de « L'Huitre » où le « monde opiniâtrement clos » s'ouvre sur un « firmament de nacre », du « Pain » dont la « masse amorphe » devient vallées et montagnes : « les Alpes, le Taurus ou la Cordillère des Andes ». D'autres candidats ont évoqué Claudel qui, dans *Connaissance de l'Est*, donne à lire ses « vues de la Chine » et puise dans le paysage humide la matière, la goutte d'encre qui lui sert à écrire (« La Pluie »). Le devenir paysage de la page, non plus « cruelle » ou infertile mais invitante et accueillante pouvait également être pensé à partir des *Calligrammes* d'Apollinaire, de la matérialité du blanc et du noir dans les poèmes de Mallarmé, de Reverdy ou d'autres, de l'e-poetry...

Il est certain que ces éléments proposés à la réflexion ne constituent que des pistes : de très bons candidats ont choisi d'autres voies pour aborder ce sujet.

Remarques générales sur les copies

Le jury attend bien sûr une très grande correction de la langue. Trop de fautes de syntaxe, d'orthographe et de conjugaison émaillent les copies et nous ne pouvons que redire l'impératif de plusieurs relectures scrupuleuses pour faire disparaître les fautes qui ne sont pas dignes des candidats à un concours.

Le jury tient également à souligner la nécessité de recourir à des exemples : ils sont là pour enrichir, prouver, illustrer la démonstration, pour ne pas tomber dans l'écueil d'un propos trop général. Le jury invite à ce propos les candidats à être attentifs à l'exactitude des exemples et des citations (à ne pas attribuer un poème de Ronsard à Rutebeuf, *le Cid* à Racine ou *La Princesse de Montpensier* à Madame de Sévigné...), à leur bonne intégration sémantique et syntaxique. Les exemples doivent être pertinents et variés mais il ne s'agit ni de les multiplier (dresser des listes), ni de trop les amplifier (réciter), même s'il est essentiel de varier leur approche et les rythmes des références, de l'allusion à la microlecture fine et approfondie. Une grande rigueur dans le maniement de la terminologie littéraire est donc attendue. Tout poème n'est pas un sonnet, une tirade n'est pas un monologue, le lyrisme n'est pas davantage un genre littéraire qu'un thème. L'analyse d'une citation, fondée sur une maîtrise fine de la stylistique, des principes de

versification, de narratologie ou de dramaturgie, assure l'efficacité de l'exemple mobilisé, qui ne saurait être qu'illustratif. Peu de candidats entrent d'ailleurs véritablement dans la matérialité poétique des citations pour en extraire le sens. Ces exemples doivent être éclectiques et originaux (peut-être aura-t-on trop lu la citation de Valéry : « Le lyrisme est le développement d'une exclamation », rarement expliquée et servant trop souvent de seule définition – bien laconique – au lyrisme) et le candidat les aura faits siens. Les exemples doivent être « bien choisis » : le jury a pu regretter que certaines copies s'efforcent – au risque de perdre le sens originel de la citation – de faire entrer dans leur devoir les œuvres au programme de la composition française de la BEL. *Le Ravissement de Lol V. Stein*, très souvent commenté, ne pouvait suffire à bâtir une réflexion : si la question des paysages et des déambulations de Lol dans la ville y est importante, il est plus difficile ou moins immédiat de penser en termes de lyrisme. De même que certaines copies se limitaient à la poésie lyrique, en fait d'« écriture lyrique », d'autres se sont limitées au roman. Sauf restriction imposée par le sujet, la composition française appelle une connaissance générale de la littérature dont il faut faire la preuve, ainsi que d'une capacité à mobiliser pertinemment une diversité de genres, de formes, de motifs et d'auteurs. Convoquer Verlaine ou Du Bellay dans chacune des parties donnait l'impression d'une réflexion limitée. D'autres candidats ont, pour certains et de façon plus convaincante, évoqué les monologues de Bérénice, la pièce de Racine instaurant un clivage entre Rome et la Palestine. Enfin, le jury a lu avec plaisir des passages dans lesquels la réflexion glissait vers d'autres arts, en particulier la peinture, décrivant le célèbre tableau de Caspar David Friedrich : *Le Voyageur contemplant une mer de nuages* ou *Le Cri* d'Edvard Munch, mettant en contact Verlaine et Debussy. Quelques copies ont repensé avec finesse au film de Céline Sciamma, *Portrait de la jeune fille en feu*, pour établir un lien entre le paysage breton insulaire et le lyrisme de la passion amoureuse.

La moyenne générale de l'épreuve est de 10,51 en section A, de 9,68 en B. Les notes s'échelonnent de 5 à 18 en section A et de 2 à 17 en section B.

2. HISTOIRE MODERNE

Programme : La famille en France (1515-1815).

Sujet: Le chef de famille en France (1515-1815).

Le sujet de l'épreuve d'histoire moderne est, depuis cette année, commun aux sections A et B. Il a été mis fin au principe d'alternance qui faisait qu'en fonction des résultats d'un tirage au sort, une section devait composer une dissertation, et l'autre un commentaire de documents. Ce mécanisme n'a été maintenu qu'au sein de la section A, entre histoire moderne et histoire du Moyen Âge.

Le sujet engageait, comme toujours, à explorer l'ensemble de la période et des thèmes de la question au programme à travers un aspect particulier. Il invitait à envisager la question de l'autorité au sein de la famille. Si la période considérée est marquée par la domination masculine, il n'y avait pas lieu de considérer qu'il s'agissait d'évoquer d'abord et avant toute chose le père de famille. Il était attendu des candidats qu'ils prennent en compte le fait que la figure du chef de famille est socialement construite, et qu'elle est façonnée autant par des normes et des institutions que par la pratique sociale et le quotidien de la coexistence au sein des familles. Dans la synthèse large qu'il s'agissait de réaliser, ces divers aspects étaient attendus, de même que les évolutions chronologiques, les différences régionales et peut-être plus encore ce qui distingue les différentes catégories sociales.

Certains défauts récurrents peuvent être relevés :

– Le fait que le sujet porte sur le chef de famille n'engage pas à le considérer comme tout-puissant et à vouloir en quelque sorte défendre la position qui est la sienne : nombre de travaux expliquent qu'il a de grands devoirs en raison de ses grandes responsabilités, voire qu'il est un pilier nécessaire au groupe familial, qui ne saurait se soutenir sans l'élément nécessaire qu'il constitue. En aucun cas le sujet n'implique de faire l'apologie d'une société patriarcale.

– La vie des familles est volontiers décrite comme étant réglée de près par l'Église et l'État ; outre le fait qu'il serait bon de mieux cerner ce que l'une et l'autre désignent et quelle est leur influence, les logiques sociales sont globalement à mettre bien plus en exergue.

– Le propos doit impérativement être illustré : beaucoup de copies tendent à essentialiser le chef de famille, présenté de manière très désincarnée. Elles en livrent une sorte de profil-type. Il ne faut pas s'en tenir à des généralités mais expliquer ce qu'est la réalité concrète des liens familiaux. Les mêmes exemples tendent à être repris et la variété n'est globalement pas suffisante : si

Jury: Mme Scarlett BEAUVALET
professeur à l'Université de Picardie ;
M. Sylvio DE FRANCESCHI, directeur
d'études à l'École pratique des hautes
études ; M. Bertrand HAAN, maître de
conférences à Sorbonne Université.

la lecture des manuels est indispensable, les candidats sont invités à nourrir leur travail de préparation, qui est collectif, de quelques lectures plus précises.

– Il faut se garder, quel que soit le sujet, de s'en tenir à une histoire « par le haut ». De manière récurrente, les candidats expliquent qu'à l'époque du renforcement de l'autorité monarchique, celle du père de famille se trouve automatiquement confortée. On citera à titre d'exemple la problématique suivante : « En quoi le chef de famille en France de 1515 à 1815 peut-il être comparé aux monarques successifs, de même que la structure familiale elle-même peut ressembler à la structure de l'État ». Dans l'imaginaire du temps, l'inverse est tout aussi vrai et s'ancre dans une tradition plus ancienne, à travers la figure du roi père de ses sujets et bon ménager. Les têtes couronnées sont des exemples de prédilection dans les copies : ce ne sont pas en tout, loin de là, des individus exemplaires. Il faut véritablement embrasser tout le spectre social. Les familles de journaliers sont bien plus nombreuses que les lignages nobles.

Le niveau général d'orthographe et parfois de syntaxe est loin d'être satisfaisant. On signalera tout particulièrement les formes verbales et les adjectifs écrits phonétiquement, qui sont du plus mauvais effet.

La moyenne générale de l'épreuve est de 10,26 en section A, et de 9,34 en B. Les notes s'échelonnent de 5 à 19 en section A et de 0 à 19 en section B.

3. HISTOIRE DU MOYEN ÂGE

Programme : La France et ses voisins, du *Regnum Francorum* à Louis XI.

Sujet : Commentaire : Rencontres royales (rois de l'ouest et de l'est).

1. Traité de Bonn (921) ; éd. L. Weiland, *Constitutiones et acta publica imperatorum et regum*, t. I, Hanovre, 1893 (*Monumenta Germaniae Historica*), n°1, p. 1-2.

Jury : M. François BOUGARD, directeur de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS) ; Mme Danielle JACQUART, directrice d'études à l'École pratique des hautes études ; M. Laurent MORELLE, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

Au nom de la sainte et indivise Trinité. Avec la faveur de la clémence divine, en l'année de l'incarnation du Seigneur 921, la 29^e année du règne du seigneur Charles, très glorieux roi des Francs occidentaux, la 24^e de sa « réintégration », la 10^e depuis qu'il a acquis un plus large héritage, en la 9^e indiction, et aussi en la troisième année du règne du seigneur

Henri, très magnifique roi des Francs orientaux, un pacte d'unanimité et une alliance amicale (amicitia societatis) ont commencé de se nouer entre les princes susdits, sur les bases recherchées, dans la mesure où elles ont paru convenir.

Les deux illustres rois, en effet, se sont rencontrés, comme ils en étaient convenus par légats allant de l'un à l'autre, le 2 des nones de novembre, première férie¹ : le seigneur Charles sur le Rhin au castrum de Bonn, et le vaillant (strenuus) Henri sur l'autre rive du Rhin. Et ce jour-là, échangeant leurs regards, ils purent assez bien s'examiner de part et d'autre, sur les rives du fleuve, pour que leurs fidèles fussent déliés du serment par lequel ils avaient promis cette rencontre. Au vrai, la quatrième férie, le 7 des ides de novembre², au milieu du Rhin, les susdits princes passèrent, chacun de son navire, dans un troisième qui avait été ancré au milieu du fleuve pour les besoins de la rencontre (colloquium) et là, en tout premier lieu, ils conclurent et se jurèrent cet accord (convenientia) chacun à son tour, pour maintenir la paix (ob statum pacis) :

Moi, Charles, par la faveur de la clémence divine roi des Francs occidentaux, je serai désormais, envers ce mien ami le roi oriental Henri, ami comme un ami doit l'être par droit (per rectum) pour son ami, selon mon savoir et mon pouvoir, à cette condition que lui-même me jure précisément le même serment et qu'il tienne attentivement ce qu'il aura promis. Puisse Dieu m'apporter son aide, et ces saintes reliques !

De son côté, le roi Henri exposa à la suite la même promesse, avec serment, dans les mêmes termes, afin que soit observé inviolablement le pacte (firmitas) de cette amitié (amicitia).

Voici les noms des évêques qui, avec de nobles et fidèles laïcs, ont agréé et loué (collaudare) ce pacte que les rois précités ont établi entre eux, et qui [= les évêques] ont fait de leurs mains le serment de ne jamais le détruire. Évêques du côté du seigneur roi Charles : Hermann, archevêque d'Agrippina, qu'on appelle maintenant Cologne ; Roger, archevêque de Trèves ; Étienne, évêque de Cambrai ; Bovon, évêque de Châlons ; Baudri, évêque d'Utrecht. Voici les noms des comtes : Matfrid, Erckenger, Haganon, Boson, Waltker, Isaac, Ragenber, Thierry, Alard,

1. Dimanche 4 novembre.

2. Mercredi 7 novembre.

3. Citation biblique (Sirach 3, 20).

4. Saint Vincent, diacre de Saragosse, mort en 304 (persécution de Dioclétien).

Aleaume. Évêques du côté de l'illustre roi Henri : Heriger, archevêque de Mayence ; Nithard, évêque de Münster ; Dodon, évêque d'Osnabrück ; Ricawon, évêque des Vangioni, qu'on dit maintenant Worms ; Hunward évêque de Paderborn ; Noting, évêque de Constance. Voici les noms des comtes: Evrard, Conrad, Hermann, Haton, Gottfried, Otton, Hermann, Cobbon, Magenhard, Frédéric, Foldac.

2. Raoul Glaber, Histoires, I, III, II, 8 ; éd. Guglielmo Cavallo et Giovanni Orlandi, trad. Mathieu Arnoux, Turnhout, 1996 (Miroir du Moyen Âge), p. 156-158 (trad. revue).

Il [Robert le Pieux] fut en paix avec les rois qui entouraient son royaume, en particulier avec l'empereur Henri. Un jour, tous deux vinrent au bord de la Meuse, qui forme la frontière (limes) entre les deux royaumes, pour y avoir une entrevue ; de part et d'autre beaucoup murmuraient qu'il serait peu convenable entre deux si grands rois que l'un d'eux s'abaissât à traverser le fleuve comme pour venir se mettre au service (ad auxilium) de l'autre, et que le mieux était qu'ils se fissent tous deux porter en bateau au milieu du fleuve pour s'y entretenir. Mais ces hommes de grand savoir se souvenaient tous deux de cette parole : « Tu es d'autant plus grand que tu t'abaises en toutes choses³ ». L'empereur se leva au petit matin, passa avec une suite peu nombreuse du côté du roi des Francs (rex Francorum) ; ils s'embrassèrent avec effusion et échangèrent des baisers, assistèrent à une messe solennellement célébrée par les évêques, et décidèrent de prendre ensemble leur repas. Ce dernier achevé, le roi Robert offrit à Henri d'immenses présents d'or, d'argent et de pierreries, plus cent chevaux luxueusement ornés chacun d'une cuirasse (lorica) et d'un casque, ajoutant que ce qu'il lui laisserait de tout cela diminuerait d'autant leur amitié. Mais Henri, voyant la générosité de son ami, n'accepta qu'un évangélaire (librum Evangelii) incrusté d'or et de pierres précieuses, et un reliquaire semblablement orné contenant une dent de saint Vincent, diacre et martyr⁴ ; quant à son épouse, elle n'accepta qu'une paire d'encensoirs (naves) d'or. Prenant congé, il laissa le reste en signe de gratitude. Le lendemain, le roi Robert fit à son tour la traversée

avec les évêques et vint à la tente de l'empereur ; celui-ci le reçut avec l'éclat qui convenait et, après un repas pris en commun, lui offrit cent livres d'or pur. Le roi n'accepta aussi de sa part qu'une paire d'encensoirs (naves) d'or ; après avoir conclu un pacte d'amitié, ils retournèrent l'un et l'autre chacun chez soi. D'autres rois aussi traitèrent toujours Robert avec l'obligeance qui convient : Ethelred roi des Angles (rex Anglorum)⁵, Rodolphe, roi des Austrasiens⁶, et Sanche, roi de Navarre en Espagne⁷ ; ils lui envoyaient des présents et lui demandaient son aide.

72 copies ont été corrigées, revenant au niveau de 2019 (74) et 2017 (75), après le pic constaté en 2020 (85). La moyenne des notes, 10,57, elle aussi comparable à celle des années antérieures à 2020 (9,13), est indépendante de la nature de l'épreuve (10,42 en 2019 [dissertation], 10,13 en 2018 [dissertation], 10,93 en 2017 [commentaire de texte]).

Le nombre de copies notées en dessous de 10 (27, soit 37,5 %) est nettement inférieur à celui des années précédentes, pour lesquelles il a pu représenter la moitié du lot (52,9 % en 2020, 41,9 % en 2019, 43,5 % en 2018), mais ne rejoint pas celui de l'année 2017, historiquement basse (32 %). Rares sont les copies ayant mérité moins de 7 (pour une fourchette de 4 à 6) : 6, soit 8,33 %, contre 28 % en 2020. La part des copies notées de 7 à 9, elle, est comparable, à 27,8 % (20 copies) face aux 24,7 % de l'an dernier. La note médiane est 11. Les notes le plus souvent attribuées sont 11 et 12 (respectivement 10 et 9 copies) alors qu'elles étaient de 12 et 13 en 2020. Plus d'une copie sur dix s'est vu attribuer une très bonne note : trois 15, un 16, 3 17, un 18. Cinq d'entre elles sont celles de candidats admis au concours.

Les deux textes proposés, le traité de Bonn passé en 921 entre les rois Charles le Simple et Henri l'Oiseleur d'une part, le récit de la rencontre de 1023 entre Robert le Pieux et l'empereur Henri II à Ivois-Mouzon d'autre part, ne présentaient pas de difficulté. Une littérature abondante et aisément accessible, parfois très récente, leur est d'ailleurs consacrée. Le thème visiblement bien étudié de l'entrevue diplomatique a donné lieu à des commentaires abondants, atteignant volontiers la quinzaine de pages et les dépassant même volontiers (jusqu'à 26 !). La principale qualité des candidats a été de se livrer sauf exception à un véritable commentaire, près des textes, sans s'écarter dans des considérations trop générales

5. *Aethelred le Malavisé, roi de 978 à 1016.*

6. *Rodolphe III, roi de Bourgogne (993-1032).*

7. *Sanche III, roi de Navarre (1000-1035).*

qui auraient été hors de propos – le commentaire ne doit pas être une dissertation « illustrée » par les documents –, ni se livrer à l’habituelle paraphrase qui est le premier écueil de ce genre d’exercice. Dans un ensemble plutôt satisfaisant, ce qui a fait la différence a été d’abord la bonne connaissance des acteurs et du contexte – rares sont les copies qui sont également disertes sur les deux rencontres, rares celles qui savent localiser et dater celle de 1023 ou dire précisément qui est Henri II, volontiers qualifié d’ottonien ; rares encore celles qui savent dire la part des forces et des faiblesses des souverains au x^e et au xi^e siècle ; pas assez nombreuses enfin celles qui connaissent les vicissitudes de la Lotharingie, au cœur des relations entre voisins « occidentaux » et « orientaux ». Les commentaires les plus fins sont ceux qui ont non seulement mis en évidence la différence de nature entre les deux textes – ce que tous ne font pas : ici leurs auteurs sont tous deux des chroniqueurs, là il s’agit de deux « textes normatifs » – mais ne se sont pas contentés de la signaler dans l’introduction : ce fil conducteur permettait de rendre compte de la différence des points de vue, des omissions de l’un ou des insistances de l’autre ; les copies qui se sont bornées à relever les points communs relevant de la pratique diplomatique, c’est-à-dire de ce qui se rapproche le plus des invariants de l’anthropologie historique, ont manqué un élément important, qui pouvait à lui seul faire l’objet d’une partie.

Puisque les deux rencontres ont eu lieu sur la frontière, tous ont consacré un morceau de bravoure à cette question, ce qui est l’occasion de constater des désaccords, probables reflets de débats historiographiques récents : qui soulignant son caractère linéaire, marqué ici par les cours d’eau – parfois situés dans les copies avec une désinvolture consternante –, qui au contraire cherchant à démontrer l’inverse, ce qu’il était difficile à tirer des textes, en soulignant qu’il s’agit au contraire d’une marche. Parmi les défauts révélateurs de naïveté ou de manque d’accoutumance aux sources, parfois pardonnables, parfois sanctionnés, relevons d’abord la perplexité qu’ont suscitée les *Monumenta Germaniae Historica*, volontiers considérés comme une source médiévale ou plus simplement « germanique », le comble étant de lire « le livre MGH [...] écrit par Hanovre ». Plus gênante et bien plus fréquente est la survalorisation de « la religion », sorte de puissance obscure élevée au rang d’acteur central des négociations, au motif que Charles le Simple est dit roi « par la faveur de la clémence divine » ou que le traité de Bonn comporte une invocation initiale à la Trinité que d’aucuns jugent sans plus d’examen comme

une déclaration d'hostilité envers l'arianisme. Écrire, encore que le christianisme est alors une « religion très répandue » n'est certes pas faux, mais révèle aussi une grande incompréhension. On aura plus d'indulgence envers qui, s'étant risqué à rendre compte de la liste des témoins du traité de Bonn, a trop souvent fait du comte Boso le roi « de Provence » homonyme, mort en 887 ; il était plus prudent de s'en tenir à des considérations sur la représentation géographique des uns et des autres, ce qui était déjà bien.

Dans le lot des maladroites relevées et qui tiennent pour les unes d'un style trop relâché, pour d'autres d'une orthographe étourdie ou de la transcription phonétique de noms entendus mais non mémorisés grâce aux livres, pour d'autres encore de la perle, voici « les raides normands », le roi « élu par ses paires », le traité « en bon uniforme », Henri « l'Oisealeur », [Jean-Marie] « Meuglin », « Donald Queller » [au lieu de Hagen Keller], sans oublier quelques Robert « le Pieu » et autres Raoul « Glabert », noms que les candidats avaient pourtant sous les yeux.

4. VERSION LATINE

LA MÉMOIRE DE CIMONIDE DE CEOS

Gratiam habeo Simonidi illi Cio quem primum ferunt artem memoriae protulisse. Dicunt enim, cum cenaret Crannone in Thessalia Simonides apud Scopam fortunatum hominem et nobilem cecinissetque id carmen quod in eum scripsisset, in quo multa ornandi causa poetarum more in Castorem scripta et Pollucem fuissent, nimis illum sordide Simonidi dixisse se dimidium eius ei quod pactus esset pro illo carmine daturum, reliquum a suis Tyndaridis, quos aequè laudasset, peteret, si ei uideretur. Paulo post esse ferunt nuntiatum Simonidi ut prodiret : iuuenis stare ad ianuam duo quosdam qui eum magnopere euocarent ; surrexisse illum, prodisse, uidisse neminem. Hoc interim spatium conclaue illud ubi epularetur Scopas concidisse ; ea ruina ipsum cum cognatis oppressum suis interisse ; quos cum humare uellent sui neque possent obtritros inter-noscere ullo modo, Simonides dicitur ex eo quod meminisset quo eorum

Jury: M. Guillaume BONNET, professeur à l'Université de Bourgogne ; M. Benjamin GOLDLUST, professeur à l'université de Franche-Comté.

loco quisque cubisset, demonstrator uniuscuiusque sepeliendi fuisse. Hac tum re admonitus inuenisse fertur ordinem esse maxime qui memoriae lumen adferret : itaque eis qui hanc partem ingenii exercerent locos esse capiendos et ea quae memoria tenere uellent effingenda animo atque in eis locis conlocanda.

CICÉRON, *DE ORATORE* II.

conclauē, is, n. : ici, « salle à manger »

Cranno, onis = Cranon, ville de Thessalie

Scopas, ae = Scopas

Simonides, is = Simonide

Tyndaridae, arum, m. pl. = les Tyndarides (enfants de Tyndare) Castor et Pollux

Le texte soumis aux candidats cette année était une anecdote célèbre due à Cicéron. L'orateur s'intéressait au cinquième des constituants de l'art oratoire, la *memoria* (rappelons les autres : invention, disposition, *elocutio* ou « mise en mots », *actio* ou « mise en scène ») et nous expose, dans ce passage du *De Oratore* (II 351-353), la naissance singulière de l'art mnémonique, consistant à associer à chaque élément dont on veut conserver le souvenir une localisation spatiale. Ce texte, d'une longueur raisonnable (179 mots), associait au récit des discours rapportés en un enchevêtrement subtil qui faisait la difficulté de l'exercice. L'agilité des candidats à passer d'un champ à l'autre devait s'appuyer sur l'analyse des verbes principaux et subordonnés, puisque la ponctuation, par un choix délibéré du jury, ne rendait que partiellement le service de distribuer les segments textuels sur les différents plans narratifs. Puisqu'aussi bien les candidats trouveront aisément, dans les livres ou sur internet, une traduction du passage, les lignes qui suivent leur proposent une méthode pour venir à bout des difficultés syntaxiques qui leur étaient proposées, méthode reposant évidemment sur des connaissances qu'il est raisonnable de supposer acquises après deux années de préparation spécifique à cette épreuve majeure du concours.

La première phrase, brève, était d'une structure très linéaire, les propositions principale et relative figurant dans un ordre familier aux lecteurs français. Les seuls points de vigilance concernaient l'identification (personne et valeur) de

ferunt, le traitement du démonstratif mélioratif / de connivence *illi*, et le temps de l'infinifitif. À ce propos, on se souviendra que, ne disposant que de trois temps pour l'infinifitif, le latin leur confère, tout comme aux participes, une valeur strictement relative : à cet égard, les grammaires scolaires seraient mieux inspirées de parler, dans leur partie syntaxique, d'infinifitifs de simultanéité / antériorité / postériorité, plutôt que d'infinifitifs présents, passés et futurs.

Avec la longue seconde phrase commençaient les difficultés. Heureusement, la principale, réduite au minimum, était en tête ; le verbe de parole (*dicunt*) appelait une infinitive dont il était toutefois séparé par une circonstancielle (*cum...*) dédoublée (*cenaret ... cecinissetque*) prolongée elle-même par deux relatives sur le même plan (asyndète à remarquer) – que ces deux relatives fussent au subjonctif s'expliquait par la nature du discours, indirect (*dicunt*). Cette infinitive (*illum dixisse*) objet du verbe principal développait elle-même un COD sous la forme d'une autre infinitive, *se daturum* (*esse* à sous-entendre) dans laquelle le jeu des pronoms de rappel pouvait inquiéter : l'un des deux, en tout cas, était l'antécédent du relatif quod (avec un subjonctif de discours indirect, là encore). Il convient, à ce point de notre exercice, de rappeler l'utilité du travail sur le brouillon (surtout ne pas gribouiller irrémédiablement le texte lui-même !), qui permet d'échelonner les propositions, par exemple, afin de mieux visualiser l'architecture du texte, et d'opérer divers essais de résolution des incertitudes. Précisément ici, la difficulté était que le datif *ei* (il importe de maîtriser parfaitement la morphologie pronominale) était à rapporter comme simple COS au verbe *daturum* qui, lui, figurait de l'autre côté de la relative : *ei* était intercalé entre l'antécédent du relatif et la relative elle-même, en un effet d'accélération voulu par Cicéron. Enfin, une virgule énigmatique introduisait un ultime segment, lui-même complexe, où l'on pouvait au moins isoler une relative et une hypothétique : restait à rendre compte du subjonctif *peteret*, qui, avec la séquence *reliquum a suis Tyndaridis*, était sans affectation claire. Le candidat assez méthodique pour arriver à ce point de l'analyse devait commencer par étudier le regroupement de ces « épaves », pour constater qu'elles s'ordonnaient bien ensemble : *peto aliquid ab aliquo* = « demander quelque chose à quelqu'un ». Sa capacité à contextualiser lui permettait ensuite d'analyser la proposition : nous sommes au (second degré d'un) discours indirect ; or, il se trouve que, dans le discours indirect, le subjonctif paratactique exprime l'ordre ; ce dernier segment, en asyndète (noter la virgule précédant *peteret* !) était donc parallèle à

l'une des deux infinitives déclaratives, et une brève exploration des choix possibles désignait le niveau de *daturum* < *esse* >. Le reste était une question de vocabulaire...

Les cinq séquences suivantes conclues par une ponctuation forte étaient à l'infinitif, et l'effort produit pour mettre en ordre la lourde deuxième phrase permettait de les distribuer relativement aisément aux différents étages d'un discours indirect décidément proliférant : ici, c'est la logique du contenu qui nous guidait. Le sixième segment était significativement marqué par une « attaque » *quos cum* (relatif de liaison sorti de par sa nature de la subordonnée en *cum* dans laquelle il joue un rôle) qui devait alerter l'esprit. De fait, on retrouvait avec soulagement et une certaine surprise un indicatif (*dicitur*) qui ramenait l'analyse de cette phrase, elle encore complexe, au « rez-de-chaussée » initial du récit : encore un verbe de parole, donc, gage d'un discours indirect rafraîchi. Les ingrédients en étaient, pour certains, déjà connus : circonstancielle en *cum* dédoublée, une relative (*ex eo quod*) dont le verbe (*meminisset*) supportait cette fois une interrogative indirecte COD (*quo loco* « en quel lieu » ; seule troublait le jeu l'intercalation d'un génitif partitif *eorum* développant *quisque*. L'infinitive elle-même était une phrase attributive comprenant un gérondif « adjectivé », si l'on peut dire, par accord avec ce qui, fonctionnellement, était son objet direct attendu à l'accusatif (règle *tempus legendi historiae*).

La dernière phrase prenait la forme d'un ultime segment de discours indirect, avec une subtile *variatio* (le style de Cicéron !) le passif personnel *fertur* répondant à l'actif impersonnel *ferunt* du début. Les adjectifs verbaux d'obligation intervenaient significativement au moment où la conclusion du texte exposait les principes d'une science mnémonique dont la naissance tragique venait de nous être détaillée. Une bonne compréhension de ce qui avait précédé était évidemment requise pour placer « à bonne hauteur » un vocabulaire délicat par sa polysémie – les *loci* « emplacements » des écrasés de Cranon devenant ainsi des lieux rhétoriques.

Le jury, dans son appréciation des copies, s'est efforcé de valoriser la capacité à construire le texte, ce qui fait que, même si les copies ayant parfaitement maîtrisé le propos de Cicéron étaient finalement rares, les prestations satisfaisantes ont permis d'atteindre une moyenne générale de 10,125. Précisément, douze très bonnes copies (dont une remarquable) et vingt-quatre satisfaisantes équilibraient un lot réduit de dix à onze prestations tout juste honorables et, surtout, un lot très faible de vingt-sept copies ainsi qu'une dernière, blanche. L'exis-

tence d'un tel écart entre deux blocs de candidats est en soi problématique, mais on veut croire que les circonstances pour le moins particulières dans lesquelles les jeunes gens dont nous avons évalué les compétences de latinistes ont étudié depuis dix-huit mois expliquent pour une part cette scission. L'avenir confirmera, ou non, cette hypothèse.

Nous espérons que cette reprise, que nous invitons les candidats à s'approprier en la lisant à voix haute, par exemple, aura attiré leur attention sur la nécessité impérieuse de dégager avant toute chose la structure de l'énoncé. Elle invite aussi à porter attention aux balises plus ou moins discrètes qu'un bon écrivain sème dans son texte pour en faciliter la parfaite compréhension. S'ils se rappellent que l'expression écrite latine ne pouvait, dans l'Antiquité, s'appuyer sur un système de ponctuation fiable, les candidats mesureront l'intérêt qu'il y a à repérer ces balises stylistiques (asyndète, séquence cumulative comme notre *quos cum*, etc.) qui ne structurent pas seulement les textes, si suggestifs, si informatifs qu'ils soient, mais aussi l'esprit de ceux qui s'y attachent.

5. THÈME LATIN

Le public m'a été trop favorable pour m'embarrasser du chagrin particulier de deux ou trois personnes qui voudraient qu'on réformât tous les héros de l'antiquité pour en faire des héros parfaits. Je trouve leur intention fort bonne de vouloir qu'on ne mette sur la scène que des hommes impeccables. Mais je les prie de se souvenir que ce n'est pas à moi de changer les règles du théâtre. Horace nous recommande de dépeindre Achille farouche, inexorable, violent, tel qu'il était, et tel qu'on dépeint son fils. Et Aristote, bien éloigné de nous demander des héros parfaits, veut au contraire que les personnages tragiques, c'est-à-dire ceux dont le malheur fait la catastrophe de la tragédie, ne soient ni tout à fait bons, ni tout à fait méchants. Il ne veut pas qu'ils soient extrêmement bons, parce que la punition d'un homme de bien exciterait plutôt l'indignation que la pitié du spectateur ; ni qu'ils soient méchants avec excès, parce qu'on n'a point pitié d'un scélérat. Il faut donc qu'ils aient une bonté mé-

Jury : Mme Elsa MARGUIN-HAMON, directrice de la recherche, chargée de cours à l'École nationale des chartes ; M. Bruno POULLE, professeur à l'Université de Franche-Comté.

diocre, c'est-à-dire une vertu capable de faiblesse, et qu'ils tombent dans le malheur par quelque faute qui les fasse plaindre sans les faire détester.

J. RACINE, PRÉFACE D'ANDROMAQUE, 1668.

Le texte proposé cette année aux candidats était un extrait de la célèbre préface de la (non moins célèbre) tragédie *Andromaque* de J. Racine, où l'auteur défendait sa conception du personnage tragique : l'autorité des Anciens permettait, à ses yeux, de montrer des héros victimes de leurs faiblesses. Ce texte ne présentait aucune difficulté insurmontable ; le vocabulaire que l'on pourrait dire spécialisé existe en latin, sous la forme d'emprunts au grec : il n'y avait pas lieu de chercher des périphrases compliquées pour « théâtre », « scène » ou « tragédie ».

Le jury a corrigé 47 copies, ce qui est moins que les années précédentes. Les notes s'étagaient de 19,5 à 0,5 sur 20 ; la moyenne était de 9,9 et l'écart-type de 5,2. En d'autres termes, le jury n'a pas constaté une baisse générale du niveau et, sur l'échelle des notes, les copies se répartissaient de manière régulière. Signalons seulement que quelques rares copies étaient réellement très faibles : il devient très difficile pour le jury d'évaluer des séquences telles que « *vero ei in quod miseriam suos tragoediae exitum est* » et de leur trouver une logique syntaxique. A l'inverse, les meilleures copies témoignaient d'une bonne connaissance de la grammaire et, mieux encore, d'une véritable familiarité avec la langue latine ; de fait, ont été en général admissibles (et admis) ces candidats qui ont obtenu les meilleures notes. Enfin, les copies incomplètes étaient (heureusement) peu nombreuses ; une copie plutôt prometteuse a été défigurée par l'oubli malheureux d'une portion du texte : l'exercice du thème latin demande de rester concentré jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'aux relectures finales.

La première phrase a donné lieu à de fréquentes erreurs de compréhension : Racine n'a jamais voulu dire que le public (ou sa faveur) l'embarrassait ; et le « chagrin particulier » n'avait rien à voir avec la tristesse. En revanche, de nombreux candidats ont compris que les nombres « deux ou trois personnes » étaient surtout indicatifs, bien que le commode *nonnulli* n'ait pas été assez employé : il aurait évité des fautes à ceux qui ont oublié que *duo* et *tres* se déclinent. Il est dommage aussi que la tournure « trop... pour », comparatif suivi de *quam ut* + subjonctif, ait été si peu connue. La deuxième phrase a causé moins d'erreurs ; l'adjectif

« impeccables » a été en général bien rendu ; les mots « intention de vouloir qu'on ne mette » n'ont causé la perplexité que des candidats qui ignorent tout des subordonnées en latin.

Dans la troisième phrase (« Mais je les prie »), apparaissait une particularité de ce texte, d'accumuler les verbes de demande, que les candidats ont traduits correctement par *orare*, *rogare*, ou autre *petere* : toutefois, ceux qui ignoraient ce chapitre de grammaire auraient pu vérifier les constructions dans leur dictionnaire, au lieu de les mélanger toutes. Le jury a admis avec indulgence que les « règles du théâtre » soient traduites par le tardif *regula*, bien que, si l'on en reste à la langue classique, le résultat soit assez surprenant.

Si, dans la phrase suivante, les noms d'Horace et d'Achille n'ont pas été écorchés (plusieurs candidats ont eu la coquetterie d'employer les accusatifs grecs *Achillen* ou *Achillea*), s'est produit un curieux contresens : en vérité, nous ignorons si un éventuel fils d'Horace était dépeint comme « farouche, inexorable, violent » ; mais, à coup sûr, ce qui est aussi trop souvent ignoré, c'est la règle de l'adjectif possessif réfléchi... ainsi que les adjectifs de comparaison *talis... qualis*.

L'ignorance des traductions possibles (et classiques en thème latin) de l'expression « Aristote, bien éloigné de..., veut au contraire » a suscité des considérations curieuses sur la localisation géographique du Stagirite : *nedum* était pourtant une solution simple qui a été trop peu retenue. Mention spéciale au candidat qui a mystérieusement qualifié Aristote (était-ce pour renforcer la tournure qu'il utilisait à côté ?) *de ad imperandum nequaquam idoneus* : l'exercice du thème latin interdit d'ajouter au texte proposé des opinions personnelles, surtout si elles sont aussi peu fondées. L'expression « la catastrophe de la tragédie » a provoqué des... catastrophes, qui ont été ingénieusement évitées par ceux qui ont pensé au mot très cicéronien *clausula* (qui n'était pas le seul possible, ni le seul admis par le jury).

Dans l'avant-dernière phrase, à la grande surprise du jury, il est apparu que des candidats ne connaissaient pas l'existence de *neque-nec* en latin pour traduire « ni » ; en revanche, la traduction des mots « la punition d'un homme de bien exciterait plutôt l'indignation que la pitié » et « on n'a point pitié d'un scélérat » n'a occasionné de fautes que dans les plus mauvaises copies : le verbe *me miseret* a été en général employé correctement. Le conditionnel « exciterait » n'a pas souvent été bien rendu ; la traduction de « punition » a parfois donné lieu à des exagérations tortionnaires contraires aux règles du théâtre classique. Enfin, la dernière phrase

a posé des problèmes pour la traduction de « une vertu capable de faiblesse » : le jury a été indulgent pour l'interprétation de cette « faiblesse ». Seuls les meilleurs candidats ont su traduire correctement « sans les faire détester », alors que l'emploi de sine + infinitif aurait dû être proscrit d'emblée.

Les abominations morphologiques ont été peu nombreuses et plutôt concentrées sur les superlatifs de « méchants » ou « bons » ; on peut plutôt les qualifier d'étourderies. Ce sont celles-ci qui, d'une manière générale, ont fait la différence entre les copies moyennes et les copies excellentes. En revanche, il reste des candidats véritablement ignorants des règles élémentaires de la langue latine ; ils ont été heureusement minoritaires cette année.

6. VERSION GRECQUE

POURQUOI ATHÈNES A REFUSÉ DE LIVRER LES FILS D'HÉRACLÈS POURSUIVIS PAR EURYSTHÉE

Ἐστέρω δὲ χρόνῳ, ἐπειδὴ Ἡρακλῆς μὲν ἐξ ἀνθρώπων ἠφανίσθη, οἱ δὲ παῖδες αὐτοῦ ἔφευγον μὲν Εὐρυσθέα, ἐξηλαύνοντο δὲ ὑπὸ πάντων τῶν Ἑλλήνων, αἰσχυνομένον μὲν τοῖς ἔργοις, φοβουμένων δὲ τὴν Εὐρυσθέως δύναμιν, ἀφικόμενοι εἰς τὴνδε τὴν πόλιν ἰκέται ἐπὶ τῶν βωμῶν ἐκαθέζοντο. Ἐξαιτουμένου δὲ αὐτοῦ Εὐρυσθέως Ἀθηναῖοι οὐκ ἠθέλησαν ἐκδοῦναι, ἀλλὰ τὴν Ἡρακλέους ἀρετὴν μᾶλλον ἠδοῦντο ἢ τὸν κίνδυνον τὸν ἑαυτῶν ἐφοβοῦντο, καὶ ἠξίουσαν ὑπὲρ τῶν ἀσθενεστέρων μετὰ τοῦ δικαίου διαμάχεσθαι μᾶλλον ἢ τοῖς δυναμένοις χαριζόμενοι τοὺς ὑπὲρ ἐκείνων ἀδικουμένους ἐκδοῦναι. Ἐπιστρατεύσαντος δ' Εὐρυσθέως μετὰ τῶν ἐν ἐκείνῳ χρόνῳ Πελοπόννησον ἐχόντων, οὐκ ἐγγὺς τῶν δεινῶν γενόμενοι μετέγνωσαν, ἀλλὰ τὴν αὐτὴν εἶχον γνώμην ἥνπερ πρότερον, ἀγαθὸν μὲν οὐδὲν ἰδίᾳ ὑπὸ τοῦ πατρὸς αὐτῶν πεπονθότες, ἐκείνους δ' οὐκ εἰδότες ὅποιοί τινες ἄνδρες ἔσσονται γενόμενοι.

Jury: M. Philippe HOFFMANN, directeur d'études à l'École pratique des hautes études ; M^{me} Brigitte MONDRAIN, directrice d'études à l'École pratique des hautes études.

C'est d'un discours d'apparat attribué à l'orateur Lysias qu'a été tirée la version proposée cette année aux candidats, un passage de l'Oraison funèbre (Ἐπιτάφιος τοῖς Κορινθίων βοηθοῖς), c. 11-13. Le discours est destiné à rendre hommage aux soldats athéniens morts durant la guerre de Corinthe qui, durant plusieurs années (395-386), opposa les Athéniens – cherchant à retrouver leur hégémonie perdue après la guerre du Péloponnèse et unis à leurs nouveaux alliés, Corinthiens, Thébains et Argiens – aux Spartiates conduits par Agésilas. C'est l'occasion d'évoquer le passé glorieux, à commencer par l'histoire mythique des Athéniens dont le courage et la vertu s'illustrèrent en particulier dans l'accueil des fils d'Héraclès, poursuivis par Eurysthée et réfugiés dans leur cité ; ils les protégèrent avec vaillance, et succès, en dépit des dangers qu'ils couraient eux-mêmes.

La difficulté du texte tenait en particulier au fait qu'il est constitué de trois longues phrases, riches d'informations nombreuses ; comprendre leur construction supposait une analyse précise, prêtant attention aux différentes articulations et identifiant correctement les éléments de chacune des propositions ; une bonne connaissance de la syntaxe et de la morphologie grecques était pour ce faire le meilleur guide.

Dans la première phrase, il fallait ainsi tenir bien compte de la progression que mettent en évidence les balancements successifs marqués par les particules μὲν ... δὲ, qui interviennent à trois reprises et suggèrent les étapes de la fuite des enfants d'Héraclès ; la proposition temporelle qui commence par ἐπειδὴ, « lorsque », est double : Ἡρακλῆς μὲν ... οἱ δὲ παῖδες αὐτοῦ ; mais cette seconde temporelle se subdivise elle-même en deux propositions, signalées par l'alternance renouvelée des deux particules qui suivent les verbes conjugués : οἱ δὲ παῖδες αὐτοῦ ἔφευγον μὲν ... ἐξηλαύνοντο δὲ. Le verbe ἐξηλαύνοντο, imparfait passif de ἐξελάω « chasser », est explicité par le complément d'agent noté par ὑπὸ + génitif pluriel, ὑπὸ πάντων τῶν Ἑλλήνων, complément d'agent lui-même précisé par deux participes, αἰσχυνομένων et φοβουμένων, que les particules μὲν ... δὲ mettent ici en opposition. Vient enfin la proposition principale, qui termine la phrase, les enfants d'Héraclès en sont toujours le sujet : arrivés à Athènes, ils se présentent en suppliants ἀφικομένοι ... ἰκέται ... ἐκαθέζοντο. Ce qui donne : « Plus tard, lorsque Héraclès eut disparu (ἠφανίσθη, aoriste passif du verbe ἀφανίζω) de parmi les hommes (ἐξ + génitif) et que ses enfants fuyaient Eurysthée et étaient chassés par tous les Grecs, qui étaient certes (l'adverbe est ajouté ici pour souligner le sens de μὲν) hon-

teux de leurs actes (αἰσχυνομένων μὲν τοῖς ἔργοις) mais qui redoutaient la puissance d'Eurysthée, arrivés dans notre cité (ἀφικόμενοι εἰς τήνδε τὴν πόλιν), en tant que suppliants, ils demeuraient assis auprès des autels. ».

La deuxième phrase commence par un génitif absolu qui rend l'intensité dramatique de la situation, dans laquelle Athènes choisit courageusement de s'opposer à la volonté d'Eurysthée et refuse de lui livrer les fils d'Héraclès. « Alors qu'Eurysthée les réclamait (ἐξαιτουμένου δὲ αὐτοῦς), les Athéniens ne consentirent pas à les livrer (ἐκδοῦναι, encore un verbe à préverbe ἐκ-, infinitif aoriste de ἐκδίδωμι), mais ils respectaient (ἠδοῦντο est bien l'imparfait de αἰδέομαι, il ne fallait pas confondre le terme avec le verbe ἤδομαι, qui prend d'ailleurs un esprit rude) davantage (μᾶλλον ... ἢ) la valeur, la vertu (ἀρετὴν) d'Héraclès qu'ils ne redoutaient le danger pour eux-mêmes (τὸν κίνδυνον τὸν ἑαυτῶν), et ils jugeaient bon (ἠξίουσαν, imparfait de ἠξιάω) de lutter avec énergie pour ceux qui étaient les plus faibles (τῶν ἀσθενεστέρων, comme groupe opposé à τοῖς δυναμένοις, qui représente Eurysthée), conformément à la justice (μετὰ τοῦ δικαίου), plutôt que (μᾶλλον ... ἢ), cherchant à plaire aux puissants (τοῖς δυναμένοις χαριζόμενοι), de livrer ceux qui subissaient l'injustice de leur part (τοὺς ὑπ'ἐκείνων ἀδικουμένους, οὐ ἐκείνων représente les δυνάμενοι). »

La troisième phrase débute également, comme la deuxième, par un génitif absolu qui met en scène Eurysthée et situe désormais l'action après son attaque : après avoir réclamé en vain avec véhémence, il entreprend une expédition (ἐπιστρατεύσαντος δ'Εὐρυσθέως), qui ne modifie pas pour autant l'attitude des Athéniens ; une attitude d'autant plus noble que les Athéniens n'avaient aucun motif de reconnaissance pour Héraclès et qu'ils ne savaient ce que deviendraient plus tard ses fils. La construction de cette phrase est beaucoup plus linéaire car elle se clôt avec deux participiales à valeur concessive qui sont apposées au sujet de la principale et soulignent fortement le désintéressement des Athéniens (... πεπονθότες et ... οὐκ εἰδότες suivi d'une proposition interrogative indirecte) – au lieu de propositions subordonnées. « Après qu'Eurysthée avait marché contre eux avec les peuples qui à cette époque occupaient le Péloponnèse (Πελοπόννησον ἔχοντων), se trouvant près d'une situation terrible (ἐγγὺς τῶν δεινῶν γενόμενοι, il fallait reconnaître ici dans τῶν δεινῶν le génitif du neutre τὰ δεινὰ et non un masculin), ils ne revinrent pas sur leur résolution (la négation οὐκ porte bien sur le verbe μετέγνωσαν, aoriste de μεταγινώσκω), mais ils gardaient le même sentiment

qu'auparavant (noter la construction τὴν αὐτὴν ... γνώμην ἦνπερ ...), alors qu'ils n'avaient éprouvé, ρεῦα (πεπονθότες) aucun bien pour eux (ἀγαθὸν οὐδὲν ἰδίᾳ) de la part de leur père (ὑπὸ τοῦ πατρὸς αὐτῶν) et qu'ils ne savaient pas quels ils seraient (noter l'hellénisme ἐκείνους δ' οὐκ εἰδότες ὅποιοί τινες ... ἔσονται) une fois devenus hommes. »

Vingt-quatre candidats ont composé et les notes s'échelonnent de 19,5 à 0,5. Plusieurs des candidats ont montré qu'ils avaient une formation très solide et ont mérité des notes supérieures à 16, c'est le cas du tiers d'entre eux. Inversement, 4 copies très mauvaises ont été notées entre 0,5 et 1,5.

7. VERSION ANGLAISE (LVE 1)

When the last of the chamomile was gone, she went around to the front of the house, collecting her shoes and stockings on the way. [...] Sitting on the porch not forty feet away was Paul D, the last of the Sweet Home men. And although she could never mistake his face for another's, she said, "Is that you?"

"What's left." He stood up and smiled. "How you been, girl, besides barefoot?"

When she laughed it came out loose and young. "Messed up my legs back yonder. Chamomile."

"You could stay the night, Paul D."

"You don't sound too steady in the offer."

Sethe glanced beyond his shoulder toward the closed door. "Oh it's truly meant. I just hope you'll pardon my house. Come on in. Talk to Denver while I cook you something."

Paul D tied his shoes together, hung them over his shoulder and followed her through the door straight into a pool of red and undulating light that locked him where he stood.

"You got company?" he whispered, frowning.

"Off and on," said Sethe.

Jury: M^{me} Marie de LA MURE,
professeur au lycée Michelet, Vanves ;
Mme Manuelle BOUTRIT-BUCHARD,
professeur au lycée Michelet, Vanves.

"Good God." He backed out the door onto the porch. "What kind of evil you got in here?"

"It's not evil, just sad. Come on. Just step through."

He looked at her then, closely. Closer than he had when she first rounded the house on wet and shining legs, holding her shoes and stockings up in one hand, her skirts in the other. Halle's girl—the one with iron eyes and backbone to match. He had never seen her hair in Kentucky. And though her face was eighteen years older than when last he saw her, it was softer now. Because of the hair. A face too still for comfort ; irises the same color as her skin, which, in that still face, used to make him think of a mask with mercifully punched-out eyes. Halle's woman. Pregnant every year including the year she sat by the fire telling him she was going to run. Her three children she had already packed into a wagonload of others in a caravan of Negroes crossing the river. They were to be left with Halle's mother near Cincinnati. Even in that tiny shack, leaning so close to the fire you could smell the heat in her dress, her eyes did not pick up a flicker of light. They were like two wells into which he had trouble gazing. [...] So he looked instead at the fire while she told him, because her husband was not there for the telling. Mr. Garner was dead and his wife had a lump in her neck the size of a sweet potato and unable to speak to anyone. She leaned as close to the fire as her pregnant belly allowed and told him, Paul D, the last of the Sweet Home men.

TONI MORRISON, *BELLOVED* (1987).

Proposition de traduction :

Lorsque la dernière pousse de camomille eut disparu, elle fit le tour jusqu'à la façade de la maison, ramassant ses chaussures et ses bas en chemin. [...] Assis sous le porche, à une dizaine de mètres de là, se trouvait Paul D, le dernier des hommes de Sweet Home. Et, bien qu'il lui eût été impossible de jamais confondre son visage avec celui d'un autre, elle fit :

- C'est toi ?

- C'qu'il en reste.

Il se leva et sourit.

- Comment tu te portes, petite, à part pieds nus ?

Quand elle éclata de rire, cela fusa, spontané et jeune.

- J'me suis barbouillé les jambes, là-bas, derrière. La faute à la camomille. Tu pourrais rester pour la nuit, Paul D.

- T'as pas l'air d'être très sûre de ton offre.

Sethe jeta un coup d'œil par-delà son épaule, en direction de la porte fermée. « Oh ! C'est de bon cœur. J'espère juste que tu voudras bien me pardonner l'état de la maison. Allez, entre. Discute avec Denver, pendant que je te fais quelque chose à manger. »

Paul D noua ses chaussures ensemble, les suspendit à son épaule et franchit la porte à sa suite pour se retrouver directement dans une mare de lumière rouge et ondoyante qui le fit s'arrêter net.

- T'as de la compagnie ? souffla-t-il, en fronçant les sourcils.

- Ça va, ça vient, dit Sethe.

- Seigneur Dieu. Il repassa la porte à reculons jusque sous le porche.

- Quelle sorte de diablerie que t'as là-dedans ?

- C'est pas de la diablerie, c'est juste triste. Allez. T'as qu'à traverser.

Il la regarda alors, de près. De plus près qu'il ne l'avait fait de prime abord, lorsqu'elle avait contourné la maison, les jambes humides et luisantes, tenant ses chaussures et ses bas en l'air, d'une main, ses jupes de l'autre. C'était bien là la petite amie de Halle, celle qui avait ce regard métallique et l'échine assortie. Il n'avait jamais vu ses cheveux, dans le Kentucky. Et bien que son visage eût dix-huit ans de plus que la dernière fois qu'il l'avait vue, il s'était adouci. En raison des cheveux. Un visage trop immobile pour ne pas mettre mal à l'aise. Des iris de la même couleur que la peau, qui, dans ce visage immobile, le faisaient jadis penser à un masque où l'on aurait perforé des yeux par mansuétude. C'était bien là la bonne amie de Halle. Enceinte tous les ans, y compris l'année où elle lui avait annoncé, assise au coin du feu, qu'elle

8. *pour qu'elle le lui fit : plus grammatical mais ajoute une certaine froideur peu en adéquation avec cette scène poignant.*

9. *choix de ne pas rendre l'anacoluthé, sorte de compensation stylistique par rapport à l'option précédente.*

allait s'enfuir. Ses trois enfants, elle les avait déjà entassés avec toute une charretée d'autres petits dans une caravane de nègres qui passaient la rivière. Ils devaient être confiés à la mère de Halle, près de Cincinnati. Même dans cette minuscule cabane, alors qu'elle était penchée si près du feu que l'on sentait l'odeur produite par la chaleur émanant de sa robe, ses prunelles n'accrochaient pas la moindre étincelle de lumière. On eût dit deux puits dans lesquels il avait du mal à plonger son regard. [...] Si bien qu'il avait préféré regarder le feu, tandis qu'elle lui faisait son récit, puisque son mari n'était pas là pour qu'elle le lui fasse⁸. Monsieur Garner était mort et sa femme avait une grosseur dans le cou de la taille d'une patate douce, qui⁹ la rendait incapable de parler à quiconque. Elle était penchée aussi près du feu que le lui permettait son ventre de femme enceinte et elle lui fit son récit, à lui, Paul D, le dernier des hommes de Sweet Home.

Cet extrait de *Beloved*, roman récompensé du prix Pulitzer en 1988, nous plonge dans un univers cher à Toni Morrison, prix Nobel de littérature 1993 : celui des Noirs américains et des traces profondes et traumatisantes laissées par l'expérience de l'esclavage sur ce peuple.

Nous avons donc ici un passage à teneur historique, avec une allusion à l'« *Underground Railroad* », ou « Chemin de fer clandestin » en français, réseau d'itinéraires secrets et de refuges sûrs utilisé par les esclaves afro-américains fuyant vers la liberté au-delà de la ligne Mason-Dixon et parfois jusqu'au Canada, avec l'aide des abolitionnistes. La « *river* » dont il est question dans l'extrait est la rivière Ohio, qui démarquait les deux espaces. Dans d'autres contextes, ce même mot aurait pu se traduire par « fleuve », autre sens que les étudiants se doivent de connaître.

Ce passage du roman présente l'intérêt de proposer à la fois du dialogue et son style familier, voire grammaticalement relâché, et un long paragraphe narratif. Les candidats devaient ainsi faire montre de leur capacité à jongler avec les registres de langue. Ils se sont généralement avérés nettement plus à l'aise dans la première partie.

Nous avons obtenu une moyenne de 10,02 sur les 49 copies corrigées, avec des notes allant de 4 à 17. Certains ont par conséquent su relever le défi de belle manière. Nous avons bien évidemment bonifié les heureuses trouvailles.

Le texte ne posait pas de problème lexical majeur. La difficulté résidait dans la nécessité d'en capter l'atmosphère lourde, chargée de non-dits, d'expériences anciennes et particulièrement douloureuses, partagées par les personnages et rejaillissant dans le présent sous forme du « mauvais esprit » (« *evil* ») qui hante la vie de ces rescapés de l'esclavage. On sent bien que Paul D comme Sethe croient en ces présences potentiellement maléfiques, malgré la liberté et une certaine humanité retrouvées. Les yeux de Sethe, dans son ancienne existence, se refusaient à refléter une quelconque parcelle de lumière, de vie, et sa chevelure était masquée aux yeux du monde, alors qu'elle est désormais lâchée, signe de libération au sens plus large, toutefois inachevée.

Avant de commencer la traduction, il était bien sûr nécessaire de lire le texte intégralement, avec attention, dans le but d'en extraire le sens profond, les liens entre les personnages et l'atmosphère, de repérer et respecter les répétitions, bien entendu volontaires – celle qui encadre le texte, le tragique « *Paul D, the last of the Sweet Home men* », et les répétitions internes, comme « *her hair* »/ « *because of the hair* », à traduire toujours par le même terme, soit « *cheveux* », soit « *chevelure* ».

Pour ce qui est de l'atmosphère, les bonnes copies ont su rendre le ton badin du début (un candidat a bien traduit le double sens humoristique de « *How you been, girl, besides barefoot ?* » par « Comment ça marche pour toi, excepté pieds nus ? »), soudain alourdi par la présence maléfique (un candidat a alors proposé « souffla-t-il » pour « *he whispered* », rendant judicieusement par ce choix lexical la crainte soudainement ressentie par le personnage) et jusqu'aux réminiscences particulièrement douloureuses du dernier paragraphe.

Celles-ci permettaient de se rendre compte des liens de proximité ayant existé entre Sethe et Paul D, son ancien confident. Le vouvoiement n'était donc pas de mise entre eux. Les candidats qui l'ont proposé n'avaient sans doute pas lu tout l'extrait avant de le traduire – erreur grossière s'il en est !

logique qui a guidé les candidats, la place de « *herringbone* » dans la suite d'adjectifs interdisait ce sens. Par ailleurs, le jury a été agréablement surpris de voir que de nombreux candidats avaient suivi les instructions du rapport de l'an-

née dernière et avaient appris le vocabulaire vestimentaire. Cette année, la difficulté résidait surtout dans la connaissance du vocabulaire des sons et de la lumière.

En dehors du lexique, le point qui fut incontestablement problématique reste la maîtrise des temps. L'identification des temps et des aspects s'avère incontournable lorsque l'on traduit un texte. En effet, de trop nombreux candidats ne semblent toujours pas connaître les temps du récit ni leurs conjugaisons. La différence entre imparfait et passé simple semble méconnue et a donc entraîné de nombreuses erreurs. Pour faire le bon choix, il est important de se demander si l'événement a un caractère itératif ou s'il a une valeur unique et ponctuelle. De nombreuses erreurs dans la concordance des temps peut en effet affecter la logique du récit.

Le jury tient également à rappeler que l'orthographe n'est toujours pas suffisamment maîtrisée par certains candidats. La ponctuation a également souvent posé problème et est absolument indispensable à la respiration et au sens du texte. Il serait sans doute judicieux que les futurs candidats revoient les différentes règles de ponctuation.

Néanmoins, cette année encore, le jury a eu la satisfaction de constater que les meilleurs candidats ont su faire preuve d'une maîtrise des nuances de la langue anglaise ainsi que des techniques de traduction. Les traductions de qualité alliaient justesse d'expression, respect du texte source ainsi que précision lexicale et syntaxique. Le jury tient donc à féliciter les candidats qui ont su courageusement faire face aux difficultés posées par les passages les plus techniques et qui ont su faire preuve d'inventivité et d'audace pour aboutir à des traductions élégantes et idiomatiques. Cela signifie qu'un certain nombre de candidats ont de toute évidence consacré du temps à la préparation en amont et ont su tenir compte des conseils prodigués par leurs enseignants et par les rapports antérieurs. Nous ne pouvons qu'inciter les futurs candidats à poursuivre dans ce sens.

Le lexique

L'extrait requérait la maîtrise du lexique de la description physique, y compris en ce qui concerne les postures (« *to lean* » trop souvent confondu avec « *to lie* ») et l'habillement (« *stockings* » en général connu, mais « *skirts* » parfois confondu avec « *shirt* »). De temps à autre, il fallait inférer le sens d'un mot, comme cela a pu être le cas pour « *lump* », traduit avec bonheur par de nombreux candidats, de

multiples façons : grosseur, excroissance, lymphome, etc. ... En revanche, l'on pouvait s'attendre à ce qu'un mot comme « *backbone* » soit connu, ce qui a rarement été le cas.

Un autre champ lexical à maîtriser, pour les futurs candidats, est celui du déplacement (« *went around to* » / « *followed her through the door straight into...* » / « *backed out the door onto...* » / « *step through* ») et son corollaire, c'est-à-dire la mesure des distances en « *feet* », « *inches* », « *yards* », « *miles* ». La conversion en mètres de « *not forty feet away* » n'a été réussie que par de rares candidats. En outre, « *feet* » a souvent été confondu avec « *steps* ».

À noter : de nombreux candidats n'ont pas su décrypter « *wells* » et ont pris l'état du Kentucky pour une ville.

En revanche, il est compréhensible que beaucoup aient été perturbés par le fait que la camomille puisse être considérée comme une mauvaise herbe, ici, alors qu'elle est cultivée dans certaines autres parties du monde.

En plus des champs lexicaux déjà mentionnés, il est encore une fois recommandé aux futurs candidats de s'attarder sur le vocabulaire des sons et de la lumière.

La grammaire

Sur le plan de la grammaire nominale, les cas possessifs / génitifs ont pu poser problème à certains, qui n'ont pas reconnu le cas possessif elliptique à la ligne 3 (« *mistake his face for another's* » où « 's » sous-entend « *another's face* », d'où traduire « confondre son visage avec celui d'un autre » et non « confondre son visage avec un autre ») et ont pris le « 's » de « *Halle's girl* » ou « *Halle's woman* » pour une contraction de « is ». Ils auraient cependant dû être alertés par le fait que leur interprétation les contraignait à ajouter un déterminant, menant aux contre-sens « Halle est une fille » / « Halle est une femme ».

Certains – peu nombreux – semblent avoir des problèmes d'analyse des noms composés. Rappelons que dans « *the Sweet Home men* », le nom porteur du sens principal est celui qui ferme le groupe nominal, « *men* », précisé en amont par « *Sweet Home* ». On n'a donc pas « la Maison Douce des hommes » mais bien « les hommes de la Maison Douce » (si l'on veut traduire ainsi « *Sweet Home* »).

Attention également à la nuance entre « *every year* » (tous les ans) et « *each year* » (chaque année).

Pour ce qui est du domaine verbal, il s'agit non seulement d'être capable d'opérer le transfert du temps anglais vers le temps français adéquat mais aussi de conjuguer celui-ci comme il se doit.

Attention aux impératifs des verbes du premier groupe. Nous avons trouvé des « s » à « Entre ! » / « Discute ».

Le passé simple pose parfois problème. Ainsi, nous avons pu lire « Sethe jetta » ou « il la suivie ».

L'imparfait du subjonctif était également de mise, comme dans de nombreux extraits littéraires, et a été malmené par certains mais maîtrisé par un nombre non négligeable de candidats, ce dont nous les félicitons : « *although she could never...* », ligne 3, correctement rendu par « bien qu'elle fût incapable de... ».

Cette année, la distinction entre imparfait (avec la notion d'itération ou de description d'une action vue comme étalée dans le temps) et passé simple, utilisé pour des faits ponctuels, a été maîtrisée par la majorité des candidats.

Plus problématique pour beaucoup : la traduction de « *used to* » dans « *used to make him think of* », ligne 20. Attention à ne pas confondre la marque de « jadis » / « autrefois » + imparfait (« *used to* + V ») avec la marque de l'habitude, en « *be used to* + V-ing » (être habitué à / avoir l'habitude de...)

« *They were to be left...* », à la ligne 22-23, a le plus souvent été traduit par « ils allaient être confiés ... », omettant la notion d'organisation préalable, d'événement prévu, programmé.

Dernier exemple d'analyse grammaticale du groupe verbal : « *I just hope you'll pardon my house* », ligne 8-9, nous offre une situation particulière d'utilisation du modal *WILL*, où, à la notion de futur, s'ajoute celle de volition, d'où la traduction en « tu voudras bien... » (Parfois, la notion de volition l'emporte : « *Will you please open the door ?* » / « Veux-tu bien ouvrir la porte ? »)

Enfin, les verbes irréguliers doivent être parfaitement connus. Trop de copies, même bonnes, ont buté sur « *hung* », l. 10.

L'orthographe est à soigner également : nous avons eu droit à « une grosseur dans le coup », à « prennant », à l'oubli récurrent des « s » du pluriel...

Les procédés de traduction ont souvent été mis à profit par les candidats et nous les en félicitons.

Par exemple, l'explication donnée par Sethe, à la ligne 5, peut être rendue par « la faute à la camomille » grâce à un étoffement bienvenu. Même un style

elliptique demande l'ajout d'un déterminant, en français : « La camomille. » Beaucoup ont su étoffer « pardon my house » par « excuser l'état de ma maison ».

La traduction en chiasme est un passage quasi obligé pour les expressions de déplacement. Ainsi, « *followed her through the door* » pouvait être rendu par « franchit la porte à sa suite », où « *through the door* » est traduit avant « *followed her* ». Bien sûr, on ne « traverse » pas une porte, à moins d'être un fantôme !

La ponctuation du dialogue en français est à connaître. Dans notre proposition de traduction, nous sommes allées au plus simple, en faisant fi des guillemets ouvrants et fermants pour ne conserver que les tirets, pratique désormais répandue dans l'édition. Quant à la prise de parole unique, elle utilise, en français, des guillemets chevrons : « ... »

Ajoutons qu'une bonne relecture, en fin de travail, est indispensable, pour vérifier que la langue reste fluide de bout en bout, que la cohérence est respectée (l'utilisation du vouvoiement aurait ainsi dû interpeller) et surtout pour vous assurer que des phrases telles que « Oubliez mes jambes plus lointaines » en traduction de la ligne 5, ne vous aient pas échappé. Certes, il ne faut pas laisser de passages non traduits, mais ayez soin de proposer des traductions plausibles !

Conseils

Bien sûr, l'apprentissage de listes de vocabulaire et les révisions grammaticales ainsi que les entraînements intensifs vous permettront de sans cesse améliorer votre niveau, mais vous imprégner des œuvres classiques en langue française vous sera également d'une aide considérable pour enrichir votre style.

8. VERSION ALLEMANDE (LVE 1)

MEIN VERHÄLTNIS ZUR DDR

Mein Verhältnis zur DDR hat sich ununterbrochen gewandelt. Im Sommer 1983 habe ich das Land bedingungslos verteidigt. Mich störte allein der Schneckengang, in dem der revolutionäre Weltprozess voranschritt und die sozialistische Gesellschaft sich entwickelte. Ich lebte in einem Geisterreich, in dem das Gebot der Pflichterfüllung galt und an die Heilkraft von Marx-Zitaten geglaubt wurde. Obwohl das Fuchteln mit Hammer und Sichel im Rückblick skurril wirkt, besaß es einen Sinn. Versprochen war, dass der Mensch ganz Mensch werde, Genießer des Schönen, ein Gleicher unter Gleichen. (...)

Im Sommer 1985 erdrückte mich das Geisterreich, aber ich wusste nicht, wie ich ihm hätte entkommen können. In der Hoffnung auf einen besseren Sozialismus, irgendwie, irgendwo, irgendwann, diente ich dem Land treu, als sei nichts geschehen, als hätte ich nicht erfahren, dass ich in ihm nicht leben sollte, wie ich es wollte. Das Ja zur DDR und das Nein zur DDR waren für mich verschwistert. Ich habe nicht daran gedacht, sie zu verlassen, und beruhigte mich in dem Glauben, dass Michail Gorbatschow die bessere Gesellschaft bessern, dem Sozialismus ein freudvolles Antlitz verleihen würde.

Im Sommer 1992 hat mich jede Frage nach der DDR verunsichert. Ich schämte mich, reagierte trotzig und wollte meine kurze Vergangenheit auf keinen Fall erklären oder gar rechtfertigen. Aus der SED/PDS war ich ausgetreten und hatte meine erwachsenen Jahre in der späten DDR als unwiederbringlich verlorene zu den Akten gelegt. Endlich konnte ich in Ruhe studieren. Ein erstes Stipendium war mir soeben bewilligt worden. (...)

Im Sommer 1996 fragte mich niemand mehr, wie es mit dem Sozialismus und mir gewesen war. Ich schrieb an einer Dissertation und führte das Leben, das ich mit siebzehn, achtzehn hatte führen wollen. Es gab Wichtigeres als die DDR. Ich hatte inzwischen genug über sie erfahren, um Honeckers Republik für das Land der vollendeten Rücksichtslosigkeit zu halten, das Menschen verschlang und funktionieren ließ, die Beziehungen zwischen ihnen vergiftete, die Gesellschaft zersetzte.

Jury: Mme Béatrix FRAPPEZ, professeur au lycée Jean Calvin, Noyon ; Mme Anne LEFEBVRE, professeur au lycée Hélène Boucher, Paris.

JENS BISKY, *GEBOREN AM 13. AUGUST, 2004.*

La version proposée aux 16 candidats de LV1 était tirée d'une œuvre autobiographique de Jens Bisky, *Geboren am 13. August*, publiée en 2004. L'auteur, né le 13 août 1966, soit exactement cinq ans après la construction du Mur, jette un regard rétrospectif sur les divers aspects de sa vie en Allemagne de l'Est et souligne par la même occasion à quel point son approche de la RDA s'est modifiée au cours du temps.

L'extrait retenu portait précisément sur l'évolution du rapport que l'auteur entretenait avec son pays natal. Le titre *Mein Verhältnis zur DDR*, une phrase introductive (l. 1-2) et la structure du passage (1983, 1985, 1992 et 1996) permettaient immédiatement aux candidats de percevoir la problématique exposée. Chaque paragraphe correspondait de fait à un sentiment éprouvé par l'auteur : l. 2-11, son adhésion inconditionnelle au régime ; l. 12-22, son malaise contrebalancé par l'espoir suscité par Mikhaïl Gorbatchev ; l. 23-30, sa déstabilisation totale marquée par une rupture politique manifeste ; l. 31-39, son détachement radical et sa condamnation implacable du régime est-allemand.

Les difficultés grammaticales, nombreuses et variées, n'ont généralement pas déconcerté les étudiants. Le jury a toutefois relevé les erreurs suivantes : *Allein* (l. 3) n'a pas toujours été compris comme un adverbe. Rattaché à l'auteur, *allein* a été la source d'interprétations fantaisistes.

La conjonction de subordination *als* (l. 15 et 16) immédiatement suivie du verbe conjugué au subjonctif, ici un subjonctif 1 puis un subjonctif 2, n'a pas été repérée comme telle par l'ensemble des candidats (2 erreurs fort regrettables).

De la même façon, les modes ne sont pas suffisamment pris en compte par certains qui ont fait fi du subjonctif 2 dans *hätte entkommen können* (l. 13), commettant ainsi une grave erreur d'interprétation.

Il était inutile de traduire l'indicatif *hatte führen wollen* (l. 34) par un subjonctif 2 *hätte führen wollen* : cela n'entraînait certes pas de contresens mais ne s'imposait nullement.

Certains ont trébuché sur la phrase extrêmement simple : *ich hatte nicht daran gedacht, sie zu verlassen* (l. 18-19). Sans doute ont-ils été troublés par le *daran* qui annonce le groupe infinitif qui suit. Parfois *sie* n'a pas été compris comme se rapportant à *die DDR* pourtant mentionnée peu avant, d'où la traduction erronée « les » quitter.

Les déclinaisons sont parfois négligées. Force est de constater que certains étudiants peu attentifs se laissent très imprudemment porter par le texte sans repérer le sujet de l'action. Ce fut le cas à plusieurs reprises dans *Mich störte allein der Schneckengang* (l. 3), *Michail Gorbatschow* (certes non décliné puisqu'il s'agit d'un nom propre) ... *dem Sozialismus ... verleihen würde* (l. 20-22) ou encore *das Menschen verschlang* (l. 37) où *Menschen*, et non le pronom relatif *das*, a parfois été considéré comme le sujet, alors que le verbe était conjugué au singulier.

L'obstacle majeur a été *hatte meine erwachsenen Jahre ... als unwiederbringlich verlorene zu den Akten gelegt* (l. 27-28) où les candidats n'ont pas rattaché *unwiederbringlich verlorene* à *Jahre*, qui n'était pas répété. Ils ont réellement été troublés car, ne saisissant en outre généralement pas le sens de l'expression *etwas zu den Akten legen*, ils se sont fourvoyés en traduisant *Akten* par « actes » (7 copies), ou encore « agir », « action » ou « activités ».

Les difficultés lexicales du texte étaient bien réelles. Elles ont poussé le jury à parfois faire preuve d'indulgence. Les termes *Fuchteln* (l. 8), *verschlang* (*verschlingen*) (l. 37), ont été plus ou moins bien traduits. Quant à l'expression *die bessere Gesellschaft bessern* (l. 20-21), elle posait de véritables problèmes même si les germanistes sont censés connaître *das bessere Deutschland*, expression courante dans les textes portant sur les deux États allemands. En revanche, le jury a lourdement sanctionné la méconnaissance de termes tels *sich wandeln* (l. 1-2), *verteidigen* (l. 3), *Hammer* (l. 8), *versprechen* (l. 9), *Genießer* (l. 10), *entkommen* (l. 13), *sich schämen* (l. 24) ou encore *rechtfertigen* (l. 26) qui a entraîné des traductions fantaisistes voire des erreurs caractérisées.

Aux lacunes lexicales se sont ajoutées des confusions classiques, souvent mentionnées dans les rapports précédents :

verteidigen/verteilen (l. 3) ; *stören/zerstören* (l. 3) ; *versprechen/verbieten* (l. 9) ; *erdrücken/beeindrucken* (l. 12) ; *entkommen/bekommen* (l. 13) ; *erklären/erzählen* (l. 25) ; *recht et fertig* dans *rechtfertigen* (l. 26), traduit par « finir à droite » ; *austreten/eintreten* (l. 26) ; *zersetzen/setzen* (l. 39)

Gebot/Gebet et *Gebot/Angebot* (l. 6) ; *Gesellschaft/Gemeinschaft* (l. 20) ; *Freude/Freundschaft* dans *freudvoll* (l. 21)

trotzig/trotzdem (l. 24)

Quant au mot composé *Geisterreich* (l. 5-6 et 12), il a été très rarement bien compris. Les étudiants ont privilégié le sens d'esprit (intelligence) et non de fantôme. Ils auraient pu songer au terme *Geistesgeschichte* (histoire des idées) qui est bien éloigné de *Geistergeschichte* (histoire de revenants) ... Seul un candidat a proposé la traduction « monde fantôme », les autres ont mis en avant l'approche intellectuelle ou spirituelle (« empire »/« monde intellectuel », « monde d'idées », « structure de pensée » ... dans 15 copies).

Pour finir, le jury au risque de se répéter recommande aux candidats de bien prêter attention à l'orthographe, la maîtrise des conjugaisons, notamment l'emploi du passé simple, et l'emploi des modes. Le nombre et les noms propres doivent également être traités avec davantage de rigueur : *meine erwachsenen Jahre* (l. 27) ne peut être qu'un pluriel ; contre toute attente *Gorbatschow* (l. 20) a été repris tel quel dans 9 copies, alors que la forme française Gorbatchev s'imposait.

L'anglais ne véhicule pas que des faux amis et il convient parfois de tempérer sa méfiance. Le passage proposé aurait dû permettre aux étudiants de ne pas buter sur *Hammer* (l. 8), 4 copies, ou *sich schämen* (l. 24), 6 copies. En revanche, l'anglais s'est invité là où le jury ne l'attendait pas : un candidat a confondu *Sinn* (l. 9) avec *sin*, ce qui était pour le moins étonnant.

Les notes vont de 02 à 18. La moyenne s'établit à 11,34.

9. VERSION ESPAGNOLE (LVE 1)

Hacia seis días que habían dejado la casa de don Gonzalo y doña Elisa. En el tiempo que duró su camino, nada notable les sucedió, sino que saliendo del Campo de la Mancha, y entrando en el de Andalucía, se encontraron en una venta a un vecino del pueblo colindante. Volvía de Sevilla, y se ofreció a alargarse al suyo y llevar la carta que pensaba Sancho que estaba obligado a escribir a su mujer. Y por no tener aún la desenvoltura precisa que mostraba al leer, le tomó buena parte de la noche escribir la que sigue, que quedó aderezada así :

Sancho Panza a Teresa Panza, su mujer.

Como en otras tengo escrito, la fortuna es mudable y hemos de estar atentos a

Jury: M. Yannick BARNE, professeur agrégé, Université de Bretagne Occidentale ; M. Renaud MALAVIALLE, maître de conférences à Sorbonne Université.

tomarla, cuando venga buena, que dejada escapar no suele tornar o hace mala la que tengamos, y así te hago saber que, contra mi pensamiento primero y mi propósito, el bachiller Sansón Carrasco, nuestro vecino, a quien sirvo, no se iba a Sevilla a establecerse allí, sino a pasar a las Indias, adonde habrá de llevarme. Allí le espera una mina de plata que ha de ponernos ricos en menos que canta un gallo, y tornarnos en cuanto Dios sea servido, que será pronto. No es esa mina de plata como las ínsulas que tantas veces me prometió mi llorado señor don Quijote, que siempre se le quedaron en el tintero. Aunque ya le tengo dicho a mi nuevo amo que no se ha hecho para mis años el arrancar a la tierra el mineral, me ha excusado él de hacerlo, y así seré yo quien haya de ocuparme de cuanto concierniere a los esclavos, y de llevarlos por el buen camino, que allí no se puede ni se estila hacer nada sin ellos, y en cuanto empiecen las ubres de aquella mina a dar su leche, yo haré que os lleguen a ti y a mis hijos tantas mantequillas y requesones que os habréis de chupar los dedos, como haréis ahora con esos cincuenta escudillos de nada que me dieron dos caballeros a cuenta de don Quijote, a quien conocieron y de quien eran muy devotos. Y aun pienso que yendo como va la fama de nuestro llorado amigo más rápida que fuego en una parva, nos caerán más peros de estos, y vengan cuantos vinieren, porque por mucho pan, nunca es mal año, y para que no se diga que donde no hay harina todo es mohína, ahí te van, como digo, con la flor del cuño en todo su prístino ser.

Mira no llesves pena de verme partir, porque la vuelta será para ponerte en los mismos cuernos de la Luna, y a Teresica y Sanchico se les diga que nada me importa más después de mi salvación que tenerlos contentos.

Tu marido, Sancho Panza.

ANDRÉS TRAPIELLO, *EL FINAL DE SANCHO PANZA Y OTRAS SUERTES*,
2014.

Andrés Trapiello (1953) est un poète (prix de la Critique de poésie castillane, 1993), romancier (prix Nadal, 2003), éditeur de Miguel de Unamuno, d'Antonio Machado et de Miguel de Cervantes dont il a adapté le *Don Quijote* en castillan actuel, traducteur et essayiste (prix national de journalisme Miguel Delibes, 2005).

Dix ans après avoir proposé une suite au *Don Quijote* de Miguel de Cervantes dans *Al morir don Quijote*, l'éditeur du grand roman classique en espagnol modernisé poursuit l'écriture des aventures des proches du héros cervantin dans

ce nouveau titre éponyme. Cet extrait de *El final de Sancho Panza y otras suertes* (2014) permettait de proposer aux candidats au concours d'entrée de l'École des Chartes (section A) un texte de fiction en prose contemporaine mais situé dans un contexte historique requérant l'usage d'une langue classique. Là était parfois la difficulté dont le jury a bien sûr tenu compte en général, et dans certains passages en particulier qui ont été banalisés, quand il est parfois arrivé qu'aucun candidat n'ait su traduire ou rendre l'espagnol de façon satisfaisante.

Les sept copies évaluées ont obtenu les notes de 15/20, 11/20, 9/20, 8/20, 5/20, 2/20, 0,5/20. Une copie a montré une compréhension assez fine du texte et proposé une bonne traduction, une deuxième est juste passable et les autres sont nettement incorrectes.

Même dans la copie la mieux notée, on peut s'étonner de voir la proposition « *volvía de Sevilla* » traduite par « il s'en allait à Séville », un contresens inattendu. On peut par ailleurs noter des négligences sur l'accord du participe passé avec le complément d'objet lorsque ce dernier le précède, comme dans cet exemple : « les îles que m'a tant de fois promis (sic) mon regretté maître ».

« *El arrancar de la tierra el mineral* » se traduisait simplement par « arracher de la terre du minerai ». Une *venta* est certes une vente, selon la première acception proposée par le *Diccionario de la Real Academia*, mais c'est aussi une auberge, selon la quatrième acception. Ce vocabulaire de la langue classique est relativement courant et le contexte invitait clairement à repérer quelle acception de ce mot convenait dans le passage.

La formule « *y por no tener* » requérait, pour être bien traduite, une maîtrise suffisante du sens et de l'usage des prépositions, en l'occurrence « *por* ». Cette préposition exprime la causalité, et très rarement la finalité en même temps que la causalité, ce qui n'advient que dans le cas seulement des verbes exprimant un affect. La proposition qui précède et explique le temps qu'a mis Sancho Panza à écrire une lettre, une nuit entière, « *por no tener aún la desenvoltura precisa que mostraba al leer* », se traduisait assez simplement par « du fait/ parce qu'il n'avait pas le geste sûr dont il faisait preuve à la lecture ».

Concernant la fortune, au sens du sort, il n'était pas si difficile de comprendre que « *si on la laisse s'échapper, elle n'a pas pour habitude de revenir* » ; traduire « *no suele tornar* » par « elle ne cesse de tourner » est bien incongru ; ce verbe, *soler*,

provient directement du latin *solere* dont il a conservé le sens. D'autres passages étaient plus délicats à traduire et le jury en a tenu compte.

Ces remarques ne sont pas exhaustives. Elles concernent quelques défauts récurrents de compréhension, quelque incorrection grammaticale. Ce concours sélectif requiert un niveau de langue suffisant et si les normes courantes à l'écrit sont respectées, grâce à une pratique assidue de la version, les candidats ont toutes leurs chances.

Comme chaque année, et il sera bon dans ce sens de consulter les rapports précédents, rappelons que lire régulièrement des romans, des nouvelles ou du théâtre contemporain est indispensable, en langue espagnole mais aussi en français. Les lectures pratiquées le plus tôt possible permettent la maîtrise grammaticale et elles forgent la culture générale nécessaire à quelque intuition, sinon à une interprétation exacte, utile lors de la traduction. Tout texte littéraire convoque en effet des références culturelles spécifiques que l'on ne saurait acquérir sans lectures variées.

II. ÉPREUVES ÉCRITES DE LA SECTION B

1. COMPOSITION FRANÇAISE

Voir le rapport donné plus haut en page 11.

2. HISTOIRE MODERNE

Voir le rapport donné plus haut en page 16.

3. HISTOIRE CONTEMPORAINE (ÉPREUVE D'HISTOIRE DE LA BEL)

Programme : La France et l'Afrique, 1830-1962.

Sujet : Lutter contre l'ordre colonial en Afrique sous domination française et en France métropolitaine, 1871-1962.

Il s'agit de l'épreuve d'histoire de la Banque d'épreuves littéraires. On se reportera au rapport du jury de l'ENS Ulm. La moyenne obtenue à cette épreuve par les candidats qui ont passé par ailleurs les épreuves propres de la section B de l'École des chartes s'élève à 9,88. La moyenne générale obtenue par l'ensemble des candidats BEL est de 9,72.

4. LVE 1 : COMMENTAIRE ET TRADUCTION (ÉPREUVE DE LA BEL)

Il s'agit de l'épreuve de première langue vivante de la Banque d'épreuves littéraires. On se reportera au rapport du jury de la BEL. Les moyennes obtenues par les candidats qui ont passé par ailleurs les épreuves propres de la section B de l'École des chartes sont les suivantes :

LANGUES	NBRE CANDIDATS	MOYENNE	MOYENNE BEL
Anglais	101	8,95	9,82
Allemand	15	9,18	10,13
Espagnol	17	9,18	9,67
Italien	3	5,67	9,94
Russe	1	14,5	11,93

5. VERSION LATINE

Cette épreuve est commune avec l'épreuve de version latine du concours A/L de l'ENS. On se reportera au rapport du jury de l'ENS Ulm. La moyenne obtenue par les 25 candidats qui ont passé par ailleurs les épreuves propres de la

section B de l'École des chartes était de 9,78. La moyenne générale obtenue par l'ensemble des candidats BEL est de 10.

6. VERSION GRECQUE

Cette épreuve est commune avec l'épreuve de version grecque du concours A/L de l'ENS. On se reportera au rapport du jury de l'ENS Ulm. La moyenne obtenue par les 12 candidats qui ont passé par ailleurs les épreuves propres de la section B de l'École des chartes était de 10,08. La moyenne générale obtenue par l'ensemble des candidats BEL était de 9,81.

7. GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE

Programme : La France métropolitaine et les cinq départements-régions d'outre-mer.

Sujet : Les mutations des relations ville-campagne en France.

Cette année, 64 candidats ont composé à l'écrit, nombre cohérent avec l'année précédente et toujours en légère en augmentation depuis 2018 (62 candidats en 2020, 57 candidats en 2019 et 56 candidats en 2018). Parmi les 64 candidats, 25 ont obtenu une note égale ou supérieure à 10, la moyenne générale s'établissant cette année à 7,6/20. La distribution des copies diffère quelque peu de l'année dernière. Nous retrouvons deux copies excellentes, et très bien illustrées, notées 17/20 et 18/20, mais aussi sept copies hors sujet ou indigentes qui ont dû être sanctionnées par la note de 01/20, ce qui explique la baisse de la moyenne.

Cette année encore, le sujet proposé était un sujet large, relativement classique, et d'actualité. Les principales difficultés étaient de bien aborder la notion de « mutations relationnelles » sous toutes ses formes et de réfléchir aux effets sur les territoires. La notion de relation invitait les candidats à travailler la question sous l'angle de l'imbrication de ces deux espaces, dépassant la classique opposition entre l'urbain et de rural.

Jury : Mme Sylvie LETNIEWSKA-SWIAT, maître de conférences à l'Université d'Artois ; Mme Alexandra MONOT, professeur agrégé, Université de Strasbourg.

Le sujet a été globalement correctement traité par la majorité des candidats. Néanmoins, dans la continuité du constat de l'année dernière, on note une hausse des copies hors sujet, ce qui explique l'augmentation des notes très faibles, inférieures ou égales à 02/20 (11 copies)

Des définitions précises de « villes » et de « campagnes » étaient attendues en introduction, ainsi qu'une réflexion sur l'évolution de leur rapport spatiaux, fonctionnels sans ignorer la dimension sociale. Les principales difficultés du sujet étaient, d'une part, de bien interroger l'articulation entre villes et campagnes et d'autre part de bien cadrer les conséquences de l'évolution de ces relations, en questionnant les types d'espaces urbains et ruraux, les acteurs, les dynamiques économiques, mais aussi la modification des représentations que la société porte aujourd'hui sur ces deux sous-ensembles spatiaux.

Ainsi, le candidat devait s'interroger sur les liens d'interdépendances de ces relations, la dynamique de ces mutations et la diversité des évolutions aux prismes de la diversité des espaces urbains et ruraux.

L'aménagement du territoire, les acteurs et les politiques avaient bien évidemment une place importante dans la lecture des dynamiques territoriales ici en action.

Les candidats pouvaient répondre au sujet en analysant dans une première partie, les liens d'interdépendances entre espace ruraux et urbains ; liens économiques (productions agricoles, dimensions récréatives des espaces ruraux, fonctions résidentielles...), les liens de pratiques (étalement urbain, prédation foncière, régénération des espaces ruraux par l'arrivée de nouvelles populations...). Dans une seconde partie, il était possible d'interroger l'évolution de ces relations à l'aune de la taille et de la structure des agglomérations (impact des métropoles, relations entre petites villes et espaces ruraux...) et du gradient de distance entre ces deux espaces. L'analyse des espaces périurbains pouvant alors faire l'objet d'un focus. Enfin, dans une troisième partie, l'analyse des enjeux induits par ces mutations permettait de questionner la dimension environnementale du sujet.

Les meilleures copies sont parvenues à mettre en évidence toutes les imbrications et échelles socio-spatiales de ces mutations, en dépassant l'analyse descriptive de la ville puis des espaces ruraux et en insistant sur l'imbrication de ces espaces.

Plusieurs copies se sont cependant limitées à une introduction. Quelques autres se sont concentrées sur une approche trop restreinte et n'ont traité qu'une partie du sujet, d'autres se sont bornées à des analyses trop énumératives ou trop abstraites, allusives, déconnectées de la réalité des territoires. Il est essentiel en géographie de développer des exemples concrets, spatialisés et si possibles illustrés par des croquis.

Par ailleurs, trop de copies ont servi des développements quasi exclusivement centrés sur l'analyse du tourisme, les espaces ruraux étant réduits à leur dimension récréatives, d'autres ont aligné les poncifs sur la métropolisation ou se sont bornées à une description réductrice d'espaces ruraux dépendants, dominés par les villes. Le jury tient à rappeler qu'il est essentiel de porter un regard nuancé et d'éviter les analyses trop binaires, voire caricaturales. Ainsi, des définitions du rural et de l'urbain bien souvent maladroitement binaires n'ont pas permis à certains candidats d'entrer réellement dans le sujet. Enfin, contrairement aux années précédentes, les candidats ont très peu voire trop peu mobilisé les auteurs dans leurs propos.

Il était indispensable de spatialiser la réflexion, en jouant sur les échelles d'analyse et les exemples mobilisés. Des exemples précis sont toujours attendus en illustration de l'argumentation et ce d'autant plus pour un programme axé sur la France. Si la carte de synthèse, au sens traditionnel de l'exercice n'est pas une obligation avec chaque sujet, le devoir de géographie se doit d'être illustré par des croquis pouvant prendre la forme de schémas et/ou croquis de synthèse et des croquis intercalaires s'appuyant sur quelques exemples développés par le candidat. La quasi-totalité des copies a répondu à l'exercice graphique. De très bons croquis de synthèse ont été proposés. Toutefois, trop de copies présentent encore des illustrations mal construites, ne respectant pas les règles de la sémiologie graphique, trop abstraites, souvent peu ou mal reliées au sujet, voire totalement hors sujet.

Jury: Mme Jeanne BRUN, responsable du Fonds municipal d'art contemporain de la Ville de Paris ; M. Adrien GOETZ, membre de l'Institut, maître de conférences à Sorbonne Université ; M. Florian MEUNIER, conservateur en chef au musée du Louvre.

8. HISTOIRE DES ARTS

Programme : Érotismes.

Sujet : Le désir de voir : regard et érotisme dans les arts.

(Note du jury : le sujet s'entend dans la période définie par le programme, à savoir du Moyen Âge à nos jours)

Si l'on exclut des statistiques les deux copies qui n'ont pas tenu compte du cadre ou du sujet de l'épreuve (l'une portant sur la préhistoire et les antiquités orientales, l'autre sur l'art en général), les notes vont de 06 à 16,5/20 et la moyenne des vingt-deux copies restantes s'établit à 10,5/20, avec neuf notes en-dessous de 10/20 et treize situées entre 10 et 16,5/20.

La plupart des candidats semblent avoir bien préparé le programme imposé sur le thème des érotismes. Ils semblaient bien armés, tant du point de vue des concepts que des exemples, pour affronter le sujet. Les copies notées en-dessous de 10/20 n'ont pas structuré la réflexion de façon cohérente ou ont accumulé un trop grand nombre de maladresses, de naïvetés et d'imprécisions.

La dissertation impliquait de traiter d'une part des regards chargés d'un sens érotique à l'intérieur d'une œuvre, et d'autre part du rapport entre le sujet représenté et le spectateur. Afin de ne pas en amoindrir le sens ni tomber dans un anachronisme involontaire, il était fortement conseillé de n'utiliser le terme de « regardeur » qu'après l'avoir défini et relié à Marcel Duchamp.

Les correcteurs ont été sensibles à la part de réflexion personnelle et à l'originalité des exemples. Ils ont en revanche sanctionné les erreurs sur des thèmes iconographiques qui devaient être connus : « Hélène et les vieillards » ou saint Jean Baptiste ayant la vision de l'Apocalypse n'ont pas leur place à l'École des chartes. De même, l'association des œuvres à leurs auteurs ne doit pas être hasardeuse : attribuer La mort de Sardanapale à Degas a laissé le jury songeur... Dans les techniques également, la rigueur est de mise : on ne doit pas confondre dessin et estampe, ni considérer que toutes les peintures sont des toiles, surtout avant le xv^e siècle. Parmi les maladresses et généralités à éviter, on peut signaler « De tout temps » ou « Dans le baroque ».

Dans une perspective chartiste, il était attendu qu'une large part soit donnée à la typologie des thèmes représentés, par exemple l'intime et la toilette, ou bien le modèle et la muse. Les concepts de dévoilement et de pulsion scopique se sont également révélés efficaces pour structurer la dissertation.

Pour terminer, on peut regretter qu'aucune copie n'ait indiqué une évidence : le désir de voir dans les arts témoigne presque exclusivement de celui de l'artiste masculin.

9. HISTOIRE DU MOYEN ÂGE

Programme : La France du XIII^e siècle au XV^e siècle.

Sujet : Boire et manger (XIII^e-XV^e siècle).

Le nombre de copies corrigées (79) est en nette baisse par rapport à celui des années précédentes (90 en moyenne de 2017 à 2020) et s'inscrit même sous l'étiage constaté en 2016 (83). La moyenne est de 8,91, s'inscrivant dans un mouvement de hausse lent mais régulier depuis quelque temps (8,28 en 2017). La note médiane est 9. Une copie sur quatre (25,3 %, soit 20 copies) a obtenu une note inférieure à 7, contre une sur trois les années précédemment (35,5 % en 2020, 35,9 % en 2019). La proportion des copies ayant reçu une note inférieure à 10 (55,7 %, soit 44 copies) est un peu moindre qu'en 2020 (57 %, soit 53 copies), ce qui tend à confirmer une tendance déjà observée auparavant, est moindre qu'en 2019 (61,8 %, soit 55 copies en 2019) et en 2018 (59 %, soit 54 copies en 2018 ; 67 % en 2017). En revanche, parmi les copies qui ont obtenu la moyenne et au-dessus (34 copies), sept seulement ont été notées 14 ou plus (trois 14, deux 15, un 16, soit 8,9 % du total), ce qui est en régression par rapport à 2020 (9 soit 9,7% du total) et surtout par rapport à 2019 (12 soit 13,5 %), sans rejoindre le très bas niveau de 2018 (4, soit 4,4 %). Deux de ces copies ont été composées par des candidats admis.

Le sujet proposé, « Boire et manger », a rarement été traité de manière satisfaisante, au point que le jury s'est résigné à une évaluation bancale. Faute de connaissances sur la question, ou faute de savoir les mobiliser, la plupart se sont en effet tenus à un exposé sur la production agricole et la disponibilité des ressources alimentaires, soumise aux aléas climatiques, épidémiques et militaires : c'est-à-dire sur le contexte plutôt que sur le sujet lui-même. Cela a généralement conduit à des plans chronologiques, qui n'abordaient que de loin, ou de manière marginale, la question de la consommation : le repas fut largement absent. Les

Jury : M. François BOUGARD, directeur de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS) ; Mme Danielle JACQUART, directrice d'études à l'École pratique des hautes études ; M. Laurent MORELLE, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

copies qui ont su lui consacrer au moins une partie de leur propos se sont aisément détachées du lot commun, dès lors que s'interroger sur les pratiques alimentaires amenait à réfléchir aux différences régionales, sociales et statutaires, aux contraintes imposées par le calendrier religieux, aux banquets et aux fêtes, aux manières de table, aux aliments eux-mêmes et à leur conservation, à l'histoire des représentations. Si quelques sources littéraires (Gilles le Bouvier, Thomas Basin, Joinville, Nicolas Chesnaye, Henri d'Andeli) ou iconographiques (combien de Très riches heures du duc de Berry !) ont volontiers fourni prétexte à « accroche » dans l'introduction, l'information de nature archéologique fut pratiquement inexistante. La vision misérabiliste d'un Moyen Âge caractérisé par la malnutrition et qui proscriit la consommation de l'eau n'est jamais bien loin. Si le vin est omniprésent dans les copies, la bière n'y apparaît que rarement – quelqu'un l'imagine importée « dès 1343 » depuis l'Angleterre –, le lait encore moins. Bien rares, aussi, sont les exemples qui pourraient illustrer un propos souvent trop général. Mais il vaut mieux s'abstenir que d'évoquer le phylloxéra parmi les fléaux du temps ou de verser dans l'énumération de spécialités locales qui n'ont rien de médiéval, comme la brandade de Nîmes, la moutarde de Dijon ou le dom Pérignon. Quant à la description des pratiques agricoles, presque partout présente, elle pêche trop souvent par approximation : aucune copie ne semble par exemple maîtriser la différence entre rotation et assolement. Comme souvent, le fait d'avoir étudié la période placée au programme plutôt qu'une autre conduit à la survaloriser : à lire certains, il n'y aurait ainsi pas eu de banquet fastueux avant le xv^e siècle, qui l'a pour ainsi dire inventé.

Si l'expression française et l'orthographe sont généralement maîtrisées, nombre de copies sont déparées par des platitudes d'ordre existentiel, sous forme d'affirmations plus ou moins bien énoncées sur le caractère vital « du boire et manger » pour l'espèce humaine et sur l'idée que se nourrir est « difficile », « compliqué » au Moyen Âge, quand il ne s'agit pas d'« une épreuve », car « survivre est un combat ». Le fait de ne pas maîtriser certains noms ou certaines notions se traduit parfois par des transcriptions erratiques qui signalent à la fois une mauvaise prise de notes durant les cours, l'absence de lectures et la méconnaissance des mots utilisés : les alleutiers deviennent « allotiers » – ailleurs, dans un autre registre, les alleux sont les individus qui exploitent les terres des nobles –, les défrichements « défrichages », « défréchissements » ou « déchiffrements » ; la palme revient peut-

être au « marais Poit-de-vin ». Les perles, comme de coutume, n'ont pas manqué : chèvres et moutons font partie des « diverses espèces de bovins », « le carême commémore l'exil dans le dessert », « les villes doivent se passer dégoûts potables », le roi communit « sous les deux hospices », etc.

10. VERSION ANGLAISE (LVE 2)

Jacqueline put the breakfast things in the dishwasher; the milk and butter in the fridge. The fridge hadn't been defrosted for six weeks. Had the oven ever been cleaned? She went upstairs. It was awful, she ought to be ashamed of herself, she knew that, but her hand came away grey with dust from the banisters. The little bathroom, the one they called the children's bathroom, was in a hideous mess, Giles's latest acne remedy, a kind of green paste, caked all over the basin. Hastily she pulled the pink sheet, the blankets, the silk counterpane up over the six-foot-wide mattress she shared with George.

[...]

Attention to her own appearance she didn't skimp. She often thought it was a pity she wasn't as house-proud as she was Jacqueline-proud, but that was the way it was, that was the way she was.

At any rate, she kept the garden nice, not a weed to be seen, and there wouldn't be, not even in the height of summer.

Waves on a golden sea. Snowdrops nestling under the whiter hedge. Twice already, this dry spring, she had mown the lawns, and they were plushy green. An open-air lady I am, thought Jacqueline, I could stand here for hours, looking at the river, the poplars in the water meadows, the Greeving Hills with all those cloud shadows racing, racing... But she had to see this woman, this E. Parchman.

[...]

She rose as the woman came into the room and held out her hand.

"Good afternoon. You're very punctual."

Jury: Mme Marie de LA MURE,
professeur au lycée Michelet, Vanves ;
Mme Manuelle BOUTRIT-BUCHARD,
professeur au lycée Michelet, Vanves

"Good afternoon, madam."

No repulsive chill or, as Melinda would have put it, "vibes" affected Jacqueline. She was the last of the family to feel it, perhaps because she didn't want to, because almost from that first moment she was determined to take Eunice Parchman on, and then, during the months that followed, to keep her. She saw a placid-looking creature with a rather too small head, pale firm features, permed brown hair mixed with grey, small steady blue eyes, a massive body that seemed to go neither out nor in, large shapely hands, very clean with short nails, large shapely legs in heavy brown nylon, large feet in somewhat distorted black court shoes.

[...]

Without admitting it even to herself, Jacqueline Coverdale liked handsome men and plain women.

[...]

A white card was produced from Eunice's large black handbag.

"That's Wimbledon, isn't it?"

If Jacqueline had had a better knowledge of Greater London she would have realised that Eunice Parchman had already told her a lie, or at least acquiesced in a misapprehension. For the postal district of Wimbledon is S.W. 19 not S.W. 18, which designates a much less affluent area in the borough of Wandsworth.

RUTH RENDELL, *A JUDGEMENT IN STONE* (1977).

Proposition de traduction :

Jacqueline mit les ustensiles du petit-déjeuner dans le lave-vaisselle, le lait et le beurre dans le frigo / réfrigérateur. Celui-ci n'avait pas été dégivré depuis six semaines. Le four avait-il même jamais été nettoyé ? Elle monta à l'étage. C'était affreux, elle devrait¹⁰ avoir honte (d'elle-même), elle le savait bien, mais sa main était grise de poussière lorsqu'elle la retira de la rampe. La petite salle de bain, celle qu'ils appelaient la salle de bain des enfants, affichait un désordre affligeant, avec le dernier remède de Giles contre l'acné, une sorte de pâte verte, qui formait une croûte sur tout le lavabo. Elle tira à la hâte le

10. préféré à « aurait dû » car c'est du discours direct libre. Ici, comme plus tard, nous entrons directement dans les pensées du personnage.

11. deux perspectives possibles, ici.

drap rose, les couvertures, la courteline en soie sur le matelas d'un mètre quatre-vingts de large qu'elle partageait avec George.

[...]

Pour ce qui était de sa propre apparence, elle ne ménageait pas ses efforts. Elle se faisait souvent la réflexion qu'il était dommage qu'elle ne fût pas aussi attentive à sa maison qu'à sa petite personne / Il était dommage, se disait-elle souvent, qu'elle ne prît pas autant soin de sa maison que de sa petite personne.

Quoi qu'il en soit, elle s'occupait bien du jardin, pas une (seule) mauvaise herbe en vue, et il n'y en aurait pas, même au plus fort de l'été / même au cœur de l'été.

Des vagues sur une mer mordorée. Des perce-neige qui se nichaient sous la haie plus blanche encore. Par deux fois déjà, en ce printemps sec / en ce printemps dépourvu de précipitations, elle avait tondu les pelouses, et elles étaient d'un vert somptueux. Je suis bien une femme de plein air, songea Jacqueline, je pourrais me tenir ici des heures durant, à regarder la rivière, les peupliers dans les prairies inondables, les collines de Greeving ocellées par toutes ces ombres de nuages qui filent, qui filent... Mais il lui fallait voir cette femme, cette E. Parchman.

[...]

Elle se leva au moment où la femme entra dans la pièce et lui tendit la main.

- Bonjour. Vous êtes très ponctuelle.

- Mes respects, Madame. / Bonjour, Madame.

Jacqueline n'éprouva aucun mouvement de recul, ou, comme l'aurait dit Melinda, aucunes « mauvaises ondes » / Jacqueline ne fut parcourue d'aucun frisson répulsif, ou, comme l'aurait dit Melinda, d'aucunes « mauvaises ondes ». Elle fut la dernière de la famille à le ressentir, peut-être parce qu'elle ne le voulait pas / s'y refusait, parce que, dès ce premier instant ou presque, elle fut bien décidée à engager Eunice Parchman, et ensuite, dans les mois qui suivirent, à la garder. Elle vit / Elle voyait en elle¹⁴ une créature à l'air placide, dotée d'une tête qui avait tendance à être trop petite, aux traits fermes dans un visage blême, avec des cheveux châtain permanentés, striés de gris, des petits yeux bleus au regard fixe, un corps massif qui semblait ne se projeter ni vers l'avant ni vers

l'arrière, de grandes et belles mains, très propres, aux ongles courts, de grandes et belles jambes dans d'épais bas nylon marron, de grands pieds chaussés d'es-carpins noirs quelque peu déformés.

[...]

Sans même se l'avouer / Sans oser se l'avouer, Jacqueline Coverdale appréciait les hommes beaux et les femmes sans grâce / aimait que les hommes fussent beaux et les femmes pas trop. [...]

[...]

Une carte de couleur blanche fut présentée par Eunice, tirée de son grand sac à main noir.

« C'est du côté de Wimbledon, je crois ? »

Si Jacqueline avait eu une meilleure connaissance du Grand Londres / Si Jacqueline avait mieux connu la banlieue londonienne, elle se serait aperçue qu'Eunice Parchman lui avait déjà dit un mensonge, ou, du moins, l'avait confortée dans une méprise. Car le code postal (du secteur) de Wimbledon est le S.W.19, pas le S.W.18, qui désigne un quartier bien moins aisé, dans la localité de Wandsworth.

Le passage proposé cette année est extrait de *l'Analphabète*, roman policier écrit par la romancière britannique Ruth Rendell et publié en 1977. L'intrigue se situe en Angleterre, dans un manoir cossu, au cœur de la paisible campagne anglaise du Suffolk. Le récit s'articule principalement autour du personnage d'Eunice Parchman, domestique zélée et obéissante mais singulièrement inquiétante. Au fil des pages, Eunice oppose à ses employeurs un mutisme mystérieux, incomunicabilité et incompréhension s'installent progressivement laissant place à un ressentiment réciproque et grandissant qui conduit jusqu'à l'acte fatal.

L'extrait choisi est essentiellement descriptif. La première partie du texte dresse le portrait de Jacqueline Coverdale, la maîtresse des lieux. Quant à la deuxième partie, elle est consacrée à la première rencontre entre Jacqueline et Eunice Parchman, leur future domestique.

Nous formulons ci-dessous les attentes du jury concernant la qualité de la langue, mais aussi des conseils sur la manière d'appréhender l'exercice de traduction.

Enjeux et spécificités de l'exercice de traduction

Le lexique occupe une place primordiale dans un exercice tel que celui de la traduction.

La majorité des candidats ont compris le texte dans son ensemble, ce dernier ne comportant pas d'écueil lexical majeur. Le style peut être qualifié de courant par endroits et plus soutenu à d'autres.

Pendant, le jury a remarqué que certains mots ou phrases, comme « counterpane », « caked all over the basin », « skimp », « small steady blue eyes », « she held out her hand » ou bien « borough » ont posé problème. Une lecture plus attentive du texte aurait permis aux candidats d'inférer sur le sens de ces mots et leur aurait permis d'éviter de nombreux faux-sens ou contre sens.

En effet, le jury souhaiterait rappeler aux futurs candidats que traduire n'est pas seulement traduire des mots au fil de la plume mais également traduire et rendre un message en étant le plus fidèle possible. Une erreur majeure serait de considérer que l'épreuve de traduction peut être abordée avec moins de préparation que les autres épreuves.

Ce n'est pas parce qu'on comprend le sens global du texte que l'on est capable de passer d'une langue à l'autre. Il est donc vivement conseillé d'éviter le mot à mot, ou, à l'opposé, un survol où les difficultés sont imprudemment esquivées.

Dans de nombreux de passages, les candidats n'ont pas toujours eu la présence d'esprit d'utiliser le contexte pour traduire au mieux des expressions qu'ils ne connaissaient pas, ce qui a abouti à de nombreux non sens.

L'épreuve de version est un exercice exigeant qui implique une excellente maîtrise de la grammaire et du lexique (et de toutes ses nuances) du français.

Loin d'être un simple passage de l'anglais au français ne requérant pas ou peu de méthodologie particulière, elle requiert au contraire la possession d'un certain nombre d'outils spécifiques qui devraient être normalement acquis au bout des deux années de prépa. C'est le cas notamment des procédés de traduction (étouffement, équivalence, transposition ou modulation), qui sont incontournables, si les candidats veulent restituer le texte de la façon la plus authentique possible. Certains candidats ont d'ailleurs utilisé certains des procédés à bon escient et nous tenons à les en féliciter. Nous avons apprécié et valorisé les traductions élégantes qui respectaient fidèlement les idées du texte en apportant un peu de fluidité et

de légèreté en français tout en respectant le niveau de langue adapté. Nous avons également accepté toute traduction qui pouvait faire sens en soi. Le bon sens est certainement l'une des qualités requises pour mener à bien l'épreuve de version mais il ne saurait suffire.

Le plus délicat était de trouver le juste milieu entre le calque et la dérive du sens.

Enfin, nous tenons à rappeler l'importance d'une relecture rigoureuse une fois la traduction achevée. La première relecture peut ainsi être consacrée à une vision d'ensemble du texte d'arrivée : le but est de s'assurer que l'ensemble est bien cohérent et fidèle au texte de départ. Cela permettra de vérifier la logique du texte et d'éviter des passages parfois absurdes qu'une traduction mot à mot, ou même segment par segment, ne saurait repérer. Une seconde relecture consacrée aux formes verbales semble en outre indispensable au vu du nombre d'erreurs relevées dans ce domaine (choix des temps, aspect et conjugaisons). On notera également que les accords (en genre ou en nombre) sont également source de perte de points et méritent une attention toute particulière de la part du candidat. On mentionnera enfin les erreurs d'orthographe ainsi quelques omissions, fort dommageables à la copie. Une troisième relecture peut donc se révéler profitable.

Nous conseillons également aux candidats d'accorder davantage d'importance à la ponctuation. En effet, se concentrer exclusivement sur le lexique et la syntaxe en laissant la ponctuation de côté peut constituer un risque important. Une mauvaise maîtrise de cette dernière peut conduire à des ruptures syntaxiques ayant une influence sur le sens d'une phrase entière. Les candidats trouveront un tableau récapitulatif des règles de ponctuation à la fin de ce rapport.

Le jury a par ailleurs été très étonné de constater que certaines copies témoignent d'une maîtrise plus qu'approximative des conjugaisons, en particulier celle du passé simple. Le recours à des ouvrages de conjugaison paraît donc loin d'être superflu avant les épreuves.

Pour terminer, le jury tient à féliciter les candidats qui ont su allier rigueur linguistique et finesse dans la restitution du texte. Nous espérons que les conseils prodigués ci-dessus seront utiles et permettront aux futurs candidats d'aborder l'épreuve avec davantage de méthode et de confiance.

11. VERSION ALLEMANDE (LVE 2)

DAS HAUS IN BERLIN-NEUKÖLLN

Vor sechs Jahren besuchte ich das Haus, in dem ich geboren wurde. Es steht in Berlin-Neukölln, im heutigen West-Berlin also. (...)

Zwei Namen im Stillen Portier kannte ich noch. Es waren zwei der wenigen deutschen Namen, die zwischen den türkischen und slawischen noch zu finden waren, und ich dachte, dass die Geschichte des Hauses sich fortsetzte, wie sie begonnen hatte, denn die ersten Mieter dieses Hauses im Jahre 1907 waren Polen. Sie hießen Josefa und Pawel Iglarz und waren meine Großeltern. (...)

Später zog in das Neuköllner Haus die Familie F, mit der Pawel und Josefa sich befreundeten. An den Sonntagen trafen sich die Männer und sprachen über Politik. Als Hannchen, die Tochter der Fs, sich mit dem Tischler Gustav verlobte, kam er als Dritter in die sonntägliche Runde. Es war die Zeit der Inflation und der Weltwirtschaftskrise. Von den drei Männern der Familie Iglarz – auch Pawels Söhne waren inzwischen Schneider – fand oft nur einer Arbeit, manchmal auch keiner. Trotzdem sind die Erinnerungen meiner Mutter weniger von der Armut dieser Jahre geprägt als von einem kämpferischen Überlebensmut und einer selbstverständlichen Solidarität, wofür sie selbst das Wort Klassenkampf benutzt.

Als Hannchen und Gustav heirateten und ihre Tochter Christa geboren wurde, übernahmen sie die Wohnung in dem Neuköllner Hinterhaus. Hannchens Eltern hatten sich ein kleines Häuschen im Grünen gebaut. Trotzdem traf man sich noch lange an den Sonntagen, bis Gustav eines Tages seinem kommunistischen Schwiegervater und dem Juden Pawel Iglarz erklärte, diesmal wisse er aber, wie er sich zu entscheiden habe. Als Pawel an diesem Tag nach Hause kam, sagte er zu seiner Familie, dass sich nun auch die Sonntage ändern würden. Und bald darauf kam Gustav, bis eben noch selbst Kommunist, mit einem anderen Parteibuch nach Hause und in einer nagelneuen Uniform. Gustav war Nazi geworden.

Jury: Mme Béatrix FRAPPEZ, professeur au lycée Jean Calvin, Noyon ; Mme Anne LEFEBVRE, professeur au lycée Hélène Boucher, Paris.

MONICA MARON, *ICH WAR EIN ANTIFASCHISTISCHES KIND*, 1989.

Le texte proposé aux candidats de LV2 était extrait d'un discours de Monika Maron intitulé *Ich war ein antifaschistisches Kind*. Il fut prononcé à Munich dans le cadre des entretiens *Reden über das eigene Land* et publié une première fois dans le journal *Zeitonline*, le 1^{er} décembre 1989 dans la rubrique *Kultur* avant d'être repris dans plusieurs ouvrages. Dans le passage retenu, une visite de sa maison natale est prétexte à l'évocation de son histoire familiale et de l'entre-deux guerres ainsi qu'à l'illustration de la relative perméabilité ou porosité entre les idéologies nationale-socialiste et communiste.

L'immeuble dans lequel l'auteure vit le jour se situe dans un quartier populaire de Berlin, Neukölln, qui au début du xx^e siècle comme après la construction du Mur accueillit nombre de travailleurs immigrés, tels en 1907 ses grands-parents juifs d'origine polonaise ou, comme elle le constate lors de sa visite au début des années 80, de nombreuses familles portant un nom à consonance slave ou turque (lignes 1 à 11).

Crise économique, chômage et pauvreté marquent l'après-guerre et les débuts de la République de Weimar : la vie des grands-parents de Monika Maron, de leurs enfants et celle de leurs voisins et amis était difficile, on devine aisément le contenu politique des discussions dominicales, la volonté de s'en sortir et la solidarité étaient l'expression de la « lutte des classes » (lignes 12 à 26).

La dernière partie du récit voit apparaître une nouvelle composante de la vie politique et illustre la transformation de la société allemande. Si pour ces travailleurs pauvres le communisme représentait jusque-là l'espoir d'améliorer leur condition, l'un d'entre eux, Gustav, voit dans un nouveau parti l'opportunité de faire évoluer favorablement sa situation. C'est ainsi qu'il adhère au parti nazi et devient membre des SA comme le laisse supposer l'évocation de son uniforme flambant neuf (lignes 26 à 39).

Si le texte ne présentait pas de difficulté grammaticale majeure, les candidats ont néanmoins été déconcertés par certaines tournures.

Ainsi dans *zwei der wenigen deutschen Namen* (l. 5), le génitif n'a pas toujours été identifié, de même que la déclinaison de l'adjectif, souvent confondue avec la forme superlative *wenigsten*, ce qui a entraîné un contre-sens caractérisé.

Les pronoms relatifs *die* dans *die zwischen den türkischen und slawischen noch zu finden waren* (l. 5-6) et *der* dans *mit der Pawel und Josefa sich befreundeten* (l. 13) ont parfois été mal analysés.

Les différents emplois de *als* ont été source d'erreurs :

Als dans *als Hannchen* (l. 15) et *als Hannchen und Gustav* (l. 26) n'a pas toujours été identifié comme conjonction de temps.

Dans *als Dritter* (l. 16), *als* permet d'apporter une précision concernant le sujet *er* (*Gustav*) (l. 16).

Enfin *als* (l. 22) est un élément du comparatif de supériorité *weniger ... als* (l. 22).

La formation d'un adjectif invariable avec le suffixe *-er* ajouté à un nom de ville, ici *Neuköllner* (l. 12 et 28) à partir de *Neukölln*, n'est pas toujours identifiée.

Dans *die Tochter der F.s* (l. 15), le *s* qui correspondait à la forme plurielle du nom de famille n'a pas toujours été reconnu et parfois confondu avec un génitif saxon.

Les pronoms indéfinis *einer* (l. 20) et *keiner* (l. 21) ont par ailleurs troublé les candidats.

D'une manière plus générale, le jury déplore qu'ils n'identifient pas le temps des verbes allemands. Des formes passées sont ainsi traduites pas des présents et vice-versa.

Il semble aussi que les verbes pronominaux aient perturbé les étudiants, le sujet de la phrase n'a pas toujours été correctement identifié (*sich befreunden* (l. 13) ; *sich treffen* (l. 14) ; *sich etwas bauen* (l. 29-30)).

Des lacunes lexicales trop nombreuses n'ont pu que porter préjudice à la qualité des traductions proposées.

Le jury a ainsi relevé des confusions :

besuchen (l. 1)/*suchen* ; *kennen* (l. 4)/*erkennen* ; *ziehen* (l. 12), forme prétérit *zog/zeigen* ; *sich treffen* (l. 14)/*jemanden treffen* ; *benutzen* (l. 25), présent de l'indicatif *benutzt* confondu avec l'adjectif *bekannt*. Une autre confusion a porté sur le prétérit de *übernehmen, übernahmen*, (l. 27) qui n'a rien à voir avec *der Name*, de même que *klar* ne peut permettre de traduire *erklären* (l. 33)

Geschichte (l. 7)/*Gesichter* ; *Erinnerung* (l. 21)/*Erziehung*
trotzdem (l. 21)/*trotz*

Des lacunes réelles, certaines pour le moins surprenantes, ont également été constatées :

denken (l. 7) ; *sich fortsetzen* (l. 8) ; *in (ein Haus ...) ziehen* (l. 12) ; *sich mit jemandem befreunden* (l. 13) ; *sich treffen* (l. 14) ; *sich mit jemandem verloben* (l. 15-16) ; *übernehmen* (l. 27) ; *sich etwas bauen* (l. 29-30) ; *erklären* (l. 33)

Mieter (l. 9) ; *Tischler* (l. 16) ; *Runde* (l. 17) ; *Armut* (l. 22) ; *Schwiegervater* (l. 32)

Le sens connu de *schneiden* a parfois conduit à des traductions erronées de *Schneider* (l. 20), telles « coiffeur » ou « coutelier », préférables toutefois à « l'entreprise Schneider » !

Häuschen (l. 29) n'a pas toujours été identifié comme diminutif de *Haus*.

Enfin dans la tournure *im Grünen* (l. 29), désignant un lieu à la campagne, il fallait identifier l'adjectif substantivé *das Grüne* et ne pas imaginer que *Grünen* était le nom d'une ville, hypothèse de toute façon exclue pour des raisons grammaticales.

Certains éléments de mots composés n'ont pas toujours été correctement traduits, voire omis :

Welt dans *Weltwirtschaftskrise* (l. 18) ; *Mut* dans *Überlebensmut* (l. 23) ; *Buch* dans *Parteibuch* (l. 38) : il ne fallait pas prendre ce terme au sens littéral, il était ici question de la carte du parti.

D'autres catégories de mots ont également été l'objet d'erreurs :

kämpferisch (l. 23) ; *selbstverständlich* (l. 23-24) ; *nagelneu* (l. 38)

selbst (l. 24 et 37)

also (l. 3) ; *noch* (l. 4 et 37) ; *nur* (l. 20) ; *trotzdem* (l. 21 et 30) ; *nun* (l. 35) ; *auch* (l. 35) ; *eben* (l. 37)

De nombreuses fautes ont également porté sur des termes ou tournures ayant trait à l'expression du temps :

Vor 6 Jahren (l. 1) ; *inzwischen* (l. 19) ; *noch lange* (l. 30) ; *bis* (l. 31) ; *an diesem Tag* (l. 34) ; *bald darauf* (l. 36)

Les pluriels ne doivent pas être négligés :

Söhne (l. 19) ; *dieser Jahre* (l. 22) ; *Sonntage* (l. 36)

Le jury ne peut que recommander une fois encore, avant tout début de traduction, une lecture attentive et raisonnée du texte. Tout élément peut servir

pour émettre des hypothèses sensées afin de contourner des entraves lexicales. Ainsi dans le deuxième paragraphe, la narratrice retrouve sur la liste des habitants de sa maison natale berlinoise deux noms qui lui sont familiers parmi ceux des autres occupants, à majorité à consonance turque ou slave, on peut donc supposer que *im stillen Portier* (l. 4), expression au datif désignant un lieu, ne désigne pas une personne physique (et muette !) mais un tableau sur lequel figure le nom des habitants de l'immeuble (et non un portier électronique ou interphone, qui eux ne sont pas silencieux). Cette analyse et représentation de la situation permet aussi de proposer une traduction pour *Hinterhaus* (l. 28), bâtiment situé dans l'arrière-cour de l'immeuble situé en façade. Elle aide aussi à comprendre la situation des parents de Hannchen qui se construisent une petite maison à la campagne (l. 28-30).

Cette lecture du texte doit être suivie d'une relecture attentive et raisonnée de la traduction proposée. Les omissions ou étourderies sont encore trop nombreuses. *West-Berlin* (l. 3) traduit par Berlin-Est n'aurait ainsi pas manqué d'attirer l'attention du candidat. Les incohérences de traduction pourraient aussi être relevées. Comment peut-on évoquer les trois hommes de la famille Iglarz et évoquer ensuite le seul fils de Pawel ? Comment peut-on traduire *trotzdem* (l. 21 et 30) d'abord comme *trotz* et correctement ensuite ? Comment peut-on proposer deux traductions différentes de *Neuköllner* (l. 12 et 28) ? Comment *Pawel* (l. 10 et 13) peut-il être rendu correctement dans un premier temps et par Paul trois lignes plus loin ? Les exemples sont trop nombreux.

De la même manière, cette relecture doit être l'occasion de porter une attention particulière à l'orthographe, aux conjugaisons, aux accords sujet-verbe et de participe passé. Le jury rappelle que Polonais prend une majuscule quand il s'agit d'une personne de nationalité polonaise, que l'adjectif turc au masculin devient turque au féminin, que parmi ne prend pas de s... Les candidats sont par ailleurs vivement invités à revoir ou plutôt apprendre le passé simple !

Les notes vont de 01 à 19,5. La moyenne s'élève à 10.

Jury: M. Yannick BARNE, professeur agrégé, Université de Bretagne Occidentale ; M. Renaud MALAVIALLE, maître de conférences à Sorbonne Université.

12. VERSION ESPAGNOLE (LVE 2)

Vine al mundo un día de aquel verano llamado del fuego, porque los bosques agostados ardían solos. ¡Diabólico tributo a la descendiente di-

recta de un cardenal ! «¡Grande hasta en sus pecados !», como diría en su momento la Católica Isabel.

Quizá por esta causa mi madre sufrió mucho en el trance, y a punto estuve yo de morir. Pero me encomendaron a Nuestra Señora del Puig y enseguida aquélla sin peligro estaba, y mi padre también muy alegre aunque yo fuese niña, pensando que a Nuestro Señor le placiera darle después hijos varones, muchos y buenos. Sin embargo, mi madre nunca volvería a parir:

Durante mis primeros meses de vida se rezaba diariamente el rosario para que sobreviviera, pues yo era muy menuda y de escasa salud. De ahí mi temor, desde que fui mujer, a heredar esta desgraciada condición: la infertilidad.

Dicen que siempre fui pequeña de cuerpo pero bien proporcionada, además de una niña impaciente y muy consentida, a pesar de los esfuerzos de mi aya por educarme severamente: demasiados intereses y miradas se dirigían hacia mí, yo lo sabía, y mi madre siempre aceptaba mis peticiones. No recuerdo un solo castigo impuesto por ella, pero sí su empeño porque bordara, paseara y rezara, tareas que eran para ella su único pasatiempo.

Físicamente, ya desde niña dijeron que yo era más Mendoza que de la Cerda, de lo cual me siento halagada, pues la belleza de mis antecesoras mendocinos es bien conocida, y esta herencia es fuerte, ya que vos, hija, os parecéis más a mí que a vuestro padre. Sobre todo en el pelo, que aunque ya cano, lo recuerdo exacto al vuestro. De niña me encantaba que me lo cepillasen durante horas antes de recogerlo. Aquel masaje que el peine producía en mis sienes conseguía calmar y sosegar mis ajetreados ánimos ; y gracias a este quehacer diario lograban que estuviera por lo menos un rato quieta y relajada.

Mi padre, como buen Mendoza, sospechó ya cuando cumplí los ocho años que su descendencia no sería más larga. Decidió entonces hacer conmigo lo que habría hecho con un hijo varón: así fue como yo le acompañaba a cacerías. Aunque iba en litera hasta el campo, allí montábamos y cabalgábamos durante horas en busca de una presa. Yo

montaba a lo amazona, pero llegué a aprender a lo jineta y a manejar la brida como los grandes hombres de a caballo.

Recuerdo mi primer potro, al que llamé Hermano, supongo que a falta de uno de verdad con quien compartir mi existencia. Un año después supe tirar con ballesta, aunque pequeña. Pero nada era parecido a la cetrería, la caza con halcones me apasionaba de tal modo que las horas con aquellas aves se me hacían minutos.

Mis incesantes esfuerzos por igualarme a los hombres tanto en el pensamiento como en las actuaciones tenían un único fin: menguar el dolor de mi padre por no tener aquella descendencia masculina tan deseada.

ALMUDEA DE ARTEAGA, *LA PRINCESA DE ÉBOLI*, 1998

Lors de la session 2021 du concours de l'École Nationale des Chartes en section B, les candidats ont traduit pour l'épreuve écrite d'admissibilité, un texte extrait du roman d'Almudena de Arteaga y del Alcázar (1967), *La Princesa de Éboli* (1997). Cette romancière et essayiste espagnole connaît depuis lors un important succès dans le genre du roman historique et a vite obtenu la reconnaissance de la critique. Elle est lauréate du prix Alfonso X el Sabio (2004) pour *María de Molina, tres coronas Medievales*. Outre ses nombreux titres de noblesse, Almudena de Arteaga est la duchesse héritière de la maison de l'Infantado, créée par les Rois Catholiques pour Diego Hurtado de Mendoza, marquis de Santillane.

Le texte proposé était l'incipit du roman. La narratrice, Ana de Mendoza de la Cerda, est la fille unique d'un grand d'Espagne, Diego Hurtado de Mendoza y de la Cerda, vice-roi d'Aragon, et elle épousera le puissant Rui Gomes da Silva, prince d'Éboli, selon les vœux de Philippe, futur roi d'Espagne et du Portugal. Elle raconte à sa fille les circonstances de sa naissance, son enfance et son éducation auprès de sa mère et d'un père frustré de ne pas avoir vu naître, après elle, d'héritier mâle. Elle évoque sa formation complète, féminine, bien sûr, mais aussi masculine, motivée par son désir de compenser l'absence d'un frère, et sa peine de ne pas être le garçon que son père avait tant espéré voir naître. Cette formation contribue à expliquer ses talents restés légendaires. La princesse d'Éboli est un personnage historique important sous le règne de Philippe II, du fait de sa proxi-

mité avec le couple royal, avant qu'une possible relation avec Antonio Pérez, un secrétaire du roi impliqué dans une affaire d'État, ne la mène à la disgrâce.

Le texte ne présentait pas de difficulté particulière. Il revêtait un intérêt lexical, puisqu'il comportait quelques termes propres à l'univers de la chasse, comme la fauconnerie aristocratique, et verbal, du fait de l'alternance entre l'imparfait, le passé simple, conjugué aux première et troisième personnes, et le présent.

Les quatorze copies évaluées ont obtenu les notes de 15/20, 13/20, 11/20, 10,5/20, 10/20, 7,5/20, 7,5/20, 5/20, 4,5/20, 4/20, 4/20, 1/20, 0,5/20, 0,5/20. Une copie a manifesté une compréhension assez fine du texte et proposé une bonne traduction, une autre est convenable.

Il est cependant étonnant de constater d'importantes lacunes de vocabulaire, en particulier concernant un lexique élémentaire (« *verano* » traduit par printemps dans deux copies dont la mieux notée, qui traduit même « *bosques* » par buisson !). Un autre exemple est celui de « *parir* », traduit par « être enceinte », ou de façon plus surprenante par « souffrir ». On comprend dans ces conditions que le sens du participe passé « *ajetreado* » soit méconnu de presque tous les candidats, ou que d'autres puissent écrire « chasse à court ». En effet, l'étude du vocabulaire n'a pas pour seul intérêt de permettre la traduction, elle est aussi une occasion de vérifier ou de rappeler l'orthographe d'un mot ou d'une expression, en particulier en français où elle est compliquée. Or en version, ce sont les compétences en français, au moins autant que celles en espagnol, qui sont évaluées.

Certaines lacunes lexicales peuvent porter à conséquence et donner lieu à de graves contresens, voire à des non-sens. Que dire en effet de la traduction de la phrase suivante : « *y gracias a este quehacer diario logran que estuviera por lo menos un rato quieta y relajada* » par « et grâce à cette activité quotidienne, il arrivait que je sois pour le moins un rat paisible et relaxé » ? Attention aussi aux graves faux-sens comme la traduction de « *desgraciada condición* » par « un mal *indésiré* ». Enfin, l'étude un peu systématique du vocabulaire par thèmes est requise afin que les candidats n'ayant pas nécessairement une culture religieuse, en l'occurrence, connaissent tout de même des formules du langage courant. La proposition principale « *se rezaba diariamente el rosario* » ne saurait être traduite, comme l'a fait une copie, par « le rosier était quotidiennement arrosé » !

Il est plus pénalisant bien sûr de commettre des erreurs syntaxiques, comme celle qui provient de l'ignorance ou de l'oubli qu'après « bien que », le français requiert l'emploi du subjonctif. De même qu'après « même si » l'indicatif s'impose. En espagnol, le mode verbal module le sens de la locution « aunque », mais le français fonctionne avec des constructions figées, dans ce cas au moins. Une copie qui commet des erreurs de conjugaison ne saurait atteindre la moyenne : on trouve par exemple un « j'appela », surprenant chez un élève titulaire d'un baccalauréat depuis au moins deux ans. L'usage des temps verbaux demeure problématique pour beaucoup de candidats. Ceux qui le maîtrisent ont un avantage souvent décisif dans un concours où la notation est forcément relative. Rappelons que les précédents rapports de jury du concours de l'École des chartes procèdent à des mises en garde systématiques sur ce plan : dans une narration littéraire, l'usage du passé simple relève du récit ; *un pretérito indefinido* ne saurait en aucun cas être traduit en français écrit, par un passé composé, à moins qu'il n'y ait, au sein de la narration, un passage au discours direct, et encore moins par un imparfait. Si à l'oral, en français, le passé simple est moins utilisé, il reste à l'écrit le temps verbal de la narration par excellence. À cet égard, les candidats consulteront avec profit le rapport du jury de la session 2020, particulièrement détaillé.

Ces remarques ne sont pas exhaustives. Elles signalent quelques défauts récurrents de compréhension et de correction grammaticale et sont destinées à alerter les candidats : un niveau de langue insuffisant rend peu probable la réussite à un concours sélectif. Nous insistons néanmoins sur le fait que les candidats dont la langue respecte les normes courantes à l'écrit, souvent parce qu'ils pratiquent assidument la version, doivent garder confiance, ils ont toutes leurs chances.

Enfin, comme chaque année, rappelons que lire régulièrement des romans, des nouvelles ou du théâtre contemporain (XIX^e-XXI^e siècles) est non seulement très recommandé, en langue espagnole et en français, mais à l'évidence de plus en plus indispensable. Les lectures pratiquées le plus tôt possible permettent la maîtrise grammaticale. Elles sont aussi très importantes parce que la culture générale prépare forcément à quelque intuition, sinon à une interprétation exacte, utile lors de la traduction. Tout texte littéraire convoque en effet des références culturelles spécifiques. C'était particulièrement le cas dans ce texte où la présence de l'univers de la chasse et de celui de la religion catholique pouvaient supposer pour certains candidats quelque difficulté lexicale.

13. VERSION ITALIENNE (LVE 2)

Ben diverse, più immediate e goliardiche¹², le cartoline dirette a Otello. Una, sotto la scritta "Visioni abissine", è divisa in due da una riga verticale: "Uomini" s'intitola l'immagine a sinistra, "Donne" quella a destra. I primi sono raffigurati mentre fuggono caoticamente da una battaglia: uno corre voltandosi indietro terrorizzato, un altro alza le braccia in segno di resa, un altro ancora cade sopra un ridicolo scudo primitivo. Le seconde invece, a gruppi ordinati di due o tre, sono in piedi, con gli occhi dritti e ammiccanti in quelli dell'osservatore, il petto denudato esposto allo sguardo. Non potrebbe essere più chiaro il diverso destino riservato ai corpi, maschili e femminili, che gli italiani incontravano in Abissinia: "Qui le donne hanno la pelle nere e dura come i copertoni dei nostri autocarri. Sembrano fatte di gomma vulcanizzata. Le troveresti interessanti, tu che sei ingegnere".

Ci sono poi varie lettere che ad Attilio sono indirizzate e firmate "Suo rispettoso figlio, Ietmgeta". Sono scritte in buon italiano, quasi privo di errori. Iniziano tutte con la dicitura: "Caro Signor Padre". Una delle buste contiene la foto di un ragazzo con tocco¹³ e cappa di laureato ; regge un cartiglio con orgoglio mentre sorride fiero.

"Mio fratello."

Ilaria lo vede anche neonato in un'altra foto, tenuto in braccio da una donna dagli occhi vivaci e la fronte alta che fissa l'obiettivo.

"Che bella. Chissà se gli è mai mancata."

C'è una lettera scritta da un'altra mano, più antica e rotonda – questa Ilaria non fa alcuna fatica a decifrarla sebbene sia coperta da cancellature e correzioni. Dev'essere la brutta copia di una lettera così importante da meritare una riscrittura:

"Gentilissima Signora Contessa Paolina,

Vi saluto con l'ardore e la devozione di una fede limpida e tenace, nel ricordo luminoso degli Eroi. Vostro figlio Francesco Baracca ha scritto la pagina che tutti vorremmo leggere ma che nessuno sarà mai capace di

12. « goliardico » : che è proprio, caratteristico dei « goliardi », nel senso di spensierato, irriverente, irresponsabile, privo di ponderatezza o di serietà. La « goliardia » : comunità di giovani universitari.

13. « Tocco » : cappello, copricapo da laureati.

Jury: Mme Stefania CUBEDDU, chargée de cours à l'Université de Paris-Ouest ; Mme Laura TOPPAN, maître de conférences à l'Université de Nancy.

14. « acciocché » : in modo che.

15. « prefatore » : autore di una prefazione.

incidere, tanto è la sovrumunità e l'epica della poesia che la pervade. Per questo supplico il Vostro alato cuore di madre di rivolgere alla nostra comune Madre e Salvatrice, Maria Immacolata, una preghiera acciocché¹⁴ il mio figliolo, Profeti Attilio, camicia nera volontario in Abissinia torni sano e salvo dalla sua impresa gloriosa...

Firmato: Profeti Viola

(consorte del capostazione di Lugo di Romagna)".

Seppellito sotto tutta questa corrispondenza c'è un secondo tomo, perfino più voluminoso di quello di Mantegazza ma meno antico: Missione di studio al lago Tana, di Lidio Cipriani. Di nuovo questo nome. Sul frontespizio, una dedica scritta con una stilografica che riempie le grazie del corsivo : "Ad Attilio Profeti, orgoglio della razza italiana – con stima fascista, Professor Lidio Cipriani – Napoli, 1940".

È così che Ilaria capisce che Lidio Cipriani, firmatario del Manifesto della Razza, non era solo il prefatore¹⁵ dello scritto razzista di Attilio Profeti ma qualcuno che lo conosceva e lo stimava. In modo fascista – chissà poi cosa voleva dire.

FRANCESCA MELANDRI, *SANGUE GIUSTO*, [2017], MILANO, RIZZOLI, « BUR », 2020, p. 257-258.

Quatre candidats ont passé l'écrit cette année. Le texte à traduire était extrait du roman de Francesca Melandri, *Sangue giusto*, publié en 2017. Les difficultés majeures rencontrées venaient de l'utilisation du discours direct et indirect, dues à la présence de la transcription d'une carte postale retrouvée par la narratrice, ainsi que du vocabulaire relatif à la correspondance. Il fallait donc connaître les règles pour la rédaction d'une lettre formelle (ex : « Suo rispettosio figlio », « Caro Singor Padre », « Gentilissima Signora Contessa Paolina »), en particulier l'introduction et les salutations, ainsi que l'utilisation du vouvoiement et du tutoiement. L'alternance d'un style oral et d'un style plus soutenu, voire d'un vocabulaire spécifique concernant l'écriture d'une carte postale et d'une lettre (« cancellature », « correzioni », « prefatore »), constituaient des difficultés supplémentaires.

Du point de vue du contenu, des connaissances à l'histoire coloniale italienne étaient requises : ainsi, pour « l'Abissinia », ont été proposées les versions erronées de « vision abyssale » et de « rencontre dans les abysses ».

La maîtrise du présent de l'indicatif était par ailleurs indispensable. D'autres difficultés étaient représentées par l'utilisation des prépositions et l'interprétation en français de « ci »/« c'è/ci sono » et leur traduction en français par « y »/« c'est »/« il y a ».

Par ailleurs, le jury regrette que des erreurs d'orthographe persistent dans l'utilisation de la langue française et, en particulier, dans la formation du pluriel des adjectifs en « -al » ; dans la confusion entre « tandis que » et « pendant que » ou entre « tellement » et « assez » ; ainsi que le manque de maîtrise des règles d'accord du participe passé.

Conclusion générale : voir le rapport des épreuves orales d'italien.

III. ÉPREUVES ORALES DE LA SECTION A ET B

1. HISTOIRE DU MOYEN ÂGE (SECTION A)

Programme : De la Gaule du IV^e siècle à la France de la fin du XV^e siècle.

Vingt-trois candidats avaient été admis à l'oral, soit deux de moins par rapport à 2019 et 2018 ; tous se sont présentés. La moyenne générale est de 11,83, ce qui s'inscrit dans le mouvement de hausse constaté en 2019 (11,4) et peut non seulement être considéré comme satisfaisant mais amener à classer comme un accident de parcours l'année 2018 (9,71, contre 11,15 en 2017, 10,88 en 2016). Comme en 2019, les notes s'échelonnent de 4 à 18. Près de trois candidats sur quatre (17) ont eu une note supérieure à la moyenne ; cinq d'entre eux ont eu plus de 14, soit un de plus qu'en 2019 et autant qu'en qu'en 2018, deux de moins qu'en 2017 et 2016.

Les sujets puisaient dans une gamme éprouvée et n'ont pris personne de court, sauf accident. Le temps de parole imparti est respecté chez la plupart,

Jury : M. François BOUGARD, directeur de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS) ; Mme Danielle JACQUART, directrice d'études à l'École pratique des hautes études ; M. Laurent MORELLE, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

l'élocution est généralement claire, le plan annoncé. À propos de ce dernier, il est important, pour qui opte pour un plan thématique, de bien intégrer la chronologie dans chacune des parties : cela vaut particulièrement pour les sujets de nature biographique. Redisons encore que ne pas exploiter l'intégralité du quart d'heure mis à disposition est une faute : un écart faible et associé à un débit rapide sera pardonné, mais ne parler que dix minutes sur quinze (deux cas) sera sanctionné quelle que soit la qualité du propos ; dans tous les cas, la possibilité est offerte au candidat de compléter son propos, s'il le souhaite, pour le temps resté à sa disposition. L'imprécision géographique reste un défaut bien partagé et, comme les années précédentes, ce ne sont pas obligatoirement les questions les plus attendues ou rebattues qui donnent lieu aux meilleurs exposés.

Sujets tirés et notes : Le duché de Normandie (11) – La renaissance carolingienne (17) – La papauté d'Avignon (05) – Les universités en France, XIII^e-XV^e siècle (07) – Le souci des morts (14) – Les innovations techniques médiévales (15) – Les hérésies (12) – Clovis (18) – La « renaissance » du XII^e siècle (05) – Combattre l'hérésie, XI^e-XIII^e siècle (13) – La réforme grégorienne (14) – Chevaliers et chevalerie (14) – Cluny (13) – Philippe Auguste (12) – Pratiques et productions agricoles (14) – Écoles et enseignement avant le XIII^e siècle (08) – L'évêque dans son église et dans l'Église (11) – La vie monastique au XII^e siècle (08) – Rendre la justice à la fin du Moyen Âge (04) – Le culte des saints (16) – Les châteaux (14) – La France sous les Mérovingiens (13) – Prendre la route (15).

2. HISTOIRE DU MOYEN ÂGE (SECTION B)

Programme : La France du XIII^e siècle au XV^e siècle

Vingt-cinq candidats ont été admis à l'oral, soit deux de plus qu'en 2018 et 2019, tous se sont présentés. La moyenne est de 11,12, en baisse par rapport à 2019 (11,8) mais comparable aux années antérieures (11,14 en 2018, 11,1 en 2017). L'éventail des notes s'étend de 4 à 17, un peu plus resserré qu'en 2019 (de 2 à 17) et qu'en 2018 (de 3 à 19). Quinze notes sont supérieures à 10, soit sensiblement moins qu'en 2019 (dix-huit, avec deux candidats de moins). Six seulement sont égales ou

Jury : M. François BOUGARD, directeur de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS) ; Mme Danielle JACQUART, directrice d'études à l'École pratique des hautes études ; M. Laurent MORELLE, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

supérieures à 14 (neuf en 2019, huit en 2018). Quatre exposés ont été jugés insuffisants au point d'obtenir un 6 et au-dessous.

Les sujets proposés, qui relevaient pour la plupart de « questions de cours », n'ont pas surpris. Les candidats, visiblement rodés à l'exercice, ont présenté des exposés bien calibrés dans le temps sauf exception, mais pas toujours bien construits : la maîtrise formelle, rappelons-le, est un des critères pris en compte dans la note. En dépit des avertissements régulièrement exprimés dans les rapports, il faut constater une faiblesse récurrente pour ce qui est des localisations géographiques. Si le jury peut être indulgent pour qui ne sait pas où se trouve le Bourbonnais – dès lors qu'il n'est pas situé « dans l'Est » –, il est plus perplexe face à qui ignore quelle est la capitale de l'actuelle Bourgogne, place cette même Bourgogne en Berry, énumère les « quatre rivières » qui délimitent le royaume de France sans savoir où placer l'Escaut. Rappelons, encore, que les questions posées par le jury à l'issue de l'exposé sont destinées à valoriser les candidats : gare, par conséquent, à qui a épuisé tout son savoir dans la récitation d'une fiche. Il est vivement conseillé d'éviter les formules creuses (ex. « le chaos de la croyance »), qui exposent à des déboires quand il s'agit d'en expliciter le sens. Il faut enfin noter que, si la plupart ont une bonne voire très bonne connaissance des événements politiques, le terrain culturel est beaucoup moins solidement assuré.

Sujets tirés et notes : Les rois de France et la papauté entre XIII^e et XV^e siècle (12) – La vie de cour à la fin du Moyen Âge (06) – Les assemblées représentatives du royaume (16) – Les fils du roi (14) – Piété, dévotion, spiritualité à la fin du Moyen Âge (09) – Les croisades à la fin du Moyen Âge (04) – La France et le Grand Schisme (15) – Le royaume de France à la veille de la Guerre de Cent Ans (12) – La Maison de Bourgogne (09) – Les lieux d'enseignement (13) – Les innovations du XIII^e siècle (11) – La succession royale (10) – L'impôt royal (13) – Les Capétiens à la conquête du Midi (11) – Métiers et corporations (13) – L'armée à la fin du Moyen Âge (06) – Qu'et-ce qu'une principauté ? (05) – La mort du roi (12) – Les ordres mendiants (08) – Les villes et leur population (07) – Les pouvoirs dans la ville (16) – La peste (17) – La France sous Philippe le Bel (10).– Les rituels royaux (12).– Charles VII (17).

3. HISTOIRE MODERNE (SECTIONS A ET B)

Programme de la section A : La France, du XVI^e siècle à 1815.

Programme de la section B : La famille en France (1515-1815).

Les candidats pourront constater à la lecture des sujets d'exposés qu'il s'agit toujours de questions un peu larges du point de vue du thème abordé. La chronologie peut être allongée ou resserrée en fonction du sujet posé.

Si les candidats se sont efforcés de présenter des prestations construites avec un discours organisé, le temps de parole imparti (15 minutes) n'a pas toujours été bien respecté. Les conditions de préparation, difficiles ces deux dernières années, expliquent peut-être ce défaut. Savoir tenir son temps fait pourtant partie de l'exercice.

Trop d'exposés restent vagues et imprécis. Le vocabulaire n'est pas toujours bien maîtrisé, notamment lorsque des institutions sont évoquées, la chronologie est souvent flottante, les exemples manquent alors que ces derniers doivent venir appuyer la démonstration. Les candidats ne doivent donc pas d'étonner lors des questions posées de devoir préciser des dates, des définitions, des éléments biographiques lorsqu'il s'agit de personnages importants. Les membres du jury souhaitent rappeler que les questions posées visent à permettre aux candidats de compléter et préciser certains aspects, d'évoquer des thèmes qui auraient pu être oubliés, enfin de montrer leur connaissance du sujet mais aussi plus généralement des réalités de la France du XVI^e siècle à 1815. Répondre aux questions constitue un véritable exercice et il faut s'y préparer.

Les membres du jury s'efforcent d'utiliser toute l'échelle des notes et valorisent la fluidité de l'expression orale, le respect des consignes de l'exercice (respect du temps et organisation des idées selon un plan), la densité et la précision du propos, la capacité à répondre aux questions.

Jury : Mme Scarlett BEAUVALET
professeur à l'Université de Picardie ;
M. Sylvio DE FRANCESCHI, directeur
d'études à l'École pratique des hautes
études ; M. Bertrand HAAN, maître de
conférences à Sorbonne Université.

Sujets tirés et notes en section A : Qu'est-ce que les Lumières ? (8) – Les ministres du roi sous Louis XIII et Louis XIV (6) – L'édit de Nantes (6) – Mazarin (14) – Noblesses françaises (1789-1815) (14) – La réforme catholique (15) – Cultiver la terre en France à l'époque moderne (9) – Napoléon (13) – Richelieu (13) – L'ac-

cès des femmes à la culture dans la France d'Ancien Régime (8) – Qu'est-ce que le jansénisme ? (10) – Louis XV (13) – La reine de France (xvi^e – xviii^e siècles) (8) – La cour de France (xvii^e – xviii^e siècles) (5) – Ecrire et publier en France aux xvii^e et xviii^e siècles (16) – La justice en France sous l'Ancien Régime (6) – Régents et régence en France (7) – Femmes et travail en France (14) – Pauvres et pauvreté en France à l'époque moderne (9) – La France dans les guerres d'Italie (2) – Les évêques dans la France d'Ancien Régime (14) – Gens d'église en France (1515-1789) (10) – L'embellissement des villes en France à l'époque moderne (16).

Sujets tirés et notes en section B : Les pères et la paternité en France (1515-1815) (9) – Désordres de famille (1515-1815) (12) – La mort en France (18) – La famille royale (1515-1815) (13) – Le mariage en France (xvi^e – xviii^e siècles) (9) – Travailler en famille en France (xvi^e – xviii^e siècles) (8) – Pères et fils en France (xvi^e – xviii^e siècles) (16) – Les grands-parents en France (1515–1815) (12) – La mère de famille en France (xvi^e – xviii^e siècles) (11) – Les familles et leur patrimoine (1515–1815) (9) – La mémoire familiale dans la France d'Ancien Régime (11) – Les solidarités familiales dans la France d'Ancien Régime (8) – Enfance et petite enfance en France (xvi^e – xviii^e siècles) (13) – L'éducation des filles sous l'Ancien Régime (10) – La jeunesse en France (xvi^e – xviii^e siècles) (12) – Les lignages nobles dans la France d'Ancien Régime (8) – Sans famille dans la France d'Ancien Régime (12) – Les dynasties familiales (1515-1815) (17) – Vivre en famille (xvi^e – xviii^e siècles) (16) – Familles bourgeoises dans la France d'Ancien Régime (7) – Les relations intergénérationnelles dans la France d'Ancien Régime (13) – Alliances familiales dans la France d'Ancien Régime (18) – Tenir son rang dans la France d'Ancien Régime (14) – Famille et religion dans la France d'Ancien Régime (07) – L'éducation familiale dans la France d'Ancien Régime (10).

4. HISTOIRE CONTEMPORAINE (SECTION A)

Programme de la section A : La France, du Congrès de Vienne au Traité de Maastricht.

Le renouvellement partiel des membres du jury (arrivée du Pr. Zajec) ne modifie pas les considérations générales des précédents rapports qui conservent toute leur actualité pour l'édition 2021, sur un thème désormais inscrit depuis plusieurs années au programme d'épreuves orales et qui interroge de manière classique l'histoire contemporaine de la France. Les notes s'échelonnent de 2 à 17, avec une moyenne de 9 (soit environ 2 points de différence de moyenne avec les B). 13 notes se situent en dessous de la moyenne et 6 sont égales ou supérieures à 14, sur 23 candidats. Le maintien d'une année sur l'autre du même programme constitue un atout spécifique du concours A pour les candidats, ce qui ne semble pas avoir été convenablement exploité. En effet, de manière générale, ce sont les mêmes problèmes de maîtrise de connaissances et de compréhension de certains enjeux de l'histoire contemporaine (qui, rappelons-le sans relâche, nécessite la même rigueur que l'histoire médiévale ou moderne pour le concours de l'École des chartes) qui se posent globalement ces dernières années.

Il convient de rappeler qu'il n'est naturellement pas attendu des candidats une maîtrise des évolutions historiographiques de l'histoire contemporaine de France et que le jury s'est gardé de toute proposition trop directement inspirée des riches débats historiographiques que connaît ce domaine dans ces récentes années. Les questions ne portaient que sur des dimensions classiques de culture générale, à l'attention de candidats à une école d'enseignement supérieur qui a vocation à conduire aux métiers du patrimoine : la culture générale en histoire contemporaine représente l'essentiel du matériau historique auquel les diplômés de l'École sont professionnellement confrontés, tant dans les bibliothèques que dans les musées. En ce sens, le thème ne présentait pas de piège particulier et pouvait être aisément préparé sur la base d'ouvrages généralistes accessibles. Malgré ce cadre préparatoire général accessible et classique, le jury ne peut que constater le caractère globalement superficiel et inégal de maîtrise d'une culture générale en histoire contemporaine à niveau bac +2 chez les candidats. L'histoire contem-

Jury : M. Jean-Pierre BAT, professeur agrégé de l'Université ; M. Christophe GAUTHIER, directeur d'études à l'École nationale des chartes ; M. Olivier ZAJEC, professeur à l'Université de Lyon 3.

poraine, épreuve d'oral, n'en reste pas moins un attendu aussi important que l'histoire médiévale ou l'histoire moderne dans la culture générale des candidats qui postulent à l'École des chartes. Les connaissances en la matière sont nécessaires à la bonne compréhension des enseignements de l'École comme à la maîtrise des enjeux professionnels auxquels ses futures élèves seront confrontés. Le jury est pleinement conscient qu'une telle épreuve nécessite d'être préparée en amont, tout au long de l'année ou des années de classes préparatoires, pour acquérir ces bases solides mais nécessaires.

Certains éléments fondateurs de l'histoire de la République au XIX^e et XX^e siècle sont considérés comme des classiques, notamment pour des élèves stagiaires fonctionnaires de la République française : tant les cadres politico-institutionnels que des événements majeurs (révolution de 1830, la Commune – notamment à la faveur des commémorations survenues en 2021 – affaire Dreyfus, Front populaire, Mai-68, etc.) sont supposés faire partie du savoir minimal d'histoire contemporaine à l'issue du premier cycle d'études supérieures. L'histoire sociale mérite d'être considérée dans toute sa complexité historique, des conséquences du Code civil napoléonien aux mutations de Mai-68 : elle constitue une part entière de l'histoire contemporaine et doit être traitée avec toute la rigueur nécessaire, comme toute autre dimension de l'histoire de France. Il est également rappelé que l'inscription de la France dans son environnement géopolitique (Europe des nationalités, alliances et conflits internationaux, empires coloniaux, etc.) fait partie intégrante des connaissances à maîtriser en histoire de la France contemporaine, sous peine d'ignorer des dimensions entières de l'histoire nationale. Enfin, il est nécessaire que les candidats, lorsqu'ils traitent d'un sujet centré sur un acteur historique précis, sachent prendre la mesure des évolutions et des paradoxes qui peuvent les concerner, intellectuellement, psychologiquement comme politiquement. Les périodes historiques ne sont pas des « blocs », les personnages qui les animent non plus. On ne rappellera jamais assez à quel point le sens de la nuance est ici important à maîtriser. Le jury appelle également à ne pas confondre l'approche anecdotique (avec sa part d'extrapolation et de sélection d'un moment historique) et le fait de savoir problématiser un sujet : il est attendu des candidats non seulement des connaissances mais aussi – et surtout – une capacité à porter un regard critique d'étudiant en histoire. Enfin, les connaissances biographiques attendues

de personnages, hommes comme femmes, de l'histoire de France reposent sur des références collectives connues. Dans cet état d'esprit, les références culturelles classiques qui appartiennent au bagage classique des études de classes préparatoires littéraires (classiques de la littérature qui décrivent la France du XIX^e siècle ; révolutions politiques et artistiques qui façonnent le XX^e siècle, etc.) sont toujours les bienvenues pour nourrir la démonstration historique.

Les catalogues de connaissances ne peuvent pas remplacer la réflexion disciplinaire. Ce trait est méthodologiquement partagé avec les autres périodes historiques. Il est rappelé que la même rigueur historique est demandée avant et après la deuxième moitié du XX^e siècle, tout particulièrement après 1968 : un certain recul historiographique s'est consolidé sur la période 1968-1992 que doivent exploiter les étudiants... sans succomber, consciemment ou inconsciemment, à des effets de mémoire et de représentations tant individuelles que collectives. Anachronisme et manque de recul face aux enjeux de mémoire ont constitué les deux principaux biais relevés par le jury. S'il n'est pas demandé de maîtriser les subtilités des évolutions historiographiques les plus récentes, il est en revanche attendu de connaître et intégrer certains nouveaux, comme les interactions entre le processus d'intégration européenne et l'histoire de France. En d'autres termes, les principaux enrichissements et renouvellements historiographiques méritent d'être connus, au moins dans les grandes lignes, sous peine d'ignorer des pans entiers de l'histoire de France. Le jury a valorisé la maîtrise du temps et de l'exercice intellectuel, la bonne définition et la problématisation du sujet, la clarté de l'exposé et le recul critique par rapport à celui-ci, la précision des références historiques convoquées pour bâtir la démonstration, et enfin la compréhension de l'épreuve d'histoire contemporaine.

Enfin, le jury tient à souligner la grande qualité de certains oraux, qui ont allié les qualités de réflexion à une capacité de sélection pertinente des exemples retenus pour construire leur démonstration. Dans l'ensemble, le jury a pu apprécier l'émergence d'un pôle d'excellence parmi les candidats auditionnés : cela confirme que le sérieux de la préparation de cette épreuve orale, avec la même rigueur que pour l'histoire médiévale et l'histoire moderne, est payant. Les petites questions ont connu des fortunes diverses : le jury a tenu à rappeler à chaque

candidat lors de leur passage que cet exercice ne pénalise en aucun cas la notation finale, mais constitue une opportunité supplémentaire pour mettre en valeur les connaissances des candidats.

Grandes et (entre parenthèses) petites questions et notes : Le socialisme en France 1905-1981 (Vichy et les juifs) (11) – Le bonapartisme en France au XIX^e siècle (la France et la bombe atomique) (13) – L'armée et la nation 1870-1962 (Léon Blum) (2) – Église et éducation en France XIX^e-XX^e siècle (les ligues de l'entre-deux-guerres) (2) – Les républicains en France de 1815 à 1870 (les Quarante-huitards) (5) – Le nationalisme français de 1870 à 1914 (Les Trois Glorieuses) (14) – La France et l'équilibre européen 1815-1991 (le putsch des généraux, avril 1961) (8) – Napoléon III (Paris et les expositions universelles) (16) – Les femmes et la politique (Marie Curie) (17) – La France en 1981 (le surréalisme) (9) – Travail et main d'œuvre en France, de la Reconstruction à la crise industrielle (années 1940-années 1980) (3) – La France des notables (la loi de séparation des Églises et de l'État) (13) – La Troisième République et la question coloniale (Simone de Beauvoir) (17) – La décolonisation de l'Afrique 1945-1962 (Louise Michel) (5) – La révolution de 1830 (le gaullisme) (2) – L'Occupation (les anciens combattants au XX^e siècle) (16) – La France en 1919 (les hussards noirs de la République) (4) – La France en 1936 (Léopold Sedar Senghor) (6) – Vichy et ses mémoires, de 1944 à l'affaire Touvier (la semaine sanglante) (9) – La guerre d'Algérie 1954-1962 (Jacques Doriot) (14) – Le Deuxième République (l'épuration) (10) – la société française et Mai-68 (le mouvement de libération des femmes - MLF) (2) – Du siège de Paris à la Commune de Paris (l'École nationale d'administration – ENA) (9)

5. HISTOIRE CONTEMPORAINE (SECTION B)

Programme de la section B : 1. Les relations Est-Ouest 1917-1991 ; 2°. La France et l'Afrique, 1830-1962.

Les notes s'échelonnent de 2 à 19, avec une moyenne de 10,88. Sur 23 candidats, 15 notes sont égales ou supérieures à la moyenne ; 9 sont supérieures ou égales à 14 ; et 10 sont inférieures à la moyenne. L'épreuve d'histoire contemporaine du concours B allie une exigence spécifique liée à la maîtrise d'un double

Jury : M. Jean-Pierre BAT, professeur agrégé de l'Université ; M. Christophe GAUTHIER, directeur d'études à l'École nationale des chartes ; M. Olivier ZAJEC, professeur à l'Université de Lyon 3.

programme entre grande et petite questions. Dans l'ensemble, le jury salue la maîtrise de connaissances des candidats sur les deux programmes, et la compréhension générale des exigences spécifiques aux épreuves d'histoire contemporaine.

Programme des grandes questions : les relations Est-Ouest 1917-1991

Dans l'ensemble, à quelques exceptions près, les connaissances nécessaires étaient acquises et maîtrisées par les candidats. Cet élément mérite d'être souligné face à la variété des situations géopolitiques et à l'ampleur chronologique sur laquelle étaient interrogés les candidats. Le sujet, déjà précédemment proposé aux épreuves orales de la session 2019, a manifestement fait l'objet d'une solide préparation de la part des candidats qui ont su prendre en compte les remarques précédentes du jury.

Le début de la période, avec la révolution russe, l'Internationale communiste et la sortie de la Première guerre mondiale (avec la poursuite du conflit à l'Est) est maîtrisé de manière inégale, avec parfois de graves faiblesses et parfois de solides connaissances chez les candidats : le renouveau des connaissances historiques a été inégalement approprié pour réinterroger cette période charnière, avec ses impacts en Europe continentale (notamment en Allemagne). À l'autre bout du spectre chronologique, la fin de période et la chute des régimes communistes en Europe de l'Est ont été globalement maîtrisés – parfois même avec brio pour la « Révolution de velours » –, avec de nombreuses finesses variant suivant les situations de chaque société européenne. Si les exigences du concours n'imposent pas aux candidats de maîtriser les évolutions historiographiques du programme en détail, il est en revanche attendu que certains enjeux de mémoire soient connus, surtout quand ils sont célèbres (Katyn, le pacte germano-soviétique, les grands enjeux idéologiques autour de la question coloniale ne sont que quelques-uns des exemples retenus ici).

Paradoxalement, la culture politique occidentale face aux mondes communistes, de l'Est ou au sein de la société ouest-européenne ou nord-américaine (sortie de la Seconde guerre mondiale, Maccarthysme, positionnement de la IV^e République, atlantisme, intrication entre les questions coloniales et la bipolarisation, Europe méditerranéenne et guerre froide), n'était pas suffisamment maîtrisée. À l'inverse, les candidats ont fait globalement la preuve de leurs connaissances

sur les sociétés communistes, prenant manifestement acte des remarques du rapport du jury de 2019. Toutefois, certains termes auraient gagné à être mieux définis (par exemple la notion de « dissidence »). Quelques exposés ont fait la démonstration de l'excellence des candidats, comme en témoignent les notes les plus élevées (19).

De manière générale, le jury a mis en valeur – outre les attendus méthodologiques de l'exercice de l'exposé oral – les prestations qui ont été capables de faire la preuve des qualités de rigueur et de précision historique des candidats. En ce sens, le jury a pris tout particulièrement en considération les prestations qui ont été capables de marier les connaissances d'histoire diplomatique, politique et culturelle (le jury a apprécié les solides connaissances sur les cultures politiques européennes, comme par exemple le rôle des intellectuels en France, en URSS, en Tchécoslovaquie, etc., ou la capacité à illustrer une problématique par le recours – maîtrisé et proportionné – aux dimensions artistiques et culturelles liées au sujet traité). Enfin le jury a également mis en valeur la capacité de réaction et de réflexion des candidats aux questions soumises par le jury lors de la reprise, pour permettre de faire la preuve de tout leur potentiel : la part de questions-réponses avec le jury conserve toute son importance après l'exposé oral et permet, parfois, de dissiper des malentendus.

Programme des petites questions : La France et l'Afrique, 1830-1962

Le jury a tenu à rappeler à chaque candidat lors de son passage que cet exercice ne pénalise en aucun cas la notation finale, mais constitue une opportunité supplémentaire pour mettre en valeur les connaissances des candidats.

Le programme de la petite question du concours 2021 portait sur le programme des épreuves écrites de la BEL. Dans l'ensemble, le niveau de connaissances et la maîtrise du programme correspondent aux mêmes observations que pour les épreuves écrites, avec parfois des éléments de précision qui méritent d'être soulignés chez certains candidats. Le jury a particulièrement apprécié certaines prestations capables, dans les contraintes de l'exercice, de proposer une lecture problématisée et étayée avec précision pour la petite question, témoignant ainsi d'une sérieuse préparation de l'épreuve en amont.

Grandes et (entre parenthèses) petites questions et notes : L'année 1979 (Frantz Fanon) (5) – Le communisme en France 1920-1991 (Félix Houphouët-Boigny) (14) – La création des démocraties populaires en Europe centrale et orientale 1945-1953 (l'Union française 1946-1958) (11) – Les intellectuels et l'URSS (le PCF et la question coloniale en France 1920-1962) (5) – La conférence de Bandung et les non-alignés dans les relations Est / Ouest (Abd-el-Kader) (13) – La Troisième Internationale (les harkis) (15) – La bombe nucléaire et les relations Est / Ouest 1945-1991 (l'islam et la colonisation en Afrique) (14) – L'Allemagne et la question communiste 1919-1945 (Madagascar 1947) (15) – L'anticommunisme en Europe de l'Ouest et aux États-Unis 1945-1991 (la France et le congrès de Berlin) (8) – Les Allemagne entre Est et Ouest 1945-1990 (le Rassemblement démocratique africain – RDA) (16) – l'Europe face à la guerre civile russe 1918-1923 (le Second Empire et l'Afrique) (4) – La révolution de 1917 et ses conséquences en Europe 1917-1923 (l'Afrique occidentale française – AOF) (13) – Chute du bloc de l'Est et « révolution de velours » en Europe centrale 1989 (le Maroc et Lyautey) (19) – Dissidences et contestations en Europe de l'Est 1953-1989 (Brazzaville et la France libre 1940-1944) (11) – Le traité de Versailles et ses conséquences 1919-1933 (le parti colonial) (2) – la Quatrième République et la guerre froide 1946-1958 (le Cameroun et la colonisation française 1919-1960) (5) – L'année 1968, entre Est et Ouest (le jihad face aux expéditions coloniales françaises en Afrique de l'Ouest et au Maghreb) (18) – l'engagement militaire américain en Europe 1917-1991 (l'organisation de l'armée secrète – OAS) (7) – Impérialisme et colonisation dans les relations Est-Ouest 1917-1975 (le code de l'Indigénat et le travail forcé en Afrique 1881-1946) (7) – L'atlantisme (la question de la citoyenneté dans les colonies françaises 1870-1960) (15) – L'Europe méditerranéenne et la guerre froide 1945-1991 (Léopold Sedar Senghor) (3) – La libération de l'Europe 1943-1946 (la littérature francophone et l'Afrique au xx^e siècle) (19) – Les démocraties libérales face à la montée des tensions en Europe 1933-1939 (la « Toussaint rouge ») (13) – L'Asie, enjeu de la guerre froide, 1945-1975 ? (Messali Hadj) (8) – Le rideau de fer et le mur de Berlin 1947-1989 (le nationalisme algérien au xx^e siècle) (12).

6. HISTOIRE DES ARTS (SECTION B)

Programme : Érotismes.

Sujets des trois dossiers des épreuves orales de 2021 :

– Lucas Cranach l'Ancien, *Vénus et Cupidon voleur de miel*, version de Londres (*Cupid complaining to Venus*, mais le lieu de conservation n'était pas à identifier, puisqu'il existe plusieurs variantes très proches du même sujet). Jean-Auguste-Dominique Ingres, *Le Bain turc*, Paris, musée du Louvre. Marcel Duchamp, *Prière de Toucher* [couverture du catalogue de l'exposition *Le Surréalisme en 1947*].

– *Gabrielle d'Estrée et sa sœur*, Louvre. Jean-Baptiste Carpeaux, *La Danse*, musée d'Orsay. Man Ray, *Violon d'Ingres*.

– *Jean Cousin père*, Eva prima Pandora, Louvre. Antonio Canova, groupe sculpté *Psyché ranimée par le baiser de l'Amour*, Louvre. David Hockney, *Sunbather*, Cologne, Museum Ludwig.

Les œuvres choisies par le jury, en rapport avec le thème des « érotismes » au programme de l'année, étaient assez célèbres pour être identifiées avec leurs auteurs, ou au minimum être replacées dans leur époque, sans quoi il était difficile de commenter les sujets proposés. Les notes se situent entre 08 et 18/20.

Le jury a été surpris que des images aussi célèbres que celles de la *Danse* de Carpeaux avec l'architecture du musée d'Orsay en arrière-plan ou du *Violon d'Ingres* (*Kiki de Montparnasse*, 1924) de Man Ray n'aient non seulement pas été reconnues, mais surtout aient pu être situées presque un siècle avant la date de leur réalisation. On attend en effet des candidats du concours B une maîtrise des jalons majeurs de l'art de l'époque moderne et contemporaine et une capacité à en reconnaître les principaux courants.

Jury: Mme Jeanne BRUN, responsable du Fonds municipal d'art contemporain de la Ville de Paris ; M. Adrien GOETZ, membre de l'Institut, maître de conférences à Sorbonne Université ; M. Florian MEUNIER, conservateur en chef au musée du Louvre.

7. GÉOGRAPHIE (SECTION B)

Programme : la France métropolitaine et les cinq départements-régions d'outre-mer.

Douze candidats ont choisi la géographie comme épreuve orale, effectif en nette progression par rapport à la dernière session d'oraux (7 candidats en 2019).

Le jury rappelle tout d'abord que les candidats doivent respecter la durée de leur exposé (15 min). Il tient aussi à souligner que les sujets proposés se doivent d'être analysés de façon explicite en introduction (définition exacte des termes, problématisation, annonce du plan), et s'appuyer ensuite sur la mobilisation à la fois de connaissances générales et théoriques mais aussi d'exemples, à différentes échelles. Le jury est souvent surpris par le manque de réflexion et de connaissances propres à la discipline géographique (absence de maîtrise des grands concepts de la géographie, aucune prise en compte des échelles spatiales et temporelles pour aborder les processus, etc.).

Pour cette session orale 2021, le jury avait proposé aux candidats 13 sujets couvrant le champ de l'ensemble des études thématiques et/ou régionales relatives à la France :

- Les littoraux français : espaces convoités, espaces protégés
- Les espaces hyper-ruraux en France
- Habiter une métropole française
- Marseille, Le Havre, Dunkerque, grands ports maritimes
- Les villes petites et moyennes en France
- Tourisme et patrimoine en France
- Les montagnes françaises, des marges ?
- Une industrie française en déclin ?
- Paris est-elle un atout pour la France ?
- Les défis du vieillissement de la population française
- Les mobilités à l'échelle nationale en France
- Les forêts françaises

Jury: Mme Sylvie LETNIEWSKA-SWIAT, maître de conférences à l'Université d'Artois ; Mme Alexandra MONOT, professeur agrégé, Université de Strasbourg.

- La Réunion : un territoire insulaire ultra-marin

Deux sujets ont été traités de façon très pertinente. Les candidats ont chacun proposé des exposés clairs, précis, développant une très bonne analyse et compréhension de leur sujet, bien ancrés dans la discipline géographique, avec des connaissances bien articulées et appuyées sur des exemples très précis, tout en respectant scrupuleusement les 15 mn de temps de parole (comme la majorité des candidats). Le temps de discussion avec le jury a, par ailleurs, été intelligemment mené. Les candidats se sont vu attribuer les notes de respectivement 17 et 18/20.

Quatre sujets ont été traités de façon satisfaisante (notés entre 12 et 14/20), les candidats étant toutefois pénalisés soit par des exemples un peu foisonnants, soit par une argumentation assez confuse.

Les autres sujets ont été moins bien traités, souvent par manque de connaissances, avec un plan maladroit ou mal construit et une problématique mal affirmée. Les échanges avec le jury n'ont pas permis de compenser les faiblesses de l'exposé. Ils ont obtenu des notes inférieures à 10/20.

8. VERSION LATINE (SECTIONS A ET B)

- Durée de préparation : 30 mn
- Durée de passage devant le jury : 30 mn
- Type de sujets : un texte à traduire. Le texte peut être accompagné de quelques notes de vocabulaire.
- Dictionnaire latin-français seulement autorisé pour les oraux de la section B.
- Devant le jury, le candidat traduit son texte sans ses notes de brouillon.

Le jury de latin a, cette année, entendu 29 candidats à l'oral, 23 au titre du concours A et 6 au titre du concours B. Le cru 2021 se signale par la bonne tenue d'ensemble de l'épreuve qui a permis au jury d'entendre – hormis quelques francs « ratés », qui n'étaient manifestement pas au niveau du concours – un grand

Jury: M. Guillaume BONNET, professeur à l'Université de Bourgogne ; M. Benjamin GOLDLUST, professeur à l'université de Franche-Comté ; M. Bruno POULLE, professeur à l'Université de Franche-Comté.

nombre de traductions honorables et plusieurs prestations remarquables qui étaient le fait d'excellents latinistes.

C'est ainsi que neuf candidats ont été notés de 15 à 19, treize entre 10 et 15, quatre entre 6 et 9, et trois (heureusement peu représentatifs de l'ensemble de l'épreuve) entre 1 et 3.

Comme il l'avait annoncé en amont, le jury avait, cette année, pris le parti de choisir les textes d'oral dans le corpus de plusieurs auteurs, et non plus d'un seul, comme l'habitude en avait été prise. En l'occurrence, les auteurs retenus furent Cicéron, Cornélius Népos, Florus et Aulu Gelle. Ce corpus de prosateurs, dont la langue est assez fluide le plus souvent (et, dans les textes retenus, elle l'était toujours !), présentait une certaine unité, d'autant que le jury avait très majoritairement sélectionné des passages rapportant des anecdotes, pour constituer un ensemble assez cohérent. Il n'en reste pas moins qu'il a été tenu grand compte, dans l'appréciation des prestations, des spécificités de chaque texte, et de sa difficulté en valeur absolue et relative.

Nous voudrions signaler deux défauts rencontrés cette année au fil des oraux. Le premier est une insuffisante maîtrise de la syntaxe, chez les candidats les moins aguerris, qui devinent plus qu'ils ne comprennent le texte, sans tenir compte des spécificités de la syntaxe avec laquelle ils prennent des libertés bien peu régulières (non-respect de la coordination, ignorance des différentes valeurs des conjonctions de subordination *cum* et *ut*, selon qu'elles sont suivies de l'indicatif ou du subjonctif, insuffisance récurrente sur la syntaxe et le sens du gérondif et de l'adjectif verbal). Certains candidats nous ont aussi donné l'impression de traduire mécaniquement, sans saisir précisément le sens de ce qu'ils traduisaient.

Par ailleurs, à l'issue de la première traduction, certaines reprises se sont avérées décevantes et assez peu constructives. Rappelons que la reprise est, en soi, une deuxième épreuve et qu'il convient que les candidats se mobilisent pleinement à cette occasion pour « saisir les perches » qui leur sont tendues pour les aider à corriger leurs erreurs.

En ce qui concerne spécifiquement les candidats au titre du concours B, le jury a été un peu décontenancé par la faiblesse générale des prestations, qui révèle, en particulier, que la maîtrise du dictionnaire n'est pas acquise. Sans doute deux années de préparation caractérisées par des cours à éclipse expliquent-elles largement des carences que le *Gaffiot* pouvait parfois, cependant, limiter, sinon

surmonter. Nous soulignons en tout cas aux préparateurs comme aux candidats futurs ce point de vigilance que constitue l'exploitation adéquate du dictionnaire, autorisé lors de la préparation.

Pour aider les futurs candidats dans l'apprentissage du lexique, pendant leur préparation, voici une liste de mots ou expressions, simples et courants, devant être connus, qui ont posé problème aux candidats de cette année :

rem gerere, confiteor, ignosco, constat, seruius, sumptus, priuati, lucus, causa précédé du génitif, quotiens, nuper, plerumque, non modo ... uerum etiam,

À cette liste, ajoutons plusieurs confusions commises cette année : *cum ... tum / tum ... cum ; audio / audeo ; consto / consisto / constituo ...*

Nous concluons ce rapport en soulignant avec plaisir la courtoisie des candidats.

9. VERSION GRECQUE (SECTION B)

Deux candidats avaient choisi le grec à l'oral. Des extraits d'orateurs attiques leur ont été proposés, Isocrate, *Sur l'échange*, 87-89 (ἡνεγκεν) et Lysias, *Discours Olympique*, 1 (ἐν μὲν γὰρ)-3. Ils ont obtenu les notes 14,5 et 15/20.

10. ANGLAIS (SECTIONS A ET B)

Ce rapport sur l'épreuve d'expression orale reprend en partie les rapports des sessions précédentes dont les remarques et préconisations restent toujours d'actualité. Cette année, le jury a pu encore apprécier la qualité des prestations fournies par un bon nombre de candidats.

Ces derniers semblent, pour la plupart, avoir tenu compte des différents conseils et suggestions mis en avant dans les rapports précédents, ce dont nous nous réjouissons. Nous ne pouvons qu'encourager les futurs candidats à poursuivre dans cette direction dans les années à venir.

Nous nous attacherons néanmoins à décrire les imperfections rencontrées lors de prestations moins satisfaisantes, afin que les futurs candidats y trouvent matière à réflexion et comprennent le niveau d'exigence élevé de ce concours. En un mot, la qualité de la communication doit être au service du contenu.

Jury: M. Philippe HOFFMANN, directeur d'études à l'École pratique des hautes études ; Mme Brigitte MONDRAIN, directrice d'études à l'École pratique des hautes études.

Jury: Mme Marie de LA MURE, professeur au lycée Michelet, Vanves ; Mme Manuelle BOUTRIT-BUCHARD, professeur au lycée Michelet, Vanves

En effet, l'épreuve orale nécessite la mise en oeuvre de solides compétences communicationnelles, culturelles, lexicales, grammaticales et phonologiques.

L'épreuve en elle-même se décompose en deux parties de 10 minutes chacune : la première correspond à la présentation par le candidat d'un extrait de roman, de théâtre, d'un poème en prose ou d'un article de presse tirés au sort par le candidat et selon sa préférence, suivie dans un deuxième temps d'un échange de 10 minutes également. Il semblerait qu'une grande majorité des candidats soit plus attirés par les sujets d'actualité que par les textes littéraires, tendance amorcée il y a quelques années déjà et qui semble se confirmer.

Langue orale : qualité / efficacité de la communication

La qualité de l'expression orale est un élément essentiel de l'acte de communication que le candidat doit s'astreindre à maîtriser lors des épreuves d'admission du concours de l'École des chartes. En effet, la maîtrise linguistique et communicationnelle sont deux qualités indispensables. En tant que futur candidat, il convient donc d'apporter une attention toute particulière à cette dimension essentielle de l'épreuve. Un grand nombre de candidats, bien préparés, ont d'ailleurs fait preuve de cette double aisance. Ils ont su à la fois allier un très bon niveau de langue, une bonne maîtrise de l'épreuve, une analyse critique et pertinente du document choisi et des connaissances solides sur l'actualité. Nous tenons à les en féliciter.

Il est important de rappeler que l'épreuve orale en langue anglaise constitue une épreuve exigeante, qui nécessite un entraînement intensif et un travail régulier tout au long des deux années de préparation. Cet exercice requiert également l'emploi d'un lexique riche et adapté ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais. Le même degré de compétence est attendu au cours de l'entretien qui suit l'exposé. Outre la maîtrise de la langue des candidats, c'est donc aussi leur réactivité et leur capacité à rebondir qui est sollicitée. Le jury est également tout particulièrement sensible à la capacité de certains candidats à exprimer et à développer un avis personnel sur l'article ou le texte choisi.

Par souci d'efficacité, nous traiterons successivement chacun des aspects de la langue orale pris en compte par le jury. Nous émettrons également

quelques remarques sur les dimensions grammaticales, syntaxiques, lexicales ainsi que phonologiques de la langue utilisée par les candidats.

Considérations générales

Tout d'abord, la présentation ne doit pas s'appuyer sur une lecture de notes rédigées. À partir de notes et d'un plan détaillé, les candidats doivent être capables d'exposer leur préparation de façon dynamique, claire et spontanée. Le contact oculaire avec le jury, est par ailleurs un élément primordial pour toute prestation orale efficace.

Il est également primordial que les candidats s'astreignent à s'exprimer de manière intelligible et à poser leur voix correctement. Cela implique une articulation adéquate, une expression fluide, claire et contrôlée, ainsi qu'une intonation juste qui permettra au candidat de véhiculer le contenu de son message de manière authentique (voix audible, maîtrise de la gestuelle, contact oculaire). L'expressivité et le naturel sont également deux éléments clés d'une prestation de qualité.

Nous tenons à remarquer que, malgré le stress que les candidats peuvent éprouver lors de l'épreuve orale, ils ont dans l'ensemble fait preuve d'une grande maîtrise d'eux-mêmes.

Méthode de la présentation

Cette année encore, de trop nombreux candidats ont émaillé leur compte rendu du texte d'analyses personnelles alors qu'il faut impérativement distinguer les deux parties. Dans un premier temps, le candidat doit démontrer sa compréhension du texte ou de l'article, et dans un deuxième temps en faire une analyse critique et nuancée en prenant du recul et de la hauteur.

Grammaire et syntaxe

Le jury tient à féliciter la bonne maîtrise de la syntaxe anglaise dont ont fait preuve plusieurs candidats mais également à attirer l'attention de chacun sur des erreurs déjà signalées dans les rapports précédents. Ces erreurs portent essentiellement sur la morphosyntaxe, le choix des temps grammaticaux, la détermination et l'usage des prépositions.

Exactitude de la morphosyntaxe

Les erreurs les plus « classiques » concernent les marques grammaticales : les pluriels sont trop souvent omis (oubliés ou inaudibles) à la terminaison des noms. Il en va de même pour la marque de la 3^e personne du singulier au *présent simple*.

Le jury a pu noter une maîtrise très approximative des comparatifs d'adjectifs courts et usuels (*easy/fast*), ou encore l'absence de distinction entre *much/many* ou *his/her/ its*.

Le jury a aussi déploré des incompatibilités entre déterminants et marques de nombre : *less people, this documents*.

Attention également au choix des pronoms relatifs en fonction de leur antécédent : *several articles who..., a character which*.

On peut également mentionner la double marque du passé : *he didn't *understood*, les formes conjuguées après les modaux : **he can thought*, les erreurs de participes passés : *How can they fought, having find* etc. ou l'accord des adjectifs : *politicals parties ...*

Attention également aux erreurs commises sur des pluriels irréguliers : *mens/womens*, etc. Il est donc indispensable d'être en contact régulier avec l'anglais écrit et parlé et une pratique intensive de l'expression orale permettent normalement d'éviter la plupart des fautes ci-dessus.

Temps grammaticaux et aspects

Comme au cours des années écoulées, le jury a pu observer des confusions entre le présent simple et le présent en BE + -ING : *the press cutting is dealing with...* cette erreur doit être évitée et un rappel de la notion d'aspect semble nécessaire. La notion d'aspect grammatical peut se définir comme une vision objective des faits aux formes simples, au présent et au passé ou comme une vision subjective, à une forme composée (Be+ing ou le perfect).

Détermination

Cette année encore, le jury a noté des usages erronés de l'article défini THE (à la place de Ø), qui constituent des calques du français, : *The Congress / The Queen Elizabeth/ The President Biden*. On a aussi relevé quelques usages fantaisistes de l'article Ø là où *THE* était requis : par exemple Ø *British government ; Ø UK...*

Prépositions

Des confusions ont également été notées sur l'utilisation de plusieurs prépositions. Voici quelques erreurs observées cette année : *it depends of* ; *it is compared at*, *it deals about*... Il est donc recommandé d'éviter le calque syntaxique. Il est recommandé de bien connaître les verbes prépositionnels et à postpositions, tout du moins les plus courants.

On attirera aussi à nouveau l'attention des candidats sur une erreur fréquente. En situation de communication formelle, *like* ne peut en effet être utilisé en tant que conjonction de subordination (ex : *like President Trump said*). Il ne peut d'ailleurs pas non plus introduire un groupe prépositionnel : *like in/like for*... Dans ce type de comparaisons, c'est *as* qui est utilisé : *as in/as for/as I said*.

Lexique

De façon générale, tout candidat doit s'astreindre à améliorer et à rechercher la richesse et la précision lexicale. On rappellera à ce propos qu'une maîtrise adéquate du lexique requiert la pratique intensive de la lecture de divers types de documents (textes littéraires, articles de presse, œuvres de fiction, etc.).

L'emploi d'adjectifs au sens vague, tels *bad*, *nice*, *interesting*, *important*, etc., utilisé dans les conversations de la vie courante, est peu approprié aux exposés et échanges portant sur des documents introduisant des réflexions formelles. Il convient donc de privilégier un lexique plus adapté aux thématiques spécifiques qui peuvent être abordées.

Par exemple

Important : peut être remplacé par : *major*, *paramount*, *main*, *crucial*.

Good : *adequate*, *appropriate*.

Bad : *inadequate*, *unsatisfactory*, *harmful*.

Interesting : *compelling*, *appealing*, *attractive*, *worthwhile*.

Néanmoins, les membres du jury ont eu le plaisir d'observer dans certaines prestations l'emploi d'un lexique varié et nuancé, mettant ainsi en valeur toute la richesse et la subtilité de l'analyse proposée. Ils ont aussi, en revanche, épisodiquement déploré l'usage de certains termes ou combinaisons, souvent motivées par la tentation du calque lexical.

On mentionnera, entre autres :

Calque

**on the other side*

**in the first time*

**to finish* (« pour finir »)

**politics* (« personnalités politiques »)

Terme correct

**on the other hand*

**first/ firstly/ In the first place*

**finally*

**politicians*

Phonologie

En nous fondant sur les prestations évaluées cette année, nous proposerons un recensement des points qui demeurent les plus perfectibles, et nous tenterons de fournir aux candidats des outils linguistiques en vue des sessions ultérieures.

En premier lieu, jury tient à rappeler l'importance de la prosodie : articulation, prononciation, respect de l'accent tonique et de l'accent de phrase ainsi que de l'intonation. Nous incitons les candidats à travailler ces différents points, ce qui leur permettra de tendre vers un anglais plus authentique. Un oral de concours se prépare en amont sérieusement et régulièrement grâce aux khôlles, aux programmes des chaînes anglophones, aux podcasts, aux séries sous titrées en anglais qui sont autant de moyens de se familiariser avec la musique de la langue et de s'entraîner à tendre vers davantage d'authenticité.

Rythme

On attirera de nouveau l'attention des candidats sur la nécessité de maîtriser la structure rythmique de l'anglais, langue dont le rythme se fonde sur une alternance de syllabes accentuées et de syllabes faibles alors que le français appartient à la famille des langues à rythme syllabique, dans lesquelles chaque syllabe est (théoriquement) accentuée.

Cette différence de structure rythmique a une incidence non négligeable sur la réalisation de bien des voyelles qui apparaissent dans des syllabes

non accentuées. Il faudra donc que le candidat s'applique à réduire celles qui apparaissent dans certains préfixes (par exemple *-a* ; *-ad* ; *-col* ; *-com* ; *-con*) ou suffixes (par exemple *-less* ; *-ness* ; *-ous*) ainsi que celles qui apparaissent dans les mots outils (prépositions, auxiliaires, déterminants, conjonctions). Il conviendra en revanche de faire ressortir les voyelles produites dans les syllabes accentuées des mots lexicaux.

Intonation

Sur le plan intonatif, l'une des erreurs les plus fréquentes et persistantes (malgré les remarques formulées à plusieurs reprises dans les rapports précédents) consiste en l'emploi régulier de schémas ascendants à la fin des énoncés déclaratifs (affirmations).

On rappellera que, dans l'accent RP, le schéma non marqué en fin d'énoncé déclaratif est le schéma descendant. Dans d'autres accents de l'anglais britannique, on rencontre, il est vrai, de fréquentes associations entre énoncés déclaratifs et schémas ascendants. Le problème est que le schéma ascendant français ne ressemble pas au schéma ascendant américain ou écossais, donc prière de s'en abstenir.

Enfin, rappelons qu'il existe également des schémas intonatifs autres, tels que le *high fall*, *low fall*, *high rise*, *low rise*, *fall-rise*, *rise-fall* et *level*, et de veiller à les utiliser de manière appropriée. Nous recommandons aux candidats de s'entraîner à utiliser le *fall-rise*, inusité en français, qui maintient l'attention de l'interlocuteur en éveil en signalant une suite à venir.

Phonèmes

On se contentera ici de mettre en garde les candidats à la session 2022 contre quelques erreurs de nature phonétique et/ou phonologique particulièrement récurrentes et/ou persistantes.

L'erreur la plus fréquente concerne la distinction entre voyelles brèves et longues, et principalement la distinction entre /i:/ et /ɪ/, souvent confondus en un son proche du /i/ français. Il ne faut pas oublier qu'en anglais, ces phonèmes diffèrent non seulement par leur longueur, mais encore par leur qualité. /i:/ doit en effet être réalisé au moyen d'une voyelle plus longue et plus fermée que /ɪ/, dont les réalisations doivent être plus courtes et plus ouvertes. En d'autres termes, il

convient de positionner la langue plus près du palais pour prononcer /i:/ que pour prononcer /ɪ/, voyelle dont la qualité s'approche quelque peu de celle du phonème /e/ du français, employé pour prononcer des mots comme *café*, *thé*, etc. On évitera ainsi les confusions entre *leave* et *live*, *feel* et *fill*, etc. Les candidats éprouvant des difficultés sur ce point gagneront à s'entraîner à prononcer ces deux phonèmes.

Il convient encore de prêter la plus grande attention à /θ/ et /ð/, fréquemment réalisés [s] et [z] et [f], ou encore [t] et [d]. *Thin* peut alors être confondu avec *sin*, *tin* ou *fin*, *there* avec *dare* etc.

Attention encore aux /h/ prononcés à l'initiale de nombre de mots commençant par une voyelle. Une bonne utilisation du /h/ doit permettre d'éviter des confusions entre *art* et *heart*.

Accent lexical

Le jury a relevé cette année un certain nombre d'erreurs d'accent lexical. Lors de la session 2022, il faudra donc que les candidats apportent un soin tout particulier à ce domaine de la langue orale. Le jury se montre bien sûr clément face à des déplacements d'accent ponctuels observés en condition de concours, mais demeure exigeant quant à l'accentuation du vocabulaire courant, ainsi qu'à l'application de règles d'accentuation censées être connues.

Il conviendra notamment de savoir accentuer correctement et sans hésitation les noms *excerpt* et *extract*, souvent malmenés, ainsi que les termes *difficult*, *character*, *event*, *interesting*, *legislative*, *political*, *politician*, *foreign*, *Britain*, *Europe*, *America*, *Congress*, *analysis*, *aspect*, *contrast* (nom et verbe), *atmosphere*, *beginning*, *crisis*, *economic*, *democrat*, *democracy*, *presidency*, *literature*, *develop*, *consider*, *determine* et *represent* pour n'en citer qu'un certain nombre et qui ont très fréquemment occasionné des erreurs d'accentuation.

Conclusion

Les recommandations et pistes fournies dans ce rapport, loin d'être exhaustives, ont pour objectif de mettre en garde les futurs candidats sur les écueils potentiels à éviter. Nous incitons vivement ces derniers à consulter les rapports antérieurs dans lesquels ils trouveront des pistes de réflexion complémentaires et une liste d'outils pour s'entraîner. Cette année encore, les membres du jury ont eu le plaisir de saluer la très grande qualité de certaines prestations. Nous ne pouvons

qu'encourager les futurs candidats à fournir un travail d'une tenue identique, ce qui leur permettra de s'engager avec confiance sur le chemin de la réussite.

11. ALLEMAND (SECTIONS A ET B)

Cette année douze candidats se sont présentés à l'épreuve orale d'allemand (huit en section A et quatre en section B).

Le choix des textes a été moins prévisible, mais plus équilibré que lors des sessions précédentes : quatre des huit candidats de la section A ont opté pour l'article de presse et deux candidats sur quatre de la section B ont choisi le texte littéraire.

La plupart des étudiants semblent avoir bien compris qu'il faut partir d'une lecture approfondie du texte, afin d'être capables d'en faire la synthèse pour ensuite analyser certains points de façon critique. Toutefois, certains ne sont pas assez précis dans leur lecture, alors qu'il convient de s'en tenir de près au texte tout en évitant de le résumer de façon trop linéaire. Il ne faut pas « broder » autour d'une idée glanée dans un survol superficiel du texte, savoir parler allemand ne suffit pas, il faut également savoir lire.

Le niveau en allemand était plutôt satisfaisant, à une exception près. Quant au contenu, le jury a été agréablement surpris par des réactions très intéressantes à des thèmes moins présents les années antérieures, comme le colonialisme.

Cependant, comme souvent, des erreurs grammaticales ont été préjudiciables à la qualité des prestations. Une attention toute particulière devrait être portée :

- aux conjugaisons des verbes forts et notamment des participes (par ex. *gelogen* et non pas « -gt », *verlassen* et non pas « -sst », *beschrieben* et non pas « -eibt »)
- au choix de l'auxiliaire (*gereist ist*)
- au genre des noms (*der Preis, der Text ...*)
- aux pluriels : *die Orte* et non pas avec le „n“ du datif pluriel, mais *Aufgaben, Straßen*
- à la maîtrise des déclinaisons dans par exemple *als ein sorgfältiger Mensch, im Laufe einer Erzählung, ihre Heimat, die verschiedenen Themen.*

Jury: Mme Béatrix FRAPPEZ, professeur au lycée Jean Calvin, Noyon ; Mme Anne LEFEBVRE, professeur au lycée Hélène Boucher, Paris ; Mme Sibylle SAUERWEIN, professeur à l'université Paris Nanterre.

- à la déclinaison après certains déterminants particuliers comme *alle, beide, viele* : *alle kleinen, beide kleinen* mais *viele kleine Kinder*
- au marquage du génitif au masculin et au neutre : *am Ende des Textes, die Stimmung des Cafés*
- à l'emploi des prépositions avec le bon cas (*nach der Wende*) et la différence entre locatif et directif : *es gibt in der Stadt...*
- à l'expression du degré de l'adjectif : *in der längsten Rede* (et non pas « -ersten »)
- aux formules incontournables telles que *es handelt sich um* mais *der Text handelt von* et *im Jahr 2017*, mais *2017*, sans préposition ! *die Geschichte spielt* (et non pas « stellt »)
- à la place du verbe de modalité conjugué (à ne pas confondre avec un double infinitif), *über den der Schriftsteller sprechen möchte*

Par ailleurs, il faudrait veiller à **prononcer correctement** les noms propres, et notamment les noms géographiques, ainsi que tout lexème allemand, même si du point de vue de la graphie il est identique en français et en allemand comme par exemple *die Autobiographie* ([aU] et non pas [o]). Il est également important de **bien apprendre le vocabulaire** sans approximations : *Im Osten, etwas zeigen* (*schauen* veut dire regarder à la différence de son faux ami anglais), le verbe *jemanden ermutigen* formé à partir de l'adjectif *mutig* et non pas à partir du nom *Mut*.

Le jury recommande aux candidats **l'apprentissage systématique de la rection des verbes, des noms et des adjectifs**, qui éviterait bien des erreurs. Il s'agit d'un apprentissage par ailleurs fort utile pour améliorer la richesse de l'expression. Ainsi on saura qu'il faut dire *mit jemandem etwas gegen etwas anderes tauschen* (échanger avec qqn qqc contre autre chose). Il faudrait également connaître les nombres et leur prononciation : *einundvierzig* et non pas « *einsund...* »

La culture générale et le renforcement des compétences linguistiques passives et actives doivent rester au centre des préoccupations du candidat pendant les années de préparation.

Heureusement, les lacunes de culture générale ont été moins flagrantes cette année.

Les conseils prodigués dans les rapports précédents restent valables. Les examinateurs attendent une approche parfois plus précise et rigoureuse des textes

proposés. Pour conclure, le jury ne peut que recommander la lecture régulière de la presse germanophone, afin de consolider le niveau linguistique et d'élargir les connaissances culturelles.

Les textes littéraires provenaient de *Cabo de Gata* d'Eugen Ruge, Rowohlt, 2013 (entre autres pages 17-20 ; 34-37), et de *Adam und Evelyn*, d'Ingo Schulze, Berlin Verlag, 2008 (entre autres pages 30-32 ; 36-39) ; les articles de presse tirés au sort provenaient de *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *Die Zeit* et *Der Spiegel*. Quand il l'a estimé nécessaire, le jury a fait figurer des notes lexicales sur les textes à commenter.

Pour la section A, la moyenne des notes obtenues est de 12,62 ; pour la section B, elle s'élève à 13,87. Les notes vont de 9 à 18. Tous les candidats entendus avaient l'allemand comme première langue vivante.

12. ESPAGNOL (SECTIONS A ET B)

Lors de l'épreuve d'admission, les candidats choisissent d'être interrogés sur un texte littéraire ou sur un article de presse. Après avoir fait son choix et tiré un texte au hasard, le candidat dispose de 40 minutes pour en préparer l'explication. L'interrogation orale, incluant le commentaire et l'entretien, dure quant à elle 20 minutes. Il convient de ne pas dépasser les 12 minutes d'exposé afin que le jury ait le temps de s'entretenir avec le candidat, mais cette durée indicative peut être dépassée si la démonstration le requiert. En revanche, faire un exposé de moins de 10 minutes est très risqué, car il est presque systématiquement le résultat d'une étude trop superficielle du texte.

D'un point de vue méthodologique, le candidat jouit d'une grande liberté pourvu que les principes de l'épreuve soient respectés : il s'agit de mettre en lumière les rouages et la spécificité d'un texte littéraire ou d'examiner, dans le cas d'un article de presse, la manière dont un sujet d'actualité plus ou moins récente est traité. Dans les deux cas, le texte ne doit jamais être perdu de vue. Le jury pénalise sévèrement tout commentaire littéraire qui s'éloigne du passage proposé et qui n'en fait qu'un simple prétexte, le point de départ d'un discours autre que celui de l'explication rigoureuse de son contenu et de son fonctionnement. Même s'il ne faut pas en abuser, la maîtrise des notions fondamentales de l'analyse littéraire permet d'éviter un tel travers. Pour ce qui est de l'explication de l'article jour-

Jury: M. Yannick BARNE, professeur agrégé, Université de Bretagne Occidentale ; M. Renaud MALAVIALLE, maître de conférences à Sorbonne Université.

nalistique, le jury tient à rappeler qu'un exposé en deux parties, l'une résumant l'information et l'autre présentant l'analyse personnelle du candidat, est rarement convaincant, l'idéal étant de mener les deux étapes de front afin d'éviter la plate paraphrase. Là aussi, un plan linéaire qui épouse les mouvements du texte est souvent le choix le plus pertinent. Soulignons enfin que l'analyse, historiquement nourrie, doit porter sur la manière dont l'information est présentée par l'auteur, sur le point de vue qu'il défend et, le cas échéant, sur le cadre idéologique dans lequel sa pensée s'inscrit. La date de publication est souvent à questionner, parce qu'un article de presse peut aussi être une tribune, ou l'expression d'un point de vue à l'occasion d'une célébration, ou encore une prise de position dans un contexte bien précis, comme l'entrée en vigueur d'un traité, le vote d'une loi ou le début d'un mandat.

Au terme de l'explication, le jury engage avec le candidat une conversation, dont le seul propos est de permettre aux candidats d'améliorer leurs prestations en revenant sur d'éventuelles erreurs de langue et sur les axes d'analyse développés lors de l'exposé.

Le jury a été surpris de n'entendre cette année que quatre prestations – une en section A et trois en section B, toutes en LV1 –, ce qui représente une baisse de moitié par rapport aux sessions 2018 et 2019. Fort heureusement cette diminution n'a pas été corrélée à une baisse de niveau. Bien au contraire, les prestations étaient dans l'ensemble de qualité, les notes allant de 17,5 à 8 (17,5 ; 17 ; 13 ; 8). Tout comme pour la dernière session, le niveau de langue était bon – meilleur, une fois de plus, que ce que l'écrit laissait présager –, et la méthodologie de l'épreuve était maîtrisée, ce qui prouve qu'un travail régulier et assidu permet d'obtenir de bonnes notes, voire très bonnes, le jour de l'oral. Les candidats de cette session ont témoigné d'une préférence pour le commentaire littéraire, trois d'entre eux l'ayant choisi. Les sujets tirés ont été les suivants :

- « Hay que asar a Quevedo », tribune de Raúl del Pozo parue dans *El Mundo*, le 15 juin 2021.
- Un extrait du roman *El lápiz del carpintero*, de Manuel Rivas, publié en 1998.
- Un extrait de *Nocturno de Chile*, de Roberto Bolaño, publié en 1999.

L'extrait de *Nocturno de Chile* a donné lieu à une explication dont la note (08/20) est due non à un défaut méthodologique mais à une mauvaise compréhens-

sion du texte. Le jury a été surpris d'entendre la candidate insister sur la description « très réaliste » de la ville de Querquén, alors que l'ensemble du passage baignait au contraire dans une atmosphère hostile, sinistre et funeste (« *ominoso* »), atteignant une dimension hallucinatoire lorsque le narrateur interne évoque la multiplication effrayante d'oiseaux qui paraissent crier le nom de la ville ou encore l'arrivée d'une calèche semblant venir tout droit des enfers – deux événements qui ne sont pas sans convoquer des référents cinématographiques, comme *Les oiseaux*, d'Alfred Hitchcock ou *Nosferatu* de Friedrich Wilhelm Murnau. Le tout ne faisait que refléter l'angoisse ressentie alors par le personnage dans ce lieu inconnu, ainsi que l'état d'esprit d'un narrateur, qui, désormais délirant et agonisant sur son lit de mort, revient sur son passé pour se défendre des accusations que lui adresse un jeune homme vieilli (*joven envejecido*), figuration de sa propre conscience. À cet égard, le jury a regretté que la candidate n'ait pas tiré profit des indications qui lui avait été données dans l'en-tête du sujet pour réfléchir précisément sur la dimension rétrospective de cette confession, de ce souvenir d'un prêtre ayant collaboré de son vivant avec la dictature de Pinochet. Aussi le commentaire péchait-il par défaut d'analyse et frôlait-il bien souvent la paraphrase, accumulant des affirmations trop vagues, voire erronées : que le narrateur égrène les attributs de la Vierge, par exemple, n'implique ni un « amoncellement de références bibliques » dans le texte, ni l'instauration d'une « ambiance mystique ». À cela s'ajoutait de nombreuses maladresses dans l'expression (rappelons que la tournure « *podemos ver* » est à bannir du commentaire).

Le texte de Manuel Rivas mettait en scène un peintre enfermé dans la prison de la Falcona. Sous les yeux de son geôlier, il dessine, grâce à un crayon ayant appartenu à des charpentiers communistes, le Portique de la Gloire de la cathédrale de Saint Jacques de Compostelle, en remplaçant les figures saintes par le visage de ses codétenus. Le texte a donné lieu à deux bons commentaires. Le candidat ayant obtenu la note de 13/20 a proposé une explication satisfaisante, desservie cependant par une problématique trop large et quelque peu ingénue qui s'appuyait sur l'opposition entre, d'une part, le souvenir de la cathédrale de Saint-Jacques et sa recreation artistique, et, d'autre part, la cruelle réalité dans laquelle sont plongés les personnages. Malgré tout, le candidat a proposé de belles analyses, en soulignant aussi bien le rôle du crayon comme relais et comme symbole d'une passation de pouvoir à la fois politique et mémorielle que la capacité du peintre à

transfigurer l'espace de la prison en lieu saint. En permettant à ses coéquipiers d'atteindre une forme d'éternité qui n'est accessible que par l'art et l'imagination, le peintre devenait lui-même, tout comme son crayon, un passeur, dans un sens « presque métaphysique ». Le commentaire était cela dit un peu court et certains passages auraient mérités d'être étayés, en particulier ceux qui concernaient le point de vue du bourreau. Fort heureusement, le candidat a su tirer profit des questions posées par le jury pour s'intéresser à cet aspect du texte lors de l'entretien, étoffant ainsi son explication.

La candidate ayant eu la note de 17,5 a proposé quant à elle un commentaire très riche, bâti sur une problématique finement élaborée et très bien amenée : après avoir rappelé la place octroyée à la mémoire de la guerre civile et du franquisme dans le roman contemporain, la candidate a souhaité faire porter sa réflexion à la fois sur le rôle significatif de la focalisation interne, qui permettait d'envisager l'activité du peintre à travers le regard de son bourreau, et sur celui de l'art dans la constitution d'une mémoire collective. Aussi le commentaire oscillait-il de manière très habile entre ces deux pôles. Comme l'a souligné la candidate, l'enjeu mémoriel était matérialisé par un objet, le crayon transmis de communiste en communiste, et par un geste, celui du peintre, qui reflétait le geste littéraire de Rivas lui-même, l'un donnant un visage aux vaincus, l'autre retranscrivant leurs paroles. À ces portraits s'ajoutait celui du geôlier, dont l'enfance, marquée, elle aussi par la violence, apparaissait comme le point de départ d'une « histoire brisée » (« *historia quebrada* »), ce qui permettait de jeter sur le conflit civil une lumière empreinte de nuances. La dernière partie du commentaire était plus bancal, en raison de connaissances religieuses trop approximatives (l'aigle qui apparaît sur le Portique est l'attribut de Saint Jean l'évangéliste et ne pouvait en aucun cas être une référence voilée à Franco). Malgré ces quelques erreurs, la candidate a émis l'hypothèse intéressante que l'œuvre du peintre, en se réappropriant les grandes figures du christianisme, opérait une inversion du discours franquiste en matière de religion, revanche là aussi des vaincus sur les vainqueurs. La conclusion reprenait les grands axes du commentaire en insistant sur le rôle de l'art, qu'il soit pictural ou littéraire, dans la constitution et la récupération de la mémoire collective, une mémoire qui s'élaborait de manière contrastive de par la présence de divers points de vue opposés et finalement complémentaires.

L'article de Raúl del Pozo dénonçait quant à lui le rôle jugé dévastateur de la *cancel culture*, sujet d'actualité s'il en est, appliqué ici au cas espagnol même si les allusions aux contextes anglo-saxon et américain ne manquaient pas. L'analyse que le jury a entendue était pertinente à bien des égards, notamment parce que la candidate a su éviter deux pièges fréquents face à un tel sujet : l'adhésion sans recul aux propos du journaliste ou au contraire la condamnation péremptoire, ainsi que la tentation d'embrayer sur une dissertation qui aurait supplanté l'analyse textuelle. Après avoir signalé la nature hautement polémique de l'article, la candidate a correctement identifié la plupart des événements auxquels l'auteur renvoyait, tout en remarquant que son argumentation reposait sur l'amoncellement d'affaires qui n'avaient en réalité que très peu de lien entre elles : la disparition de l'*Illiade* et l'*Odyssee* de certains programmes scolaires américains ne pouvait assurément être mise sur le même niveau que les raisons ayant contraint le roi Juan Carlos « à l'exil ». La candidate s'est ainsi intéressée aux rouages d'une argumentation qui reposait essentiellement sur une logique accumulative, derrière laquelle se devinait un parti-pris idéologique évident, ainsi que sur un usage presque caricatural du lexique de la peur, trahissant une volonté de faire appel aux émotions plus qu'à la raison du lecteur. La candidate y est parvenue sans pour autant adopter aveuglément la posture contraire, qui aurait consisté à défendre bec et ongle ce que l'on a pu traduire par la « culture du boycott ». C'est ainsi qu'elle a constaté que l'article ne faisait que nourrir une polarisation stérile du débat et qu'il oblitérait certains aspects qui méritent pourtant d'être pris en compte, à l'instar de la visibilité dont jouissent désormais certaines communautés qui n'avaient jusqu'à présent pas voix au chapitre. Enfin, la candidate a rappelé que, pour le cas espagnol, ce débat n'est pas nouveau, contrairement à ce que défend le journaliste, et que certains de ses aspects les plus saillants avaient déjà vu le jour, sous une autre forme, lors de l'adoption de la fameuse *ley de memoria histórica* en 2007, accusée alors par ses détracteurs de vouloir transformer l'histoire. Ce rapide résumé suffit à donner une idée de la richesse du commentaire, agrémenté qui plus est d'une langue riche et syntaxiquement impeccable.

Concluons donc ce rapport en rappelant que l'épreuve orale d'espagnol permet d'évaluer à la fois l'aisance linguistique du candidat, sa connaissance de la culture hispanique au sens large, ainsi que ses capacités d'analyse. Il ne fait aucun doute que les bonnes notes obtenues cette année sont dues non seulement à une

préparation rigoureuse, qui a permis aux candidats d'acquérir un lexique étoffé et de maîtriser les règles fondamentales de la grammaire espagnole, mais aussi à une fréquentation régulière et personnelle des expressions culturelles du monde hispanophone. Le jury tient donc à féliciter et à remercier les candidats de cette session 2021 ainsi que leurs préparateurs.

13. ITALIEN (SECTION B)

Cette année, deux candidats étaient admissibles à l'oral. Dans le but de donner quelques conseils aux futurs candidats, voici quelques commentaires.

Pour l'année 2021, le candidat a dû choisir entre deux textes, un texte littéraire et un texte d'actualité tiré de la presse italienne. Les textes littéraires étaient tirés du roman *Il Nome della rosa* d'Umberto Eco (1980). Les textes d'actualité portaient sur des thèmes aussi variés que « *la didattica museale in Italia durante la pandemia* » ; l'art contemporain « *Perché l'arte contemporanea è davvero arte* », « *La biblioteca che ha ispirato Umberto Eco per Il Nome della rosa* »...

Après avoir lu le texte, sans support, le candidat en prépare le commentaire pendant trente minutes. Il est alors invité à en présenter le contenu en proposant une problématique et un plan qui organisera son explication et son commentaire. Il est fortement conseillé d'éviter la paraphrase et les répétitions : l'utilisation de synonymes ou l'approfondissement de notions permettant de montrer la richesse du vocabulaire du candidat. Après l'exposé du candidat, le jury lui pose des questions pour préciser certains points du commentaire et lui permettre de corriger des erreurs éventuelles, au niveau de la compréhension comme des connaissances du sujet. Il vérifie l'aisance du candidat dans la langue, la fluidité de son discours et ses compétences lexicales et grammaticales. Sont aussi appréciées la capacité à argumenter, à réagir aux questions du jury, à corriger ou à nuancer ses propos. Une attention particulière est aussi portée à la connaissance de la culture, de la littérature, de l'art, de l'histoire et du contexte italien actuel, ainsi qu'à la capacité de situer les problématiques qui y sont liées dans le cadre européen ou international.

Jury: Mme Stefania CUBEDDU, chargée de cours à l'Université de Paris-Ouest ;
Mme Laura TOPPAN, maître de conférences à l'Université de Nancy.

Conclusion générale

Les candidats ont montré une bonne compréhension des textes et une bonne maîtrise de l'italien. Si pendant l'oral, du point de vue des contenus et de l'argumentation, ils ont su répondre aux attentes du jury (en particulier, la connaissance, indispensable, et la capacité de situer les termes dans le contexte historique de notions telles que « *tavoletta* », « *amanuensi* » ou la référence à l'invention de la « *stampa* » ont été appréciés), pour ce qui est de la langue, on retrouve des erreurs courantes : calque du français dans la formation des mots (« *manuscritti* / *manoscritti* », « *disparizione* / *scomparsa* », « *milla/mille* », « *monòpolo* » pour « *monopolio* ») ; erreurs de prononciation (« *amanuAnsi* » pour « *amanuensi* ») ; confusion entre les différentes acceptions italiennes là où le français n'utilise qu'un seul terme (moyen : *mezzo* / *modo* / *mediocre*...) ; confusion entre *di* et *da* ; confusion entre *in* et *a* (due peut-être à la connaissance de la langue anglaise) ; erreurs d'accord au singulier et au pluriel et imparfaite maîtrise du système flexionnel italien (au singulier a/e/o/i/, au pluriel e/i, etc.) ; position de l'accent tonique : « *àbate* » pour « *abàte* », « *bàmbini* » pour « *bambìni* », « *calcòlo* » pour « *càlcolo* », « *mùseo* » pour « *musèo* » ; confusion entre le « on » français et le « *si* » italien (si + singulier/pluriel ou dans la traduction : « *si agisce* » pour « il s'agit ») et entre le « soit ... soit » et le « *sia ... che* » ; problème de syntaxe « se + conditionnel », là où l'italien utilise l'indicatif ou le subjonctif ; difficulté de traduction du terme « *place* »...

Le jury d'italien ne peut que continuer à conseiller aux futurs candidats de se préparer à cette épreuve à travers une pratique régulière de l'oral et de l'écrit. On recommande vivement un entraînement constant et sérieux à l'exercice de la version ; il convient de se méfier de la proximité des deux langues et de réviser les structures grammaticales qui peuvent se révéler de véritables pièges lors du passage d'une langue romane à l'autre. Ainsi, pour la préparation de l'écrit et de l'oral, est conseillée l'étude d'une grammaire contrastive français / italien. Par ailleurs, une relecture critique et détaillée de la version doit aussi pousser les candidats à vérifier si toutes les parties de la version ont été traduites : pour rappel, les oublis seront sévèrement pénalisés. La lecture d'œuvres littéraires, mais aussi d'ouvrages d'analyse et d'histoire des arts, ainsi qu'une bonne connaissance de l'actualité et des thèmes de société propres à la culture italienne (tous types de médias confondus), peuvent se révéler des sources précieuses lors de la préparation du concours. Ces recommandations valent bien évidemment pour l'écrit comme pour l'oral.



École
nationale
des
chartes

À proximité du site Richelieu et du ministère de la Culture, l'École nationale des chartes, grand établissement d'enseignement supérieur, est installée au 65 rue de Richelieu, après avoir passé plus de cent ans dans le palais de la Sorbonne.

Au cœur de la recherche historique, dont elle renouvela en profondeur les méthodes dès sa fondation en 1821, elle n'a cessé d'accompagner la progression des méthodes historiques et la modernisation des métiers de la conservation jusqu'à l'ère numérique.

PSL 

65, rue de Richelieu,
F-75002 Paris
et
12, rue des Petits-Champs,
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00
www.chartes.psl.eu